la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MONTREAL,
MARDI **12** AOUT 1975,
91e ANNEE, No 191,
80 PAGES, 6 CAHIERS

25 CENTS
Abitibi / Côte Nord 30¢
ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI $1.40

METEO
Aujourd'hui : Passages nuageux
Minimum : 15 — Maximum : 25.
Demain : Peu de changement
Détails à la page A 2

AUJOURD'HUI



???

Personne n'est parvenu, semble-t-il, à photographier un occupant d'une soucoupe volante. Les rares photos qu'on a pu voir ne sont que de vulgaires trucages. Toutefois, à partir de l'analyse de centaines de témoignages, un dessinateur ovniologue à réussi à faire le portrait-robot des types d'humanoïdes le plus souvent décrits.

— page A 8

Essence

La hausse du prix de l'essence et de la plupart des produits pétroliers paraît inévitable aussi bien au Québec qu'en Colombie-Britannique. Le Québec doute maintenant de pouvoir réussir à convaincre l'industrie de geler ses prix jusqu'à la fin du mois d'août, mais espère réduire l'ampleur de la hausse envisagée.

— page B 1

Desserts

L'été, quand il fait chaud, le dessert idéal, c'est encore le fruit frais. Mais pour les amateurs de desserts variés, il y a maintes autres idées que Jeanne Desrochers offre en les expliquant à tous ceux qui aiment les crèmes glacées spéciales, les sorbets et autres mélanges savoureux et... sucrés.

— page D 8

La femme

L'égalité des sexes existe-t-elle en Chine? Qu'en est-il de la condition de la femme? Que lui a apporté le régime communiste? A ces questions, il est impossible d'apporter des réponses simples ou dogmatiques, mais on peut exposer des éléments d'appréciation. La situation se présente sous un angle bien différent dans les Pays-Bas. Bien que le trône y soit occupé par une reine, la femme des Pays-Bas n'a pas pour autant bénéficié d'un statue privilégié. Deux études publiées aujourd'hui sur la condition féminine.

— page F 10

Hockey

Les Russes, qui s'étaient inclinés au cours d'une série de huit matches contre la ligue Nationale avant de prendre leur revanche, cette fois contre l'Association mondiale, seront de passage au Forum de Montréal, au mois de décembre, et se mesureront aux Canadiens.

— page D 3

SOMMAIRE

Alimentation : D 8
Arts et spectacles : D 6, D 7
Bandes dessinées : E 2
Cinéma : D 7
Décès, naissances, etc. : F 11
Economie : B 1 à B 7
Editorial : A 4
Etes-vous observateur ? : E 2
Horoscope : A 14
Informations étrangères : A 15 à A 17
L'auto : D 13 à D 15
Les maux de notre langue : E 2
Médecine d'aujourd'hui : A 13
Mon Oeil sur Montréal : A 12
"Mot-mystère" : E 2
Mots croisés : E 7
Page des lecteurs : A 5
Petites annonces : E 3 à E 7, F 2 à F 10
Radio et télévision : D 7
Sports : D 1 à D 4
Vivre aujourd'hui : A 12 à A 14

La clause de vie chère coûte 3.6 pour cent aux travailleurs

par Jean POULAIN

Les clauses de vie chère comprises dans les conventions collectives de travail ont plusieurs traits en commun avec l'assurance-automobile: la prime qu'il faut payer est coûteuse et on n'est pas sûr d'en tirer plein avantage.

L'exemple de toutes les conventions collectives de travail importantes signées depuis un an montre en effet que les travailleurs ayant obtenu un contrat de travail sans clause de vie chère recevront en moyenne des hausses annuelles de 18.60 p. cent.

Pour ceux qui se sont crus privilégiés de disposer d'une clause de vie chère, les hausses moyennes de base n'atteignent que 15 p.c.

C'est donc une véritable prime de 3.60 p.c. que l'employé perd pour s'assurer contre l'inflation, prime qui passe à 4.90 p.c. dans l'industrie manufacturière.

L'opération reste donc assez aléatoire à plusieurs égards.

En premier lieu l'indemnité de vie chère qu'offre l'employeur ne peut être connue d'avance puisqu'elle dépend de la cadence de hausse des prix à venir.

Il ne faut pas la confondre avec l'indexation, c'est-à-dire avec le parallélisme parfait entre le taux d'inflation et la hausse correspondante du salaire. Cette indexation ne peut d'ailleurs se concevoir que pour les épargnes mais non pour les rémunérations du travail. C'est pourquoi les clauses de vie chère n'accordent en général au travailleur que la moitié, au maximum, de l'augmentation des prix à la consommation sur une base annuelle.

Cela s'explique. Si l'inflation est par exemple de 12 p. cent par année, soit un p. cent par mois, l'argent gagné le premier mois et dépensé aussitôt, n'a perdu qu'un p. cent de sa valeur. Celui de la paie du mois suivant perdra deux p. cent, et ainsi de suite. Il en résulte que sur une année, le revenu du travailleur, dépensé au fur et à mesure, aura perdu en moyenne 6.50 p. cent. (Tel ne serait pas le cas d'un travailleur à sa retraite et qui aurait économisé par exemple $12,000. Douze mois après, ce capital non dépensé aurait perdu 12 p. cent. sur la même base que l'exemple précédent, ou $1,440).

On constate ainsi que la "prime" de 3.60 p. cent que paie le salarié pour disposer d'une clause de vie chère est fort élevée pour un avantage matériel qui ne dépassera pas 5 p. cent (inflation annuelle de 9 à 10 p.c.) et peut aussi être négatif (inflation annuelle qui serait inférieure à 7 p.c.).

Selon les données que vient de rendre publiques Statistique Canada, sur les 810,720 salariés couverts par les conventions collectives signées entre le troisième trimestre 1974 et le deuxième trimestre 1975 (période du 1er juillet 1974 au 30 juin 1975), 383,405 ont obtenu une clause de vie chère et les autres, soit 427,315 n'en n'ont pas. (Il s'agit de toutes les conventions collectives couvrant 500 travailleurs

Voir CLAUSE, page A 6



téléphoto PC

Le secrétaire d'Etat Henry Kissinger a profité de son bref passage à Montréal pour visiter, en compagnie du maire Jean Drapeau, le chantier des Jeux olympiques, et pour saluer, d'un sourire et d'un geste de la main, les ouvriers qui y travaillent.

Expropriations

Faute de contrôle...

Une analyse de
Jean-Pierre BONHOMME

Les expropriations des lits des rivières de la région montréalaise, qui s'effectuent cet été illégalement au profit d'intérêts collectifs et privés, sont le résultat direct d'un manque de communication interministériel du gouvernement du Québec et d'une absence de contrôle efficace des Services de protection de l'environnement du ministère des Affaires municipales.

C'est la conclusion que l'on peut tirer si l'on remonte aux causes des nombreuses plaintes formulées ces jours-ci par les citoyens au sujet des infractions à la loi québécoise de la qualité de l'environnement concernant l'équilibre naturel des berges. En effet, dans les trois cas les plus graves — et dont LA PRESSE a fait état — soit ceux des îles de Boucherville, dans le fleuve Saint-Laurent, de la promenade fluviale de Verdun, également dans le fleuve au niveau de l'île des Soeurs, et de Sainte-Marthe, sur le lac des Deux-Montagnes, les remblayages, pourtant très importants et modifiant radicalement la forme du fleuve et des rivières, n'avaient pas été portés à la connaissance des autorités responsables.

En vertu d'une récente entente, et à cause de la multiplicité des juridictions, la responsabilité du contrôle des berges des rivières montréalaises a été confiée au ministère des Richesses naturelles. Or, étant donné que le ministère des Richesses naturelles octroie lui-même les permis d'exploitation des lits des rivières, notamment au titre des exploitations minières, on comprend qu'il ne soit pas porté à se surveiller lui-même étroitement. D'autre part, les Services de protection de l'Environnement, qui devraient avoir une fonction de police souveraine, se comportent d'une manière passive et n'agissent que si des plaintes sont formulées.

Le parc fluvial de Verdun

Le cas de la destruction des berges dans le parc fluvial du Verdun est typique. La ville de Verdun possède du ministère des Richesses naturelles un permis de remplir le lit du fleuve jusqu'à 500 pieds de la ligne des hautes eaux du lit originel. Cette limite est vraisemblablement dépassée cet été par le remblayage intensif au moyen des résidus provenant des chantiers de construction du métro. Or les fonctionnaires des Richesses naturelles ne vérifient les travaux en cours qu'une seule fois, au printemps;

Voir CONTROLE, page A 6

Eaux territoriales

Les E.-U. prêts à agir seuls

par Yves LECLERC

Les Etats-Unis songent à prendre des mesures unilatérales pour définir et protéger leurs eaux territoriales si les autres pays intéressés n'en viennent pas d'ici la fin de 1976 à une entente sur le Droit de la Mer qui convienne à Washington.

C'est ce qu'a clairement laissé entendre le secrétaire d'Etat Henry Kissinger dans un discours prononcé hier au congrès du Barreau américain qui se tient à Montréal. Il a noté que son pays préférerait de beaucoup une entente négociée, mais qu'il "ne peut retarder indéfiniment l'exploitation de son sous-sol marin" ni "accepter indéfiniment que des étrangers fassent la pêche sur ses côtes sans règles et sans retenue".

Parlant d'une voix monocorde encore teintée d'un accent allemand, M. Kissinger a défini de la façon suivante les conditions que Washington est prêt à accepter dans ce domaine:

— Limite territoriale de 12 milles dans laquelle le pays côtier aurait tous les droits, sauf d'empêcher le passage du commerce maritime international, notamment dans les détroits importants (Il a cité Gibraltar, Malacca et Bab-El-Mandeb).

— Limite "économique" de 200 milles, où le pays côtier contrôlerait la pêche et les exploitations minières, mais où la navigation serait libre. Dans certaines régions, cette limite pourrait dépasser 200 milles, mais elle serait précisément définie.

— Création d'un organisme international pour régir l'exploitation minière des grands fonds océaniques: cette agence défendrait les droits de tous les pays à profiter de ces richesses, remettrait aux pays défavorisés une part des profits réalisés par les pays exploitants, mais n'aurait pas de contrôle sur le rythme de production ou les prix. Sa composition et sa procédure de vote devrait "réfléter les intérêts des Etats participants".

Pas un ultimatum...

C'est la première fois que le gouvernement américain définit aussi clairement, et exprime à un aussi haut niveau, sa position quant au Droit de la Mer. Il est visible que M. Kissinger a choisi Montréal pour faire cette déclaration majeure parce qu'il s'agit là d'un domaine qui est d'importance primordiale pour le Canada.

Le secrétaire d'Etat s'est défendu

Voir AGIR, page A 6

Soarès démissionne

La chasse aux communistes s'intensifie

d'après UPI, AFP et AP

LISBONNE — Alors qu'à Lisbonne règne l'incertitude politique, surtout après la démission fracassante du général Pinto Soarès de ses fonctions de membre du Conseil de la révolution et de commandant de l'Académie militaire, l'escalade de la violence anti-communiste et anti-MFA se poursuit dans le nord catholique du Portugal.

De nouvelles manifestations se sont en effet produites aux premières heures de la journée, ce matin, à Viseu, dans le nord du pays, où le siège du Parti communiste a été attaqué et incendié. Il en a été de même à Vila Verde pour le siège du Mouvement démocratique portugais, considéré comme proche du PC.

Il y eu à Viseu une quinzaine de blessés, dont deux personnes grièvement atteintes par balles. La manifestation avait suivi une réunion de protestation contre le gouvernement tenue par les partis modérés, y compris les socialistes et les centristes.

Par ailleurs, les émeutiers ont tenu toute la journée d'hier les rues de Braga, incendiant et saccageant les permanences du Parti communiste, du Mouvement démocratique portugais et de l'intersyndicale.

Ces manifestations, qui rassemblaient des groupes de plusieurs centaines de jeunes gens se déplaçant en cortège, faisaient suite aux violents incidents de la veille, qui ont fait une vingtaine de blessés, lors de la première attaque contre la permanence du PC sur la place Campo Da Vinha.

Massés au nombre d'un millier sur la grande esplanade, les émeutiers ont commencé hier matin, à attaquer le siège du PC, profitant du départ des troupes du Copcon, venues de Porto pour rétablir l'ordre.

Un commando de manifestants a fait irruption dans l'immeuble et y a mis le feu avec des bidons d'essence, aux acclamations de la foule. Une cinquantaine de soldats du 8e Régiment d'infanterie sont alors arrivés pour éloigner la foule du brasier, tandis que les pompiers, prenant leur temps et sans doute intimidés par les manifestants, n'intervenaient qu'une fois le bâtiment complètement embrasé.

En début d'après-midi, la foule est revenue sur le Campo Da Vinha et s'en est prise cette fois à l'annexe de la permanence du PC petite bâtisse d'un étage qui était jusque-là passée inaperçue.

A partir de ce moment, les forces de l'ordre se sont retirées et ne se sont plus montrées de la journée. Les émeutiers ont donc pu, en toute tranquillité, saccager la permanence du MDP et lancer meubles et archives par les fenêtres pour y mettre le feu aux cris de "victoire, victoire". Quelques réalistes ont profité de l'occasion pour s'approprier de menus biens appartenant à ces ennemis du peuple: des rames de papier, un lampadaire, une chaise...

Le troisième autodafé a été organisé devant le siège de l'intersyndicale, dans l'avenue centrale de Braga.

A Lisbonne, entre-temps, le journal Républica a publié, hier soir, la lettre de démission du général Soarès

Celui-ci, qui n'a pas signé le "document Melo Antunès", y déclare notamment que le Conseil de la révolution, au sein duquel les positions politiques se sont radicalisées, n'a pas su empêcher l'exploitation à l'extérieur de ses divisions internes.

Il ajoute qu'il ne saurait demeurer plus longtemps en fonctions dans les organes supérieurs de la révolution, alors qu'on n'y distingue ni sérénité, ni unité, ni autorité. Y demeurer serait, selon lui, faillir au sens de la responsabilité.

Il rend cependant hommage au Premier ministre, le général Vasco Gonçalvès, et affirme que celui-ci, malgré les désaccords personnels, le trouverait à ses côtés si un jour un quelconque Pinochet venait à le faire s'asseoir au banc des accusés

la presse
MARDI
12 AOUT 1975

Un comité aborde l'affaire Reid

Pas question d'inquisition dans le travail de la presse

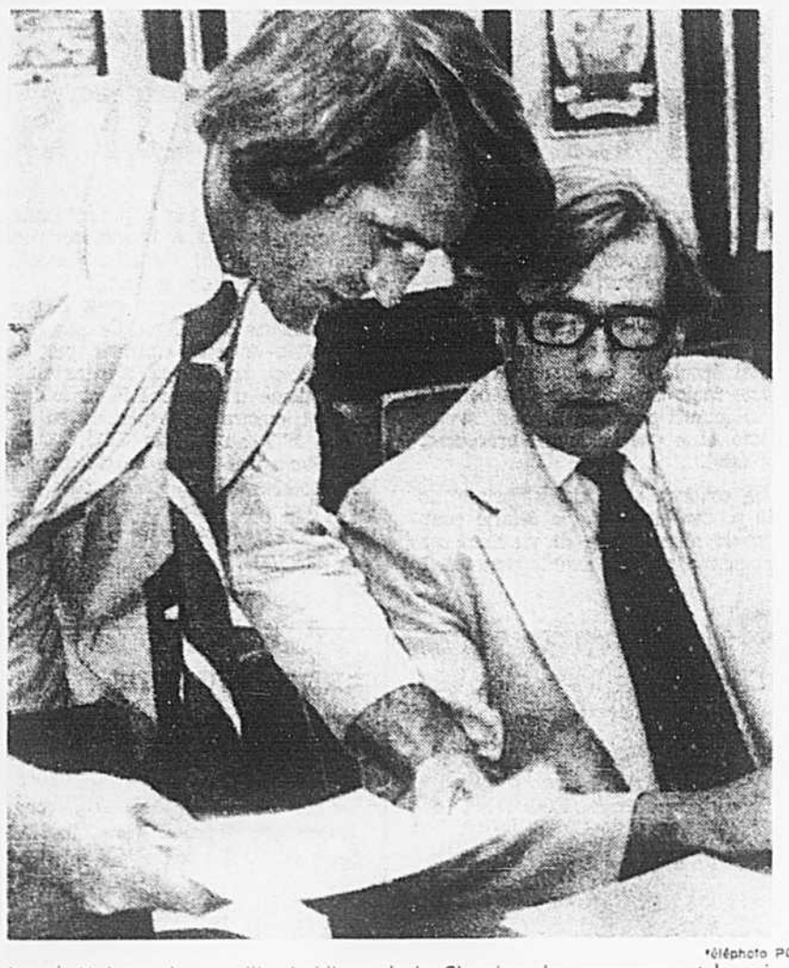


*photo PC

Joseph Maingot, le conseiller juridique de la Chambre des communes, et le président Rod Blaker, du Comité des privilèges et élections, se consultent, hier, avant que le comité n'entreprenne l'étude de l'affaire Reid et "The Gazette".

par Claude GRAVEL
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le Comité des privilèges et élections de la Chambre des Communes, chargé d'examiner le bien-fondé des accusations portées fin juillet par le journal The Gazette contre le secrétaire parlementaire du Conseil privé, M. John Reid, ne veut pas porter atteinte à la liberté de la presse au Canada.

Avant même que ne débutent hier les travaux du comité qui permettront d'entendre cette semaine une dizaine de témoins, le critique financier du Parti conservateur et député de York-Simcoe, M. Sinclair Stevens, a souhaité que le comité examine les faits à leur mérite et qu'il ne se livre pas à des procédés d'inquisition envers les moyens d'information.

"Le fait de traîner le personnel des journaux devant un comité des privilèges après la publication d'articles pourrait nuire sérieusement à la liberté de l'information au pays", a-t-il fait valoir dans un communiqué. "Nous devons établir avant tout s'il y a vraiment eu fuite de renseignements avant la présentation du budget ou d'un amendement au budget."

Tandis que le président du comité, M. Rod Blaker, député libéral de Lachine-Lakeshore, déclarait avec le sourire aux journalistes parlementaires: "Il n'y a pas d'accusés ici, même si nous donnons l'impression d'être un tribunal", son collègue de Sarnia-Lambton, M. Bud Cullen, se chargeait de calmer les appréhensions conservatrices. "Il n'y aura aucune inquisition dans le travail de la presse", déclarait-il.

Le Comité des privilèges doit découvrir si le quotidien The Gazette a eu raison de prétendre que le secrétaire parlementaire du Conseil privé a transmis à des hommes d'affaires de son comté (Kenora-Rainy River, en Ontario) des informations confidentielles contenues dans le budget du 18 novembre 1974. M. Reid a catégoriquement nié ces accusations.

Seul témoin à avoir été entendu hier, le conseiller juridique de la Chambre des Communes, M. Joseph Maingot, a fait l'historique des lois et traditions du parlementarisme de type britannique de nature à aider le Comité dans son travail.

En réponse à l'inquiétude de quelques députés, M. Maingot a établi que rien ne s'oppose à ce que le Comité des privilèges et élections tente d'éclaircir cette affaire alors même que M. Reid se prépare à poursuivre en justice le journal The Gazette et LA PRESSE, qui a traduit l'article incriminant le secrétaire parlementaire du Conseil privé.

M. Maingot a expliqué que les témoignages qui seront entendus au Comité ne pourront être invoqués devant une Cour.

La tâche du Comité, formé d'une vingtaine de députés de tous les partis, est d'autant plus délicate qu'il existe peu de cas au pays où un journal a dû répondre de ses allégations devant des représentants du Parlement. En 1906, un journaliste avait été réprimandé par la Chambre après avoir porté atteinte à la réputation d'un député dans un article. Le journaliste avait comparu devant un comité des Communes. Depuis lors, trois autres cas avaient fait long feu.

Aujourd'hui, le Comité des privilèges doit interroger l'éditeur de la Gazette, M. Mark Farrell, son directeur de l'information, M. Brodie Snyder, et le journaliste qui a signé l'article accusant le secrétaire parlementaire, M. Jacques Hamilton. Mercredi, ce sera au tour de M. John Reid de se faire entendre des membres du Comité, qui doivent faire rapport au Parlement à la reprise de la session, le 14 octobre prochain.

Les élections en Ontario: c'est parti

TORONTO (d'après CP et UPI) — Les quelque cinq millions d'électeurs de l'Ontario se rendront aux urnes le 18 septembre prochain afin d'élire les 125 députés, huit de plus que le nombre actuel, qui siègeront dans la prochaine législature provinciale à la suite de la refonte de la carte électorale réalisée en terme de vives controverses politiques.

Ainsi en a décidé hier le Premier ministre sortant, M. William Davis, qui a précisé que son gouvernement conservateur avait besoin d'un nouveau mandat, afin de se mettre à la tâche le plus vite possible, à l'automne, et d'affronter "les graves responsabilités d'une période critique de notre histoire".

M. Davis, qui recherchera un deuxième mandat consécutif pour diriger la province, a énuméré ainsi ces "graves responsabilités":

- Absence de leadership fédéral en matière d'énergie, d'économie et de qualité de la vie;
- Une politique énergétique fédérale qui enrichit certains gouvernements au détriment des industriels et des consommateurs ontariens, ce qui oblige l'Ontario à mener seul le combat contre l'inflation;
- L'Ontario a réduit les impôts alors qu'Ottawa les haussait; l'Ontario gelait les prix du pétrole et du gaz alors qu'Ottawa les augmentait; et l'Ontario est obligé d'hypothéquer l'avenir en adoptant des budgets déficitaires.

Ce sont les premières élections ontariennes à être organisées sous de nouvelles lois limitant les dépenses électorales et réglementant les pratiques des candidats durant la campagne.

A la dissolution du parlement provincial, les conservateurs détenaient 74 sièges, les libéraux 23 et les néo-démocrates 20.

Moins de 24 heures plus tard, les chefs des trois partis politiques ontariens avaient déjà entrepris leur randonnée de cinq semaines qui, chacun l'espère, lui apportera le plus grand nombre de voix.

Tandis que M. Davis entreprenait une visite dans le nord de la province, le chef libéral, M. Robert Nixon, a déclaré que "le temps est venu pour les libéraux de mettre un terme au règne des conservateurs", qui dure depuis 32 ans à Queen's Park. "L'Ontario ne peut se payer le luxe d'un autre gouvernement Davis."

Pour sa part, le leader néo-démocrate Stephen Lewis a accueilli la nouvelle avec soulagement. "Nous avons les candidats, les programmes et l'organisation, a dit M. Lewis, et nous estimons que les grands thèmes de cette campagne sont l'énergie, le logement, les terres et les gens."

Drummond confirme qu'il a parlé à McGregor d'un bill sur les agences de voyage

Le ministre québécois de l'Agriculture, M. Kevin Drummond, a confirmé hier, au cours d'une entrevue téléphonique, qu'il avait discuté d'un projet de loi sur les agences de voyages avec un agent de voyage montréalais avant l'adoption du projet de loi.

M. Drummond a expliqué que M. R.Y. McGregor, président de la McGregor Travel Company, était un ami de longue date et que la question du projet de loi sur les agences de voyages avait été soulevée au cours de leurs conversations.

M. McGregor a comparu récemment à l'enquête instituée sur les opérations financières de la société Air Canada afin d'expliquer le versement irrégulier d'une somme de $100,000 effectué à sa firme par la compagnie aérienne.

On avait déclaré à l'enquête, présidée par le juge Estey, que "l'influence politique" de M. McGregor avait justifié ce paiement.

M. Drummond a toutefois soutenu, hier, que M. McGregor lui avait demandé la date de la présentation du projet de loi à l'Assemblée nationale, "mais il n'exerça aucune pression".

"La date de la présentation du projet de loi l'intéressait plus que son contenu", a affirmé le ministre québécois.

Entre sa présentation, en juillet 1974, et son adoption, en décembre dernier, le projet de loi avait été amendé de façon à exempter les compagnies aériennes de la nécessité de déposer en fidéicommis les fonds recueillis par les agents de voyages. Cette mesure devait viser à garantir aux clients les services pour lesquels ils ont payé.

M. Drummond a par ailleurs indiqué qu'il détenait des obligations d'une valeur de $5,000 dans la firme de M. McGregor.

Dans un mémorandum datant de novembre 1974, préparé par M. J.J. Smith, cadre d'Air Canada, et versé au dossier de l'enquête Estey, on affirmait qu'en retour du paiement des $100,000, l'agence McGregor devait user "de son influence, au nom des intérêts d'Air Canada, sur la question précise de la réglementation imminente des agents de voyages, au Québec".

M. McGregor se trouve présentement à l'extérieur du pays, mais son avocat, Me Richard Holden, a déclaré, hier, que tous les détails des intérêts que le ministre détient dans la firme avaient été fournis à l'enquête Estey. "S'ils ne furent pas soulevés à l'enquête, c'est que personne n'en fit la demande", a-t-il dit.

Le juge Estey a indiqué pour sa part, hier à Toronto, quil n'avait nullement l'intention de rouvrir l'enquête, en dépit des rapports de presse publiés à ce sujet.

en bref

Un conciliateur pour les postiers

OTTAWA—Le juge Jean Moisan, de la Cour supérieure du Québec, a été nommé hier président du comité de conciliation institué en vue de régler le conflit collectif opposant les Postes canadiennes à l'Union canadienne des employés postaux. Les deux membres du comité sont les avocats montréalais Guy Dancosse et Irving Gaul. Le conflit porte sur l'automatisation et les salaires, le syndicat affirmant que les changements technologiques entraînent la perte d'emplois et réclamant une hausse de 71 p.c. échelonnée sur un contrat d'un an. Selon la loi de la négociation collective en vigueur pour les employés fédéraux, le changement technologique n'est pas négociable. Les employés touchent entre $3.83 et $4.67 l'heure et la direction des Postes leur a offert une hausse de $1.15 sur un contrat de 32 mois.

Une pdg d'une société d'Etat

OTTAWA—Claudette Nadeau, 37 ans, femme d'affaires de Montréal, a été nommée présidente et directrice générale de la Société de disposition des biens de la Couronne. C'est la première fois qu'un poste aussi important est confié à une femme dans une société d'Etat. Mme Nadeau a été adjointe au vice-président général de Simard et Beaudry, de Montréal, directrice des services des fonds mutuels et de la retraite chez Geoffrion, Robert et Gélinas, de Montréal, et adjointe au directeur de la commercialisation à la Banque Canadienne Nationale. Sa nomination a été annoncée hier par le ministre des Approvisionnements et Services, M. Jean-Pierre Goyer.

"Mon nom n'est pas Choquette"

VANCOUVER—"Mon nom n'est pas Jérôme Choquette...Je pense que c'est une chose terrible que de condamner quelqu'un qu'un jury avait acquitté", a lancé, le procureur général de la Colombie-Britannique, Alex Macdonald, pendant une manifestation à Vancouver, de l'Association pour le rappel de la loi sur l'avortement. A l'instar des autres manifestants, le procureur général Macdonald a réclamé la libération du Dr Henry Morgentaler, qui a été condamné à la prison pour pratique illégale de l'avortement. M. Macdonald a toutefois refusé de se prononcer sur la loi elle-même relative à l'avortement.

Pas de dragage du Richelieu

SHELBURNE, Vermont — Les membres de la Commission mixte internationale se disent presque certains que les Etats-Unis refuseraient d'approuver un projet de dragage de la rivière Richelieu au Québec. Le gouvernement canadien étudie un tel projet qui pourrait mettre un terme aux inondations des rives du Richelieu. Mais des spécialistes de la protection de l'environnement s'opposent farouchement à cette entreprise parce qu'elle baisserait pour toujours le niveau des eaux du lac Champlain. La Commission mixte internationale a conféré, durant le dernier week-end, à Shelburne, au Vermont, avec le Lake Champlain Committee. La Commission mixte, qui est formée de Canadiens et d'Américains, a pour tâche de régler les problèmes relatifs aux eaux limitrophes canado-américaines.

Manifestation du Greenpeace

VANCOUVER—Six membres du mouvement pacifiste Greenpeace, et parmi eux son leader Bob Hunter, ont été arrêtés hier à Vancouver pour avoir tenté d'empêcher une livraison de légumes à bord d'un navire soviétique. Les manifestants voulaient protester contre la pêche intensive pratiquée par les Soviétiques au large de la côte du Pacifique. Le mouvement Greenpeace a déjà manifesté à plusieurs reprises contre les essais nucléaires français dans le Pacifique.

Acadiens contre l'unilinguisme

MONCTON, N.-B. — Il semble bien que Bathurst aura son école d'infirmières bilingue, malgré les protestations de plusieurs Acadiens, qui réclament l'unilinguisme français dans cette région du Nouveau-Brunswick peuplée à 85 p. cent de francophones. Une enquête de "L'Evangéline" a démontré que 5 des neuf membres francophones du bureau de direction de la future école favorisent le bilinguisme. Les quatre autres n'ont pu être joints par le journal. Les Acadiens du Bureau de direction avaient tous reçu une lettre de certaines personnalités, leur demandant de donner leur démission en guise de protestation.

Des congés payés pour la milice

pour la milice

BANFF, Alb.—Le ministre de la Défense, M. James Richardson, dit qu'il aimerait que le Parlement vote une loi qui obligerait les employeurs à donner des congés payés à leurs employés pour que ceux-ci s'entrainent dans la milice. Il a fait part de ses vues en la matière, à Banff, au cours du dernier week-end, alors qu'il se trouvait à un camp national de cadets. Il a dit que des travailleurs aimeraient recevoir une formation dans la milice, mais qu'ils en sont empêchés par la crainte de perdre leur salaire.

Un architecte pour la Galerie

OTTAWA—Le ministère des Travaux publics va lancer un concours national parmi les architectes pour les plans d'une nouvelle Galerie nationale, qui doit être construite à Ottawa, tout près de l'Outaouais et de l'immeuble de la Cour suprême. Le concours débutera en septembre et le choix défifitif des plans sera fait en août 1976. Le coût de construction de la nouvelle Galerie nationale se situera, croit-on, entre $90 et $100 millions.

LA METEO

Une dépression suivie d'un front froid a traversé Montréal hier soir pour se diriger ensuite vers l'est. Les averses et orages cesseront donc graduellement d'ouest en est et les nuages se dissiperont par la suite. Toutefois une zone frontale persistera au sud de nos régions et des perturbations la parcourant amèneront occasionnellement quelques nuages et même des averses ou orages sur le sud du Québec.

à Montréal

AUJOURD'HUI — Minimum : 15 — Maximum : 25 — Passages nuageux

DEMAIN — Peu de changement

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	10	20	Ensoleillé avec pass. nuag.	Nuageux
Outaouais	15	25	Passages nuageux	Peu de changement
Laurentides	15	25	Passages nuageux	Peu de changement
Cantons de l'Est	15	25	Passages nuageux	Peu de changement
Saint-Maurice	8	20	Ensoleillé avec pass. nuag.	Peu de changement
Québec	15	25	Passages nuageux	Peu de changement
Lac-Saint-Jean	12	23	Dégagement	Passages nuageux
Rimouski	12	23	Dégagement	Passages nuageux
Gaspé	14	22	Dégagement	Général. ensoleillé
Baie-Comeau	14	22	Dégagement	Général. ensoleillé
Sept-Iles	14	22	Dégagement	Général. ensoleillé

au Canada

	Aujourd'hui		Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Vancouver	12	24
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	9	21
Saskatchewan	Averses	Regina	11	22
Manitoba	Averses	Winnipeg	11	23
Ontario	Ensoleillé	Toronto	16	27
Nouveau-Brunswick	Dégagement	Fredericton	15	25
Nouvelle-Ecosse	Averses	Halifax	14	24
Ile-du-Prince-Edouard	Nuageux	Charlottetown	15	25
Terre-Neuve	Nuageux	Saint-Jean	14	27

si vous partez

Aux Etats-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	23	27	Boston	21	26	San Francisco	11	17
Washington	21	31	Chicago	21	26	Nouv.-Orléans	23	30
			Miami	26	29			

Vers les capitales

Amsterdam	—	24	Londres	—	22	Stockholm	—	29
Athènes	—	31	Le Caire	—	31	Sydney	—	14
Berlin	—	31	Lisbonne	—	27	Tokyo	—	25
Bruxelles	—	19	Madrid	—	29	Tunis	—	33
Casablanca	—	16	Moscou	—	6	Vienne	—	28
Genève	—	15	Paris	—	23	Varsovie	—	26
Hong Kong	—	28	Rome	—	29			

Vers les plages

Acapulco	25	32	Bermudes	27	31	Rio de Janeiro	25	29
Mexico	14	24	Barbade	24	29	Nassau	26	32

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également reservés. "Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400". Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS
Livraison à domicile: Lundi au samedi $1.40
Lundi au vendredi $1.25
Samedi seulement 0.50¢

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

par porteur:	Nombre de semaines 13	26	52
Lundi au samedi	$16.80	$33.60	$67.20
Lundi au vendredi	$15.00	$30.00	$60.00
Samedi seulement*		$13.00	$26.00
par courrier:			
Lundi au samedi	$28.60	$57.20	$114.40
Lundi au vendredi	$21.45	$42.90	$85.80
Samedi seulement	$10.01	$20.02	$40.04

*Minimum de 26 semaines

Côte-Nord, par avion, 0.50¢

Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 8h à 19 h 30 (Samedi : 8h à 16h).
874-6911

INFORMATION GÉNÉRALE	874-7272
RÉDACTION	874-7070
ÉDITORIAL	874-7030
PROMOTION	874-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	874-7383
PETITES ANNONCES (annonces classées)	
Commandes (du lundi au vendredi: 9h à 17h)	874-7111
Pour changer ou annuler (du lundi au vendredi: 9h à 16:30h)	874-7205
GRANDES ANNONCES	
Détaillants	874-7300
National, Télé-Presse, Vacances, voyages	874-7306
Carrières et professions, nominations	874-7320
COMPTABILITÉ	
Grandes annonces	874-6892
Petites annonces	874-6901

INSCRIPTION POUR SEPTEMBRE 1975
GROUPES DE 15 À 25 ÉLÈVES
SECONDAIRE I, II, III
RENSEIGNEMENTS: 849-2275
ÉCOLE SECONDAIRE DUVAL
(École de Rattrapage Enr.) Jacques Duval, directeur
Ecole reconnue pour fin de subventions.
Membre de la Fédération des écoles privées de la Province de Quebec.
1600, rue BERRI (Palais du Commerce) suite 213
Accès direct au métro Berri-de-Montigny

LES RESTAURANTS "LE TOIT ROUGE"
SPÉCIAL DE LA SEMAINE TOUS LES JOURS DU 9 AU 15 AOÛT DE 11h à 21h
TOURNEDOS DE FILET MIGNON grillé sur charbon de bois $5.95
Soupe, salade verte, pommes de terre, dessert du jour et café inclus.
Menu spécial pour enfants de moins de 12 ans
INCLUS: SOUPE, DESSERT ET LAIT
STATIONNEMENT GRATUIT — SALLE DE RÉCEPTION
355, boul. LABELLE CHOMEDEY (Sortie 4 autoroute des Laurentides) 681-6826
5440 est, SHERBROOKE MONTRÉAL 259-3748

la presse

MARDI
12 AOUT 1975

page A3

Bronfman est prêt à payer la rançon

NEW YORK (d'après AP, AFP, UPI) — Le président de la Distillers Corp. Seagram's Ltd., M. Edgar Bronfman, a déclaré hier soir qu'il était prêt à verser une rançon substantielle aux ravisseurs de son fils, Samuel, enlevé samedi dernier dans la banlieue de New York.

C'est après avoir reçu lundi une lettre au siège social de la maison Seagrams à New York que M. Bronfman a fait cette déclaration. Selon certaines indications, la rançon exigée dépasserait le million de dollars.

Il semble que la famille, a précisé un porte-parole de la société Seagrams, se conformera aux instructions du ou des ravisseurs, présumant que la missive est authentique et que Samuel est bien vivant.

La demande de rançon est parvenue deux jours après que le jeune diplômé du Williams College de Williamstown, Mass., eut téléphoné à son père pour lui annoncer qu'il avait été kidnappé par trois hommes alors qu'il se rendait à la maison de sa mère, située à Purchase, en banlieue de New York.

L'enlèvement se serait produit dans la nuit de vendredi à samedi après que Samuel eût quitté la résidence de sa mère, Ann Margaret Loeb, fille de John Loeb, un associé d'une des plus grandes sociétés de courtage du monde.

La famille Bronfman, bien connue des montréalais puisque Charles Bronfman, l'oncle du jeune homme enlevé est président de la compagnie Seagram's du Canada et propriétaire des Expos de Montréal, posséderait une fortune estimée à plus d'un milliard de dollars.

Le nom des Bronfman est bien connu aux Etats-Unis, non seulement à titre de fabricant de boissons alcoolisées, mais aussi à cause de ses activités philanthropiques.

Cet enlèvement est le troisième enlèvement spectaculaire à se produire aux Etats-Unis depuis que Patricia Hearst, petite fille du magnat de la presse Randolph Hearst, et Reginald Murphy, rédacteur en chef du journal Atlanta Constitution ont été séquestrés par des inconnus.

Dans le premier cas, l'Armée de libération symbionèse avait exigé que la famille Hearst distribue aux pauvres pour $230 millions de produits alimentaires. Hearst avait accepté de verser, sous cette forme, une rançon de $2.5 millions. Dans le second cas, Reginald Murphy avait été libéré après le versement d'une rançon de $700,000.

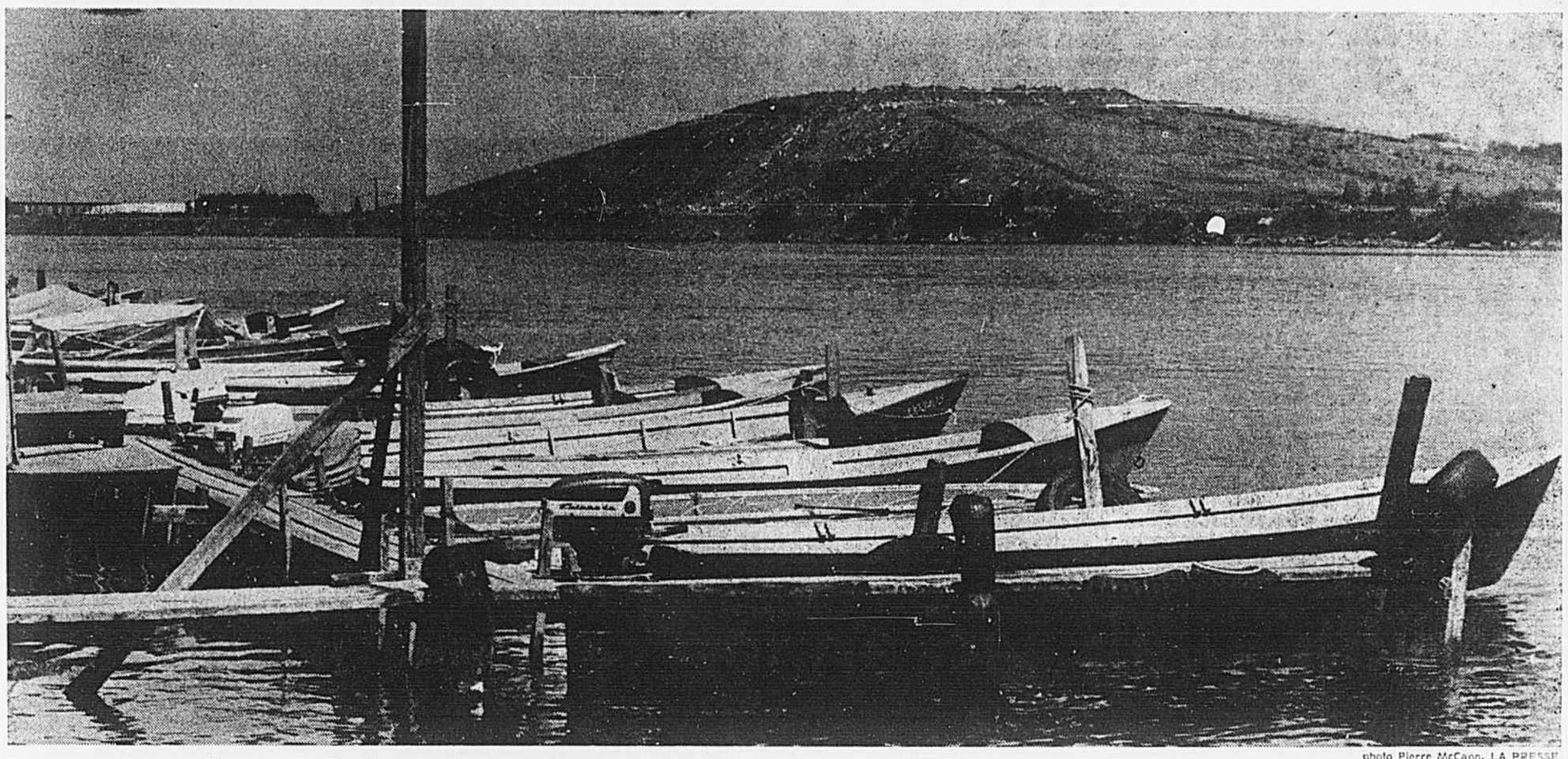


photo Pierre McCann, LA PRESSE

Du ski dans l'Ile des Soeurs

Cette montagne, devant Verdun, sur l'Ile des Soeurs, est présentement "en construction". Elle s'élève, elle aussi, à l'aide des matériaux provenant des excavations pour le métro. Les autorités de Verdun, qui ont autorité sur l'Ile des Soeurs, disent s'être opposées à cet aménagement. Il semble que les promoteurs de l'île veulent s'en servir pour établir un centre de ski.

Le remblayage des berges du Saint-Laurent

Verdun affirme agir dans l'intérêt public

Les travaux de remblayage qu'effectue présentement à peu de frais la ville de Verdun sur les rives du Saint-Laurent visent un double objectif: combler d'abord la cavité où dorment des eaux stagnantes et nauséabondes pour ensuite acquérir une bande de terre d'environ 300 pieds qui sera raccordée au parc-promenade que la municipalité compte aménager d'ici à 1980 le long de ses trois milles de rives.

C'est en substance l'explication qu'ont donnée hier soir le maire suppléant de Verdun, M. J.-P. Bélisle, et ses conseillers qui commentaient la nouvelle de LA PRESSE parue hier faisant état des travaux qui n'ont pas reçu l'accord des Services de protection de l'environnement du Québec.

Le maire suppléant a expliqué que les travaux ont été entrepris sous la recommandation des ingénieurs de la ville et que le projet de parc-promenade, dans son ensemble, constitue un projet avant-gardiste.

Il y a un mois environ, la municipalité a voté un budget de $160,000 pour la réalisation de la phase un de ce projet de parc-promenade en bordure de la voie fluviale. "Dans quelques années, estime M. Bélisle, toute la rive verdunoise du Saint-Laurent devrait être aménagée et raccordée à la promenade jumelle qui sera érigée par la municipalité voisine de ville LaSalle.

M. Bélisle a par ailleurs reconnu que l'administration de Verdun faisait une bonne affaire actuellement étant donné que les matériaux utilisés pour le remplissage des rives proviennent des travaux d'excavation du métro. A vrai dire, a-t-il admis, la municipalité n'aurait pas entrepris ces travaux si elle avait dû payer pour le remblayage "du trou du quai de la tortue".

Le conseiller Caron, qui est également député (libéral) de la circonscription de Verdun à l'Assemblée nationale, croit quant à lui que le conseil municipal n'a pas à être blâmé pour ce qu'il a entrepris.

"On a un des plus beau bord de l'eau a-t-il déclaré au cours de l'assemblée du conseil, et on fait tout pour l'améliorer". M. Caron estime en outre que ce ne fut pas une erreur de construire des conciergeries pour personnes âgées non loin du fleuve. "Il faut mettre nos intérêts personnel de côté, a-t-il dit, et travailler pour la population". Il a terminé en disant que la ville n'a nullement l'intention de transgresser les lois protégeant les rives du Saint-Laurent et qu'elle s'en tiendra à la largeur autorisée.

On sait que les responsables québécois de la protection de l'environnement refusent d'accorder des permis en vue de protéger le lit des rivières de la région montréalaise et que Verdun n'a pas obtenu l'autorisation d'effectuer ces travaux. Or, le ministère des Richesses naturelles a actuellement juridiction sur le territoire constitué du lit des rivières. La ville de Verdun détient d'ailleurs de ce ministère des lettres patentes qui lui permettent de remplir les grèves et le lit du fleuve sur une largeur de 500 pieds à la condition que cela soit fait à des fins d'intérêt public.

L'accumulation des corps pourrait causer de graves problèmes dans quelques jours

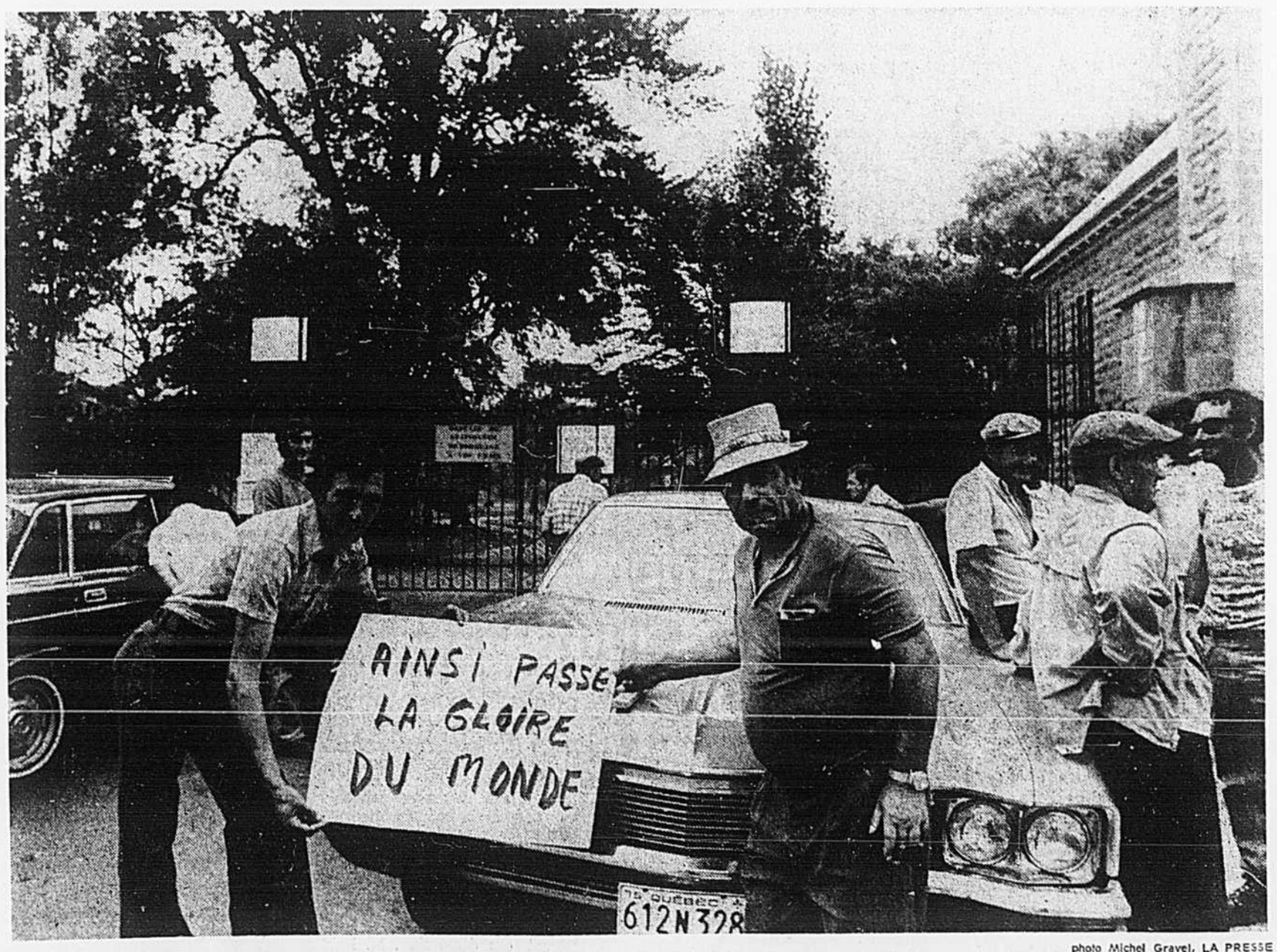


photo Michel Gravel, LA PRESSE

Les fossoyeurs en grève ont complètement bloqué l'accès aux cimetières, hier, dans le but de faire pression pour obtenir que les fabriques se rendent à leurs demandes. On les voit ici à l'entrée du cimetière de la Côte-des-Neiges.

par Gilles TREMBLAY

"On travaille pour les morts, mais on n'est pas mort". C'est là un des slogans qui ornent depuis hier matin les grilles closes du cimetière Côte-des-Neiges et du cimetière de l'Est dont l'accès et le fonctionnement sont complètement paralysés par une grève légale des quelque 80 employés de service, affiliés à la FTQ.

Les négociations entre les parties sont rompues depuis vendredi soir alors que les 125 employés réunis en assemblée générale ont rejeté par une majorité de 90 p. cent les dernières offres patronales.

Ces derniers sont sans contrat de travail depuis le 31 décembre, date d'échéance de la dernière convention collective.

Le syndicat exige une augmentation du salaire horaire de 50 p. cent pour un contrat d'un an alors que la partie patronale, soit la fabrique de la paroisse Notre-Dame-des-Neiges et celle de la paroisse Saint-François-d'Assise, propose une augmentation de 30 p. cent pour un contrat de deux ans.

C'est ainsi que si les revendications syndicales étaient acceptées, le salaire du fossoyeur passerait de $4.15 à $6.16 pour un contrat d'un an, alors que la partie patronale propose une augmentation de $4.15 à $5.00 l'heure pour la première année et à $5.50 l'heure pour la deuxième année.

Selon le curé de la paroisse Notre-Dame, M. Fernand Lecavalier, le syndicat n'a fait connaitre aucune contre-proposition aux dernières offres patronales, préférant recourir à la grève.

"Nous sommes toujours prêts à négocier, mais nous attendons le temps qu'il faut pour que le conflit se règle". a dit M. Lecavalier.

D'autre part, une rencontre devait avoir lieu hier entre la partie patronale et les directeurs de funérailles afin de trouver une solution à l'entreposage des cadavres qui devaient être inhumés ou devront l'être dans les jours prochains.

Hier, aucun convoi funèbre n'a traversé les lignes de piquetage et les dépouilles mortelles étaient gardées aux différents salons funéraires où elles étaient exposées.

Selon M. Marc Bourgie, directeur des salons Urgel Bourgie Ltée, cette situation ne peut durer indéfiniment puisque les salons ne sont pas équipés pour l'entreposage des cadavres.

"On peut attendre trois ou quatre jours au plus avant que cela ne représente un danger. Il faudra que les autorités publiques prennent leurs responsabilités", a dit M. Bourgie.

Pendant ce temps, au service de santé de la ville de Montréal, on observe l'affaire de loin "afin que, dans toute hypothèse, on puisse prendre les solutions possibles."

L'an dernier, une situation analogue s'était présentée lors d'un arrêt de travail déclenché par les employés du cimetière afin d'obtenir l'indexation de leur salaire au coût de la vie.

A cette époque toutefois, les cadres avaient accès aux terrains et ont pu entreposer les corps dans le charnier. Cette situation n'était cependant que tolérée par la ville de Montréal puisqu'un règlement municipal interdit l'entreposage des cadavres dans le charnier après le 31 mai, l'endroit n'étant doté d'aucun équipement spécial permettant la conservation des corps.

Hier, personne ne pouvait traverser les lignes de piquetage, même pour déposer au charnier.

André Talbot
OPTICIEN D'ORDONNANCES
7168, ST-HUBERT, Mtl Tél. 271-4868

éditorial

la presse
PAUL DESMARAIS président du conseil d'administration
ROGER LEMELIN président et éditeur
JEAN SISTO éditeur adjoint
YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

Vivre en paix en ce "global village"

D'ordinaire, quand un organisme tient une réunion annuelle, il invite une ou deux personnalités qui, tout en servant à la publicité de l'événement, se contentent de prononcer des allocutions ronflantes, remplies de généralités, pour ne pas dire de banalités.

Si l'Association du Barreau américain a voulu faire exception à cette règle, elle n'a pas raté son coup. On se demande même par quelle magie elle a pu faire se déplacer des personnages aussi considérables qu'Arthur Schlesinger et Raoul Berger, historiens de renom, Clarence M. Kelley, directeur du FBI, et pour couronner le tout, nul autre que l'illustre Kissinger, infatigable globe-trotter de la diplomatie américaine.

Loin de dire des banalités, ces gros canons de l'opinion ont rivalisé dans le sens du sérieux: l'un s'en prenant à cette "barbare" coutume des Américains "d'idolâtrer leur chef d'Etat", un autre parlant de l'obligation où se trouvent désormais ses concitoyens de renoncer à une petite part de leur liberté s'ils tiennent à sauvegarder une sécurité nationale gravement menacée.

Mais c'est, sans conteste, M. Kissinger qui a le mieux résumé les principales conditions de vie en commun dans le "global village" que nous habitons désormais.

Nous vivons à une époque où les armes, l'énergie, les satellites de communications, les transports aériens, l'espionnage, les entreprises multinationales, l'exploitation des fonds marins, et bien d'autres choses encore, ne peuvent plus faire autrement que de reposer sur des ententes internationales. Aussi, les accords SALT, si complexes qu'en soient les implications pour les profanes, restent les plus conséquents et les plus impérieux.

Mais, il y en a beaucoup d'autres comme, par exemple, ceux qu'on n'a pas encore réussi à conclure, et qui concernent le terrorisme et surtout la piraterie aérienne. La sécurité aérienne dépend de la collaboration de tous. Tant que des pays essayeront de se faire du capital politique en acceptant de servir de refuges aux pirates de l'air, on encouragera beaucoup plus qu'on ne corrigera ce désordre. M. Kissinger insiste, non sans raison, en faveur de sanctions à imposer aux pays qui compromettent la sécurité aérienne.

Les multinationales, à cause de leur vaste rayonnement et de l'impact qu'elles peuvent avoir sur diverses économies, devraient aussi faire l'objet de traités propres à définir leur rôle dans l'économie mondiale ainsi que leurs obligations à l'égard des priorités des pays où elles ont des succursales. Incidemment, bon nombre de dirigeants de multinationales commencent à souhaiter ardemment un code d'éthique international clair et précis.

Mais ce sont les droits de pêche et d'exploitation des fonds marins qui suscitent le plus de difficultés présentement, tant au Canada qu'aux Etats-Unis.

On sait que notre pays a du mal à faire admettre que sa souveraineté en matière d'eaux territoriales s'étend à 200 milles de ses côtes. L'URSS se permet, non seulement de venir jeter ses filets dans cette réserve, mais d'y retirer des quantités abusives de crustacés et de poissons. On espère que la rencontre de MM. Brejnev et Trudeau, à Helsinki récemment, hâtera la conclusion d'un accord de ce côté.

Pour ce qui est des Américains, ils sont actuellement en mesure de mettre en marche des chantiers de mines sous-marines d'où ils pourront extraire des nodules de manganèse contenant, non seulement du manganèse, mais encore du cuivre, du cobalt et du nickel. Mais l'absence d'un traité, s'ajoutant à des suceptibilités nationalistes, empêche trois grandes compagnies d'entreprendre les travaux. M. Kissinger a fait savoir, hier, que si l'on ne parvient pas à se mettre d'accord par traité d'ici 1976, son pays et d'autres puissances se verront obliger de procéder sans traité, ce qui compromettrait, peut-être à jamais, les chances d'avoir un contrôle international légal en ce domaine.

Les difficultés surgissent du fait que, dans certains pays, le plateau continental s'étend à plus de 200 milles, alors que chez d'autres, il est beaucoup plus étroit. Il semble impossible d'établir des normes uniformes pour tous les pays. La plateau continental du Canada s'étend à plus de 200 milles à certains endroits, et il recèle des richesses encore insoupçonnées. On comprend qu'Ottawa considère détenir un droit prioritaire sur ces trésors.

Par ailleurs, il faut admettre, avec M. Kissinger, que s'il fallait reconnaitre uniformément 200 milles comme eaux territoriales des pays riverains, 30 pour cent des océans se trouveraient sous contrôle territorial national, et il arrive que ce 30 pour cent engloberait à peu près toutes les grandes routes maritimes. On imagine les risques pour le commerce.

Vue d'un avion, la terre parait très grande, voire vide. Pourtant, les hommes se nuisent. C'est d'autant plus dommage qu'ils seraient maintenant en mesure de faire de très grandes choses, si seulement ils pouvaient accepter de se donner la main. C'est le défi de notre époque: un défi qu'on devrait pouvoir surmonter.

Jean PELLERIN

bloc-notes

Dictionnaire en main

M. Bourassa s'est égaré lorsqu'il a proposé son slogan sur la souveraineté culturelle. D'abord, un fédéraliste doit s'interdire non seulement toute parole mais toute pensée de souveraineté. Or, M. Bourassa adhère au fédéralisme canadien. On ne peut pas honorer Dieu et Satan.

On devine pourtant ce qu'a été son calcul. Il s'est dit qu'en prenant un mot au parti indépendantiste, il lui jouerait un bon tour. Est pris qui croyait prendre. Car, en apprivoisant en quelque sorte cet animal farouche qu'est la souveraineté, aux yeux de la population il rendait la bête inoffensive. L'incantation dissolvait peurs, préventions, appréhensions à l'égard de la doctrine véhiculée par le parti indépendantiste. Si M. Bourassa peut dire "souveraineté" sans que le ciel ne nous tombe sur la tête, pourquoi M. Lévesque ne peut-il pas prononcer impunément le même mot, même si on sait que l'un et l'autre ne mettent pas les mêmes réalités sous le même vocable!

De cela on est conscient à Ottawa et on s'en montre préoccupé. Comme il eût été plus habile, de la part du Premier ministre, d'annoncer qu'à l'avenir toute sa politique allait s'articuler autour de la formule suivante: fédéralisme libertaire! Il aurait même pu ajouter: le fédéralisme sera libertaire ou il ne sera pas!

En prononçant le mot "fédéralisme", il aurait évité le piège de l'hérésie. En ajoutant "libertaire", il clouait d'avance le bec à tous ses amis d'Ottawa, qui n'ont pas construit la cité libre pour rien.

Faute d'avoir pris ces précautions, M. Bourassa se voit servir des leçons de sémantique par M. Gérard Pelletier.

Dictionnaire en main, le ministre fédéral des Communications déclare à Chicoutimi que la souveraineté culturelle est incompatible avec le fédéralisme. Hérétique! M. Bourassa. Il est au fédéralisme ce que le "scab" est au syndicalisme. Ce sont des choses qui ne se laissent pas aisément pardonner. S'il persiste dans ses errements, il deviendra relaps. Tout cela commence à sentir le fagot.

On ne nous dit pas quel dictionnaire M. Pelletier a consulté. Un dictionnaire canadien, sans doute... Il est probable que le ministre adhère aux définitions de la culture que donnent les anthropologues. Pour ceux-ci, tout est culture, de la brosse à dents à l'architecture. A la limite, les parlements eux-mêmes sont des objets culturels. Dans cette perspective, seul le parlement d'Ottawa est un objet culturel souverain, Québec n'étant qu'une dépendance, dans tous les sens du mot.

Le reste n'est donc que littérature? Pas tout à fait. La commission Laurendeau-Dunton ne nous a pas laissé une définition bien claire de la culture canadienne. Il y a des gens très cultivés au Canada, mais qu'est-ce que la culture canadienne? On a dit que la culture est ce qui reste quand on a tout oublié. La culture canadienne est peut-être ce qui reste quand on n'a rien oublié de ce qu'on a vu ailleurs.

Si vous vous classez parmi les adeptes sincères de la culture canadienne, jamais vous ne direz que la télévision canadienne "singe" sa soeur américaine. Vous direz qu'elle s'en inspire, En cas de doute, consultez Radio-Canada; ou consultez les canaux 10, 7, 12, 6, etc. Si le doute persiste, ne regardez plus la télévision.

Guy CORMIER



Droits réservés

L'Opinion canadienne

La question des territoires de pêche du Canada

par la Presse Canadienne

Parmi les principaux éditoriaux parus dans la presse anglophone récemment, la Presse Canadienne a retenu celui portant sur le contentieux Canada-URSS au sujet des territoires de pêche, ainsi que celui concernant le différend Québec-Ottawa au sujet de la câblevision.

Droits de pêche

De tous temps, le contrôle des mers a toujours appartenu aux plus forts; les Phéniciens, les Danois, les Espagnols, les Britanniques, les Haidas sur notre propre côte, avant que n'arrivent des marines plus puissantes.

Les chalutiers soviétiques, qui sont en train de vider de leur poisson les mers canadiennes, agissent selon la tradition du plus fort.

Mais, s'il n'y a aucune façon de prévenir physiquement la destruction de nos pêcheries, il n'y a aucune raison de favoriser cette destruction. Le gouvernement a bien fait d'interdire les ports de l'Atlantique aux navires soviétiques, mais il a agi tardivement. Il devra aussi, rapidement, fermer les ports aux chalutiers espagnols et portugais, si la menace d'interdiction n'entraîne pas de réponse immédiate. L'interdiction signifiée aux Soviétiques imposera des sacrifices à ces ports qui ont vendu quelque 12 millions de gallons de mazout à la flotte russe, l'an dernier.

Cette perte est cependant minime en comparaison des pertes futures de poisson dues aux prises excessives des Soviétiques. Les chalutiers soviétiques pêchent environ deux fois le nombre de tonnes de poisson convenu...

Interdire l'accès aux ports ne sauvera pas les pêcheries. Que faut-il faire? La meilleure solution consisterait à porter la limite des eaux territoriales à 200 milles, et le gouvernement est soumis à de fortes pressions afin d'adopter cette solution...

Toutefois, si nous reportons cette limite à 200 milles, il faut la faire respecter. Les Etats-Unis peuvent faire respecter cette frontière de 200 milles mais nous, le pouvons-nous? Sommes-nous prêts à dépenser l'argent nécessaire, et même avons-nous cet argent, pour établir des flottes de patrouille, par air et par mer, pour faire face aux Russes, ou aux Américains, ou aux Britanniques sur l'une ou l'autre de nos trois côtes. Voyons les choses en face. Nous ne le pouvons pas.

Ainsi, dans la situation actuelle, la meilleure solution réside dans l'adoption d'une limite de 200 milles, négociée avec les pays en cause. Les Soviétiques, bien sûr, ont donné leur accord aux contingentements du poisson dans l'Atlantique; néanmoins, ils ont violé cette entente par la suite. Pourquoi respecteraient-ils leur parole dans le cas d'une limite territoriale de 200 milles? Et s'ils ne le faisaient pas, quelle différence y aurait-il entre une limite de 200 milles agréée de plusieurs pays, et cette même limite proclamée unilatéralement?

Il y a une différence fondamentale. Avec les limites habituelles de trois milles ou de 12 milles, défier la limite canadienne de 200 milles ne serait qu'un défi au Canada. Dans le cas de limites territoriales de 200 milles, défier la limite canadienne de 200 milles constituerait une provocation internationale et serait considérée comme telle...

THE VANCOUVER SUN
25-VII-75

La Cour Suprême et le Québec

Le ministre des Communications du Québec, M. Jean-Paul L'Allier, entonne une vieille complainte discréditée lorsqu'il déclare que la Cour suprême du Canada a un parti-pris contre le Québec.

La cour doit décider si la câblodiffusion fait partie de la radiodiffusion ou non. Le gouvernement fédéral affirme que oui, en se fondant sur un jugement rendu il y a 50 ans et plaçant sous juridiction fédérale la radiodiffusion, et réclame le pouvoir d'émettre les permis aux stations de télévision par câble.

M. L'Allier réclame le pouvoir d'émettre des permis pour le Québec, arguant que la télévision par câblodiffusion ne constitue pas de la radiodiffusion au sens propre du terme.

Laissons la cour décider. Toutefois, M. L'Allier, devant une assemblée de jeunes libéraux du Québec, a déclaré qu'il doutait de l'impartialité de la Cour suprême lorsqu'il est question d'un partage de juridictions entre les gouvernements fédéral et provincial, mettant en cause le Québec.

La cour n'a jamais fait de distinction pour le Québec. Ses décisions s'appliquent, de la même façon, à toutes les provinces. Elles reposent sur la loi, non sur la politique. Pas sur le parti-pris.

THE OTTAWA CITIZEN
29-VII-75

Le Code pénal et le viol

Les amendements proposés au Code pénal quant au viol modifieront complètement les lois en cette matière.

Depuis longtemps, la loi est telle que la victime n'ose faire de déclaration à la police. Cette crainte provient de l'accueil qu'ont reçu de nombreuses victimes de la part des agents de police chargés d'enregistrer leur déclaration. On peut pratiquement considérer certains interrogatoires comme une forme de harcèlement...

Selon la loi, s'il n'y a pas de preuve corroborante, le juge doit prévenir le jury qu'il est hasardeux de condamner le présumé auteur de viol. Le ministre de la Justice, M. Otto Lang, a déclaré: "La loi actuelle dit en quelque sorte que la parole de la victime d'un viol est moins crédible que la parole d'un accusé".

Sa proposition permettrait au tribunal de condamner l'auteur d'un viol sur la foi du témoignage de la victime. Si ce témoignage est accepté, le juge n'aura plus à prévenir le jury qu'il est risqué de condamner le présumé coupable à moins que le témoignage de la victime ne soit corroboré.

Alors que ces amendements rendront plus facile la condamnation des accusés de viol, nous ne pouvons que déplorer la disparition de toute protection dont jouissaient ces derniers...

En permettant que la simple parole de la victime puisse faire condamner un homme pour viol, nous craignons que le pendule n'oscille trop souvent dans l'autre sens...

On ne doit pas protéger la victime aux dépens de l'accusé et, si l'on ne précise pas les amendements proposés, nous craignons que cela ne se produise aisément.

THE TIMES HERALD
MOOSE JAW - 23 - VII-75

L'affaire Reid

Même à une époque où il est à la mode de suspecter l'activité politique de toutes sortes de choses, il est difficile de trouver ce dont M. John Reid a pu se rendre coupable.

Le député libéral de Kenora-Rainy River a fait des démarches auprès de son propre gouvernement, il y a quelques mois. Il désirait s'assurer de l'abandon d'une taxe spéciale sur les embarcations de plaisance...

Durant ces démarches, M. Reid eut la nette impression que le gouvernement allait vraiment abandonner cette taxe. Il en a avisé ses électeurs. Il nie que quiconque lui ait explicitement révélé l'abandon de la taxe; il en avait tout simplement l'impression... Il admet avoir fait des démarches afin que son gouvernement renonce à cette mesure d'imposition. Et puis? Il représente les électeurs qui l'ont mandaté à Ottawa pour, entre autres choses, préserver leurs intérêts...

Personne n'a prouvé ou même laissé entendre que M. Reid ait tenté de soudoyer ou de suborner quelqu'un lors de ses démarches...

Les députés au Parlement peuvent certainement manifester leur opposition par des déclarations aux Communes, mais il faudrait un crétin de premier ordre pour penser que l'activité des députés se confine à la Chambre des Communes. Naturellement, ils peuvent avoir des entretiens avec les membres du cabinet et des hauts fonctionnaires. Ils essaient de les convaincre que les solutions qu'ils apportent, les politiques qu'ils proposent sont inappropriées. Très souvent ils réussissent, non à cause d'un mauvais fonctionnement du processus politique mais bien parce qu'ils ont raison...

Pour le moment, à notre connaissance, M. Reid n'apparait coupable que d'avoir représenté la population de Kenora-Rainy River. On a demandé une enquête. Est-elle nécessaire?

THE CALGARY HERALD
26-VII-75

LA PAGE DES
lecteurs

la presse
MARDI
12 AOUT 1975



"Quand les hommes vivront d'amour"

Dans la chronique "Lettres des lecteurs", M. Pierre Vennat a publié une lettre de M. Yvon Duhamel dans laquelle ce dernier se porte à la défense de son petit ami Ti-Louis. Comme bien d'autres, M. Duhamel réclame des droits mais ne dit pas un mot des devoirs et des responsabilités.

Je me fais l'avocat du diable pour répondre à cette lettre parue dans LA PRESSE du 7 juillet 1975. Dans cette lettre, M. Duhamel se demande "quand cessera cette situation ridicule qui existe dans notre belle province" et il se plaint qu'on impose des sentences exemplaires en mentionnant surtout celle de M. Louis Laberge.

M. Duhamel devrait profiter de l'occasion pour réfléchir afin de comprendre qu'en 1975, l'incitation à la violence et le "langage des bulldozers" ne sont pas des moyens civilisés pour améliorer le progrès au Québec ni créer un climat comme il le dit dans sa lettre, de respect des droits des citoyens québécois, ni de chanter "quand les hommes vivront d'amour". Car la paix ne viendra jamais tant et aussi longtemps qu'on aura des "délégués de chantiers à gros bras" à la solde des syndicats qui sèment la terreur sur les chantiers et ruinent l'économie du Québec !

Tous ces "délégués" payés à gros prix uniquement pour empêcher les travailleurs de travailler, pourquoi les endure-t-on puisqu'ils ne font rien d'autre que de casser des bras et des gueules ? D'après M. Duhamel, M. Laberge a été condamné injustement mais, du même coup, il trouve que cette année la fête de la St-Jean a été un succès. Ce succès dont il parle ne serait-il pas le fait que les agitateurs étaient privés de leur principal chef ?

Je me réjouis, comme lui, que le 24 juin, sur la montagne, tant de monde soit allé prendre un bain d'amour et de fraternité et ce dans la paix et la sérénité. C'est évident qu'une telle fête, avec Mme Payette, ça fait moins de bruit qu'un "bulldozer"... mais malgré une grosse amélioration, cette année, elle était encore politisée. M. Duhamel dit "que M. Laberge a été reconnu coupable par un jury composé d'hommes et de femmes "manoeuvrés" d'une manière "insidieuse". Mais est-ce que les "agents-délégués" par la FTQ-Construction ne l'étaient pas insidieusement manoeuvrés ? J'ai beaucoup de sympathie pour les naïfs comme M. Duhamel qui se laissent "manoeuvrer" par des anarchistes prêts à tout détruire pour rendre les Québécois encore plus esclaves dans une réserve québécoises séparée, afin de mieux les manipuler... Mais tout ça se fait avec l'aide de la pègre organisée. J'aimerais mieux voir M. Duhamel dénoncer cette pègre dans sa prochaine lettre.

Tant mieux, si d'après la bonne volonté qu'il démontre à la fin de sa lettre, il en profite pour s'instruire et s'humaniser. Je ne le blâme pas entièrement, car il n'a commis que l'erreur d'être manipulé par des chefs révolutionnaires avides de l'appât du gain.

Cet homme me donne l'espoir qu'un jour les hommes vivront d'amour... Quant à la garantie du respect de nos droits, nous les aurons si nous avons le respect de nos devoirs... C'est le voeu que je formule.

Raymond DESCHENES
Ste-Agathe-des-Monts

Le français dans les hôpitaux et les professions

Le Parti libéral provincial s'était engagé dans son programme électoral de 1966 à faire du français la langue de travail au Québec. On eut cru qu'il y allait alors non pas d'une bonne dose de partisanerie politique ou de promesse électorale, mais bien d'un principe de justice voulant que la majorité se sente chez elle à Montréal. Nous parlons de Montréal et non du Québec comme tel parce que, sauf pour quelques exceptions, les autres municipalités du Québec ne vivent pas encore le drame de la souveraineté culturelle et, dans bien des cas, une bonne culture et récolte de patates valent bien des discours.

Au fond, je cherche encore moi-même à Montréal, au Québec et au Canada quelqu'un qui puisse définir ce qu'est, en matière de culture, une souveraineté. Un peuple qui ne contrôle ni son économie ni la culture de ceux qui ont la mainmise sur son économie et, par là, sur les règles du jeu politique, peut-il vraiment s'offrir, à lui-même, un choix entre conserver l'un ou l'autre?

Le dilettantisme intellectuel de monsieur Bourassa, pour habile qu'il soit politiquement, est la mesure d'un ostracisme qui n'a d'aboutissement que le génocide lentement mesuré de gens fort bien conscients que ce ne sera pas leur propre génération qui en subira les conséquences.

Que monsieur Bourassa nous répète, face à face, le sermon de la montagne, en l'occurrence les paroles magiques prononcées devant les jeunes libéraux dans un site enchanteur des Cantons de l'Est, nous en serons quittes pour une bonne boutade et peut-être une bonne bière. Mais qu'à cela ne tienne, tout enseignant ou prédicateur, fut-il thaumaturge à ses heures et par surcroit engagé dans un rituel d'exorcisme révocatoire du bill 22, n'a le droit d'entraîner dans une duperie savamment calculée la relève même de sa propre génération, voire de son propre parti politique.

Mais, au fait, qu'y a-t-il de changé dans le secteur hospitalier, depuis 1966 en matière de culture et de souveraineté culturelle?

En 1966, lorsque nous recevions des communiqués de l'un ou de l'autre des 22 hôpitaux anglophones de Montréal ou de leurs dépendants (médecins, administrateurs, avocats impliqués dans des réclamations pour le compte de patients accidentés), la langue de travail était l'anglais. Bien sûr qu'à notre tour nous avons compris au fil des années que ce n'était pas une gloire que de traiter dans une langue consacrant une aliénation culturelle et dénotant une situation de fait, de type colonial; bien sûr qu'à l'instar de tant d'autres, nous avons protesté du mieux que nous pouvions, mais le contrôle économique implacable de gens traitant avec des politiciens faibles et serviles, a vite eu raison des plus braves d'entre nous. Le Parti libéral provincial est puissant. Il est à l'image de ceux qui le tiennent solidement entre leurs griffes. Y a-t-il réellement un espoir? Il faudrait peut-être le demander aux jeunes libéraux.

Suite à l'élection provinciale de 1970 et à l'élection fédérale de 1972, un timide redressement de la situation semblait vouloir poindre, par exemple, dans les grands magasins de l'ouest de Montréal, où l'on pouvait espérer se faire servir en français. On retrouvait cependant encore des médecins experts francophones qui rédigeaient en anglais, pour le compte de maisons d'assurance anglophones opérant au Québec, des rapports d'expertise médicale faits dans le cas d'accidentés francophones. De grosses "maisons" d'avocats francophones se pliaient encore aux exigences linguistiques de la partie adverse dans le cas de litiges opposant entre eux des francophones dont l'un avait opté en poursuite ou en défense pour un avocat anglophone réputé dur. Les 75,000 francophones de St-Henri et des environs, après 40 ans de promesses électorales pour un hôpital bien à eux, s'en voyaient octroyer deux à l'élection de 1970 par nos politiciens traditionnels. Ils continuent toujours à recevoir au Montreal General Hospital, agrandi, des lits qui avaient été promis à l'hôpital Général de St-Henri, des bons soins en anglais, mais cette fois avec un certain sourire.

L'élection provinciale d'octobre 1973 démontra cependant le manque de clairvoyance de l'électorat francophone avec le résultat que l'on connait.

Regardons la situation présente bien en face. Les francophones plus âgés semblent toujours retranchés dans des camps politiques que leur ont dictés leurs ancêtres. Les problèmes constitutionnels et linguistiques laissent présager pour les francophones un désastre pas tellement lointain. Le professeur Jacques Henripin, dans une étude commandée par le fédéral, l'a dailleurs confirmé.

En 1975, quinze ans après la supposée immolation du duplessisme et l'apothéose glorieuse annoncée par la chevauchée libérale, avons-nous vraiment gagné au change? Le bourassisme, même érigé en culte par l'image, diffère-t-il du duplessisme dans toute sa splendeur? Les jeunes libéraux et leurs ainés sont-ils vraiment logiques avec eux-mêmes ou est-ce nous qui portons des oeillères?

Pour ma part, j'enlèverai ces oeillères le jour où un concitoyen francophone de St-Henri ou de Rouyn-Noranda pourra s'adresser en français à l'ensemble de ses médecins et de ses infirmières au Royal Victoria ou au Montreal General Hospital; le jour où les avocats parlant anglais, qu'ils soient anglo-saxons, juifs ou italiens, m'écriront en français; le jour où nos avocats parlant français auront le courage de rédiger en français la correspondance échangée avec leurs homologues anglophones ou avec des compagnies d'assurances avec lesquelles ils font affaire.

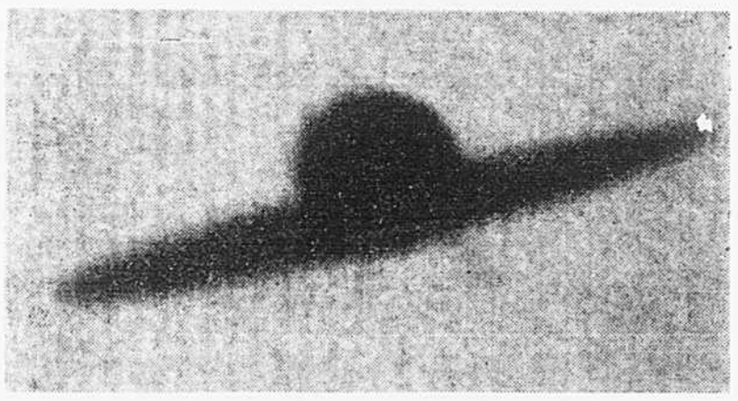
Mes parents ont quitté ce qui se serait classé, d'après la nomenclature Trudeauidienne d'aujourd'hui, district bilingue Edmonton (Alberta) comptant en effet quelques 20% de francophones dans les années 40, 10% dans les années 50, 5% dans les années 60 et maintenant à peine 3%. La liste des villes et villages de l'Ouest canadien qui ont subi le même sort n'en finirait plus.

Le fédéral, face à un milliard de Chinois qui cherchent du terrain pour se délasser un peu, face aux Arabes qui ne savent que faire des pétrodollars, face à la crise démographique mondiale et enfin face à l'appétit naturel de nos bons voisins américains n'a qu'à délier un peu les restrictions sur l'immigration et les prévisions du professeur Henripin pour l'an 2000, risquent de classer leur auteur au rang du plus conservateur des conservateurs. Y aurait-il une consolation à se dire qu'au fond ce seront nos trois colombes, bien de chez nous, qui auront enrégimenté toute une génération de bons libéraux à l'autodestruction de la race, au nom de concepts sociologiques inverses aux valeurs acceptées, qui veulent que l'individu appartienne à un groupe homogène, bien défini, dans lequel il retirerait toute son inspiration et le souffle de vie qui l'amènerait bien souvent au dépassement de lui-même, dans la recherche de son propre bonheur et de celui des autres?

On a construit des super-écoles (polyvalentes), on a érigé des industries gigantesques menant à la déshumanisation en milieu scolaire et de travail; on a parlé en termes de fédéralisme comme remède aux malaises des peuples. Des penseurs plus sages, par exemple René Dubos, nous convient maintenant à un retour aux sources, au régionalisme fort qui donne aux gens le pouvoir de s'exprimer et de participer au développement intégral tant psychique que physique de leur patelin.

Pour nous, c'est cela la souveraineté culturelle, et nous n'avons pas besoin des élucubrations de monsieur Bourassa dans sa mise en conserve du bill 22, pour nous servir de compas ou de girouette. Dans le cas présent, c'est du pareil au même. Quant au personnel des 22 hôpitaux auxquels nous avons fait allusion, nous saluons leur compétence et leur dévouement en présence de la maladie qui, elle n'a pas de frontière. Puissent ces gens nous lire et nous comprendre, pour enfin apprendre notre langue comme nous apprenons la leur, en plus d'autres parfois. Les communications ne s'en trouveraient que meilleures.

Guy BLANCHARD, M.D.



Un signe dans le ciel

Mardi le 22 juillet dernier, vers les 22 heures, j'ai été à même d'observer un phénomène pour le moins étrange.

En effet, j'ai aperçu dans le ciel comme un ensemble de carreaux lumineux, comme un objet illuminé presqu'immobile et qui semblait s'étirer et se contracter. J'étais environ à la hauteur des rues Saint-Denis et Jarry. "L'objet" se trouvait face à moi, comme surplombant la rue Saint-Denis vers le sud, à une altitude moyenne qui aurait pu être celle d'un avion. Le dit "objet" s'est déplacé lentement vers l'ouest (à peu près parallèlement à la rue Jarry), à ce point lentement que j'avais peine à admettre que ce puisse être un avion. La lumière qu'il émettait ressemblait parfois à une flamme. De plus une lumière rouge clignotait. Il s'est éloigné à une vitesse disons moyenne.

Quelques instants plus tard, je l'ai vu revenir en sens contraire et apparemment plus vite.

Il m'a semblé à ce moment qu'il avait une forme cylindrique dont l'axe formait avec l'horizon un angle d'environ 45°, orienté vers l'est, dans le sens de sa course. "L'objet" semblait pivoter sur lui-même autour de cet axe, de la gauche à la droite. Il m'a semblé de plus que l'impression de flamme que j'avais cru préalablement distinguer pouvait être due au pivotement de carreaux illuminés occupant tout le pourtour de ce cylindre. L'objet semblait se déplacer sans bruit. Je ne l'ai plus revu.

Une personne m'accompagnait à ce moment-là et son témoignage ne différait pour ainsi dire pas du mien. Nous avons rencontré deux personnes chemin faisant, lesquelles s'interrogeaient elles aussi sur ce phénomène. Une cinquième personne m'a avoué récemment avoir aperçu quelque chose du genre à peu près à ce moment et je pense que l'observation dont elle m'a fait part a trait au même phénomène que celui que j'ai pu observer.

J'ai été surpris dans les jours subséquents de constater que votre journal (pas plus que d'autres publications ou postes de radio et de télévision...) n'avaient pas signalés ce phénomène.

De deux choses l'une: ou bien personne ne vous a communiqué une telle observation, ou bien vous n'y avez pas porté attention. Peut-être encore avez-vous élucidé le phénomène mais, alors, il aurait mieux valu que vous en fassiez part à vos lecteurs.

J'espère que vous tiendrez compte de mon témoignage et que vous tenterez de vérifier auprès des autorités compétentes (postes de radar, aéroports...) si oui ou non il y a eu un phénomène mystérieux (qu'ils auraient préférés taire ?)

La chose me semble importante.

Robert LOCAS
Montréal.

S.V.P. LA PRESSE publie avec plaisir les lettres qui répondent aux conditions suivantes: intérêt du sujet, concision, courtoisie dans la discussion, nom et adresse de l'auteur. Elle se réserve le droit de les abréger au besoin et d'accorder priorité aux lettres dactylographiées.

Réponse à M. Jean-Hugues Bastien, étudiant

J'ai lu avec intérêt le commentaire de Jean-Hugues Bastien, paru dans LA PRESSE du 4 août dernier. Ce texte attaque la politique de sélection des nouveaux étudiants au module de Communication de l'UQAM. On peut résumer le point de vue de Monsieur Bastien, candidat non-sélectionné par le module pour l'automne 1975, en disant qu'il affirme 1) que c'est l'idéologie politique qui est le principal critère de sélection; 2) que pour être retenu, le candidat doit avoir une idéologie qui coïncide avec celle du directeur du module; 3) que, par conséquent, la problématique de formation à la communication à l'UQAM est d'apprendre aux étudiants à politiser l'information d'abord, à transmettre les messages ensuite; 4) que la prise de conscience politique n'est pas une prise de conscience suffisamment globale des réalités sociales et humaines.

Comme ce texte peut laisser au lecteur l'impression qu'il existe, au module de communication de l'UQAM, des pratiques de censure idéologique, il m'apparait important d'éclaircir la situation et de montrer que les trois premières affirmations de Monsieur Bastien sont fausses.

1) D'un côté, près de 600 candidats ont soumis une candidature à ce module pour 75-76. De l'autre, une capacité d'accueil limitée par un manque de personnel d'encadrement, de ressources financières et d'équipement audio-visuel, oblige à un contingentement fixé à 85 nouveaux admis.

Si nous pratiquons à regret, une sélection, ce n'est pas, comme le pense Monsieur Bastien, pour éliminer les candidats "nuisibles". C'est qu'il est matériellement impossible d'accepter l'ensemble des candidats admissibles.

Jamais, l'idéologie politique du candidat n'a été retenue comme critère de sélection. Les comités de sélection en ont retenu essentiellement trois: le type de formation souhaitée par le candidat (le module n'est pas une école professionnelle), son vécu (expériences de travail dans ou hors secteur, expériences d'insertion dans le milieu, etc.), et ses projets (intervention dans le milieu, recherche et expérimentation dans le domaine des communications, etc.). Nous étions particulièrement sensibles aux capacités du candidat à s'exprimer oralement et par écrit, ainsi qu'à synthétiser et schématiser ses idées.

2) L'affirmation suivant laquelle il est nécessaire de partager l'idéologie du directeur pour être admis au module, est complètement fausse et particulièrement tendancieuse. J'insisterai sur le fait que la procédure de sélection, découpée en trois phases (pré-sélection, entrevues, révision), a été assumée collectivement par un comité de pré-sélection (2 professeurs, 2 étudiants), trois comités de sélection (dans chaque cas, un professeur et un étudiant) et un comité de révision (un professeur, un étudiant et le directeur du service de l'admission de l'UQAM).

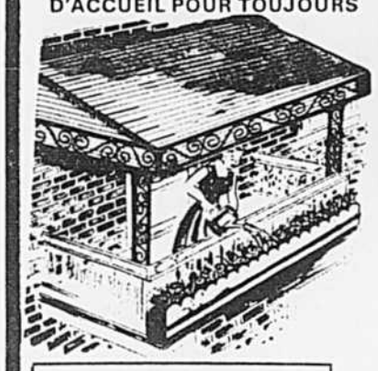
3) Il est faux de prétendre que nous cherchons à donner la priorité à une soi-disant "politisationi" de l'information à transmettre. La diversité et l'hétérogénéité idéologique des projets élaborés et/ou réalisés par les étudiants du module, depuis deux ans, en font largement la preuve.

Il ne faudrait toutefois pas conclure que nous définissons les moyens de communication comme neutres idéologiquement et susceptibles de véhiculer indistinctement tous les contenus. On ne peut penser utiliser les moyens modernes de communication en faisant abstraction de l'industrie culturelle qui les supporte, de la logique du profit qui anime cette dernière, de la pollution informationnelle qu'elle introduit. C'est la raison pour laquelle la critique des modèles existants de communication sociale, constitue un axe principal du programme du module, interrogeant dialectiquement le second axe, à savoir: l'apprentissage proprement-dit des techniques de communication.

4) Je souscris à l'affirmation de Monsieur Bastien quand il constate que la prise de conscience politique n'est pas une prise de conscience suffisamment globale des réalités sociales et humaines. Je définirais le projet d'une communicologie comme l'ensemble des tentatives pour effectuer un "saut épistémologique" d'une "multidisciplinarité" vers une "transdisciplinarité". Par cela, le dépassement de la pensée fragmentaire et disciplinaire est peut-être possible.

Afin de dissoudre le politique, la perspective transdisciplinaire le révolutionne. On s'ouvre à l'interdépendance des flux d'énergie et d'information qui circulent dans l'écosystème, aux modèles de contrôle et de consommation sociale du temps qu'ils impliquent. Dans ces conditions, la critique politique devient civilisationnelle et entraine la recherche d'un nouveau modèle culturel devant pénétrer notre quotidienneté tout autant que la vie politique. Comme le dit Edgar Morin, l'heure est venue de "révolutionner l'idée de révolution".

Serge PROULX
Directeur du Module des Communications

SPÉCIAL POUR 7 JOURS
TERMES FACILES
JUSQU'À 2 ANS POUR PAYER
PAS DE COMPTANT
ACHETEZ MAINTENANT ET EPARGNEZ!
DONNEZ À VOTRE MAISON UNE MAGNIFIQUE APPARENCE D'ACCUEIL POUR TOUJOURS
AUVENTS de FIBRE DE VERRE TRANSLUCIDE
BALCON
$299.95
Chacun INSTALLÉ

GARANTIE MORRIS
DEPUIS PLUS DE 50 ANS
MARCHANDISE SATISFAISANTE
OU REMPLACÉE SANS FRAIS
VOTRE CHOIX DE 14 COMBINAISONS DE COULEURS EN ALUMINIUM ET 10 EN FIBRE DE VERRE.
LONGUEUR 96" — PROJECTION 48" — PENTE 26°.
Grandeurs plus petites disponibles à prix plus bas.
N'attendez pas que la pluie ruine vos balcons et portes ou que le soleil brûle votre peinture. Profitez de cette occasion pour obtenir une protection à l'année contre les intempéries avec de magnifiques auvents MORRIS et faites de votre maison l'envie de votre entourage. Seulement les auvents MORRIS permanents sont dessinés et fabriqués entièrement au Québec par des Québécois pour nos climats rigoureux, possèdent les meilleures caractéristiques et en plus, de nombreux nouveaux perfectionnements spéciaux. Permettez-nous de vous donner une démonstration gratuite et un estimé sur nos auvents de meilleure qualité pour vos fenêtres, portes, balcons, magasins, etc., dans un choix e styles et de couleurs.
Wm MORRIS & FILS MTL INC
LE PLUS GRAND NOM DANS LE DOMAINE DES PORTES ET FENETES
ESTIMATION GRATUITE
342-3800
SOIR
737-1960
5479, AVENUE ROYALMOUNT, V.M.R. (1½ rue à l'ouest de Décarie et de la Savane)
Succursale à Québec, 283, rue Saint-Paul Tél.: 522-5763

Des "lignes de conduite" pour les multinationales

Le secrétaire d'Etat américain Henry Kissinger a suggéré, à défaut d'un traité formel, l'établissement de "lignes de conduite" internationales à l'égard des grandes corporations multinationales.

A son avis, ces directives devraient tenir compte du rôle positif joué par les multinationales dans l'économie mondiale, en même temps qu'elles les astreindraient à respecter les lois et les priorités des pays dans lesquels elles opèrent.

Il faudrait donc, a-t-il précisé, qu'on établisse "non seulement les obligations des multinationales, mais encore les responsabilités des Etats envers les entreprises étrangères fonctionnant sur leur territoire".

Il a conclu que d'après Washington, il est possible de concilier le fonctionnement de ces grandes corporations au besoin de souveraineté des pays:

"La capacité des nations de régler ce problème de façon constructive nous permettra de voir si notre avenir économique se déroulera sous le signe de la recherche de solutions communes ou sous celui des conflits d'idéologies."

LES PIRATES DE L'AIR

Dans un autre domaine, la communauté internationale doit prendre d'urgence des mesures vigoureuses pour refuser tout asile aux pirates de l'air et aux terroristes, et pour punir les Etats qui les aident ou s'abstiennent de les traduire en justice, a réclamé M. Kissinger.

Des ententes sur les pirates de l'air et sur l'enlèvement des diplomates ont déjà été conclues, a-t-il noté, mais elles sont insuffisantes, et certains pays ne les respectent pas. M. Kissinger a rappelé la proposition faite à ce sujet par son pays aux Nations unies en 1972, et a suggéré qu'une formule de ce genre soit de nouveau étudiée et, cette fois, adoptée.

Il a également demandé que soient ajoutées à la Convention de Genève des règles prévoyant la surveillance du traitement réservé aux prisonniers de guerre par soit un pays neutre soit un organisme comme la Croix-Rouge.

Les Etats-Unis, a-t-il poursuivi, tenteront par ailleurs de faire adopter un protocole interdisant les souffrances inutiles, les exécutions sommaires et la torture dans les guerres civiles.

Une dernière partie du texte du secrétaire d'Etat, qui traitait du Droit de l'Espace et de l'utilisation pacifique du cosmos, a été totalement passée sous silence, pour une raison inconnue.

Les grandes banques d'informations, une vue de l'esprit?

par Yves LECLERC

Les juristes et la presse vont à l'encontre des voeux du public quand ils s'inquiètent du danger que représentent les grandes banques d'informations sur ordinateurs, a soutenu hier au congrès du Barreau américain le maire de Columbus, M. Tom Moody.

"Je m'inquiète plus, a-t-il dit, de la réaction instinctivement favorable des citoyens à ces banques que des banques elles-mêmes. Pour la plupart des gens, la menace à leur intimité et à leur vie privée n'est qu'une abstraction, tandis que le problème du crime et de la sécurité publique les prend aux tripes.

"Ils voient les banques d'ordinateurs comme un autre outil dans la lutte contre la violence, et souhaitent qu'on les utilise à fond, sans souci des autres conséquences."

M. Moody, lui-même ancien officier de sécurité militaire, participait à un débat sur l'intrusion des ordinateurs dans la vie des individus.

La discussion avait débuté par un reportage filmé du plus terrifiant effet sur la quantité énorme et la faible véracité des informations que possèdent les services de police sur des millions d'individus (cinq millions de dossiers au FBI seulement), et sur la facilité avec laquelle ces dossiers peuvent être consultés par pratiquement n'importe qui.

Les reporters du réseau ABC y prennent le directeur du FBI, Clarence Kelley, en flagrant délit de dissimulation et de fausseté, et font la preuve que la police de Kansas City possède sur le maire de sa propre ville un "dossier" qu'il est relativement aisé de se procurer et qui mentionne... deux condamnations pour avoir enfreint le règlement municipal sur les chiens.

Au début de la discussion, le procureur général de la Californie, M. Evelle Younger, a admis qu'il est impossible de concevoir un système d'informatique complètement à l'abri des indiscrétions.

Pourtant, la Californie est un des Etats qui ont les règles les plus strictes en ce domaine. "Il ne faudrait cependant pas exagérer dans le sens contraire, a conclu M. Younger, jusqu'à ce que les banques deviennent totalement inefficaces."

Au Canada

Enfin, Kenneth Katz, haut fonctionnaire du ministère fédéral des Communications, qui représentait le point de vue canadien, a noté qu'ici, contrairement aux USA, le concept d'"intimité" ou de vie privée n'est pas explicitement protégé par la constitution ou la loi; il est impossible, a-t-il donné en exemple, de trouver au Canada un cas de jurisprudence basé sur cette notion.

Cependant, a-t-il poursuivi, les provinces (depuis la Colombie-Britannique en 1971) ont commencé à légiférer dans ce secteur, et même si le concept est nouveau au Canada, il tend à s'étendre et à se préciser très rapidement. Mais pour le moment, il n'y a dans notre pays aucune loi générale qui régisse l'accès aux dossiers publics ou privés, ou même la confection de ceux-ci.

CONTROLE

(SUITE DE LA PAGE A 1)

cela constitue donc à toutes fins utiles, une autorisation implicite de procéder.

Par ailleurs, les Services de protection de l'Environnement qui, en vertu de la loi de l'Environnement, détiennent tous les pouvoirs d'intervention, disent s'être entendus avec toutes les autres instances fédérales et provinciales pour interdire toute activité de remplissage dans la région de Montréal, particulièrement dans le fleuve.

L'article 22

Or, ces services ne possèdent pas de réseau de contrôle autonome et ils n'agissent devant les tribunaux qu'après l'intervention de tiers-plaignants. On pourrait ainsi conclure à une absence de volonté de faire prévaloir les dispositions pourtant claires de la loi de la qualité de l'Environnement.

L'article 22 de la loi sur l'Environnement oblige en effet quiconque veut exercer une activité susceptible de contaminer l'environnement à "obtenir du directeur de l'environnement un certificat d'autorisation". Or, à l'heure actuelle, le gouvernement ne met pas cette disposition en application; les mesures de protection ne sont ainsi que sporadiques. Nombre d'observateurs estiment à ce sujet que l'incapacité gouvernementale à s'indigner devant les infractions à la loi de l'environnement est viscérale. Les moyens que le gouvernement accorde à ses services — une quinzaine de millions de dollars contre cent cinquante en Ontario — peuvent certes expliquer en partie la carence administrative actuelle. Il n'en demeure pas moins que la remise aux mains des Richesses naturelles des contrôles de la qualité de l'Environnement équivaut à céder aux ingénieurs des Richesses naturelles des responsabilités qui pourraient être mieux exercées par des administrateurs préoccupés par l'équilibre biologique du milieu.

Quoi qu'il en soit, les interventions ad hoc des Services de protection ont donné quelques résultats. Suite aux révélations de LA PRESSE, les activités de remblayage sur l'île Sainte-Marguerite, dans l'archipel de Boucherville, ont cessé. D'autre part, un examen de la situation à Verdun et à Sainte-Marthe est en cours.

Dans une conférence qu'il prononçait le printemps dernier à Québec, le responsable des territoires des lits des rivières aux Richesses naturelles, M. C.-E. Beaudoin, s'inquiétait de l'envergure des empiétements sur le fleuve — un mille à certains endroits (!). "Nous nous vantons d'avoir un grand pays", disait-il, "il serait donc illogique d'agrandir le territoire en terre ferme, en occupant, par le remplissage, le lit des cours d'eau".

AGIR

(SUITE DE LA PAGE A 1)

de vouloir poser un ultimatum aux autres pays; il a insisté fortement sur les avantages de règles négociées entre les intéressés plutôt que de décisions unilatérales. "L'échec d'un consensus sur ces questions, a-t-il averti, mènerait à des rivalités commerciales et militaires échevelées et à un chaos politique croissant." A son avis les négociations actuelles (qui se poursuivront à New York le printemps prochain) "sont peut-être la dernière chance qu'a le monde" d'éviter cela.

Si elles échouent, cependant, "les Etats-Unis n'ont rien à craindre de la compétition. Notre technologie est la plus avancée, et notre marine est assez forte pour défendre nos intérêts" (M. Kissinger a cependant sauté par-dessus ces deux phrases, qui se trouvaient dans son texte remis à la presse).

D'autre part, une loi sur les eaux territoriales a déjà été adoptée par le Sénat des Etats-Unis, et le gouvernement retarde son adoption à la Chambre pour donner aux négociations internationales une chance d'aboutir. Mais il ne le fera pas indéfiniment, et il est résolu "à aider à mener la conférence sur le Droit de la Mer à terme en 1976, avant que la pression des événements et des conflits rendent un consensus international irréalisable".

CLAUSE

(SUITE DE LA PAGE A 1)

ou plus. Quelques conventions basées sur des rémunérations à la pièce ou sur le nombre de milles parcourus ont été exclues.

L'industrie manufacturière

Bien que la proportion de l'ensemble soit presque répartie également, il n'en est pas de même selon les secteurs.

C'est ainsi que l'industrie manufacturière a accepté dans une très forte proportion d'accorder la clause de vie chère.

C'est ainsi que sur un total de 155,180 travailleurs couverts par les conventions de travail signées dans la période en cause, 123,255 disposent d'une clause de vie chère contre seulement 31,925 qui ne l'ont pas.

Par contre, la situation est inversée dans les industries de services (et autres, non manufacturières) où 260,150 travailleurs ont obtenu la clause et 395,390 ne l'ont pas eue.

Il est relativement aisé de comprendre le point de vue des entreprises de production de biens qui non seulement pourront augmenter le prix de leurs articles mais ne seront pas en mesure de le cacher à leur personnel: employeurs et employés sont donc sur le même pied face à l'inflation.

L'attitude dans le secteur des services est plus nuancée, l'entreprise n'ayant pas toujours la même possibilité de reporter sur le consommateur toute hausse de ses coûts.

L'écart

L'attitude des producteurs de biens est d'autant plus facile à comprendre que l'écart entre hausse avec clause et sans clause est plus élevé que pour l'ensemble des secteurs.

D'après les statistiques officielles, la hausse moyenne accordée dans l'ensemble des conventions collectives (500 employés et plus) de l'industrie manufacturière entre juin 1974 et juin 1975 est de 12.9 p.c. avec en plus clause de vie chère, à comparer à 17.8 p.c. sans clause, soit une différence de 4.90 p. cent.

L'explication donnée plus haut montre donc que la clause obtenue ne commence à être utile que si la hausse annuelle des prix dépasse 9.80 p. cent: tout le reste est à la charge du travailleur par rapport à son homologue ne disposant pas de clause de "protection" mais d'une hausse supérieure ferme et décidée d'avance.

Par contre l'écart est beaucoup moins accusé pour les firmes non manufacturières-avant tout les entreprises de services — où la hausse moyenne des conventions signées est de 15.9 p.c. avec clause et 18.7 p.c. sans clause, soit un écart de 2.80 p.c.

Le Québec, en tête

Statistique Canada précise que ces conventions visent toutes les industries sauf celles de la construction.

Par répartition géographique on dénombrait au Canada, à la fin de juin 1975: 848 conventions collectives particulières (quelles que soient la date de signature) regrupant 1,746,330 travailleurs (chaque convention concernant 500 employés ou plus).

C'est le Québec qui vient en tête avec 439,610 travailleurs intéressés, l'Ontario suivant avec 406,050.

Il faut toutefois préciser que 407,295 travailleurs "nationaux" sont couverts par des conventions collectives concernant plusieurs provinces à la fois.

Enfin, si le Québec devance l'Ontario au chapitre des conventions provinciales c'est avant tout grâce aux industries de services: sur les 439,610 travailleurs concernés, 318,350 sont du secteur non-manufacturier pour seulement 121,260 dans la production.

Au contraire l'Ontario domine dans ce dernier secteur avec 206,650 travailleurs.

Pour résumer, sur les 1,746,330 travailleurs actuellement couverts par des conventions collectives d'effectifs supérieurs à 500 par unité, seulement 383,405 disposent d'une clause de vie chère, soit moins de 22 p. cent.

Une grève paralyse les services publics de la Saskatchewan

REGINA — Les 5,000 cols bleus du gouvernement de la Saskatchewan, en grève depuis 10 jours, ayant établi hier des piquets de grève devant tous les édifices gouvernementaux, les 8,000 autres membres de l'Association des employés du gouvernement de la province se sont solidarisés avec les grévistes, paralysant ainsi les services publics. Les services essentiels étaient maintenus et les agents de la GRC remplaçaient les gardiens de prison, mais les magasins d'alcool, les centres de bien-être et les services d'électricité et de téléphone étaient complètement paralysés. Les cols bleus, qui touchent un minimum de $2.80 l'heure, réclament $4.75, mais le gouvernement leur offre $3.23. Le comité de négociation du gouvernement devait décider, hier, si le conflit serait soumis à la médiation.



(Droits réservés)

Lamontagne nie vouloir succéder à Jean Marchand

La station de télévision CFCM de Québec a annoncé hier soir, après avoir recueilli diverses informations dans les milieux politiques de la vieille capitale, que le maire Gilles Lamontagne aurait l'intention d'abandonner son poste prochainement pour se porter candidat sous l'étiquette libérale dans la circonscription de Langelier, en remplacement de M. Jean Marchand, l'actuel ministre des Transports, qui aurait décidé d'abandonner la scène politique fédérale.

Joint à son domicile tard en soirée, le maire de Québec a démenti la nouvelle soulignant qu'il ne s'agissait que de spéculations. "Il n'y a aucun fondement à cette hypothèse et j'ai bien l'intention de demeurer maire aussi longtemps que possible", a-t-il dit.

Quant à M. Marchand, il a été impossible de faire confirmer son abandon prochain de la scène politique.

On se rappelle qu'au mois de juin dernier, lors d'une fête pour commémorer son dixième anniversaire de vie politique, il avait laissé entendre à Québec qu'il se retirerait de la scène politique fédérale, sans toutefois indiquer de date.

OFFREZ-VOUS AVANT LA FIN DE L'ÉTÉ UNE NOUVELLE CUISINE, SALLE DE BAINS ou SALLE DE JEUX



10% DE RÉDUCTION
SUR LE TARIF ORDINAIRE POUR UN TEMPS LIMITÉ SEULEMENT

À voir absolument
LES FABULEUSES CUISINES MODULAIRES MHS
32 COULEURS ET TEINTES AU CHOIX
VARIÉTÉ DE BOIS: • CHÊNE • ÉRABLE • CERISIER • PIN
GRAND CHOIX DE CABINETS FORMICA LAMINÉS
• LUXUEUX MOBILIER POUR • CHAMBRES À COUCHER • BIBLIOTHÈQUES • SALLES DE JEUX • SALLES DE BAIN • BUREAUX • SALLES DE T.V.



QUALITÉ INSURPASSABLE À PRIX IMBATTABLES
POUR ARMOIRES 21 PIEDS (HAUT/BAS) — COMPAREZ:
• FIESTA $894
• SIERRA $959
• ORLÉANS $1,023
• ALHAMBRA $1,207
• PECAN $1,283
• SHERWOOD $1,536
• VINTAGE $1,714
• MEDITERRANEEN $1,910
• QUAKER MAID $2,434
CHEZ MHS IL EXISTE DES CUISINES POUR TOUS BUDGETS ET TOUS LES GOÛTS
Pas de déceptions chez MHS puisque nos concepteurs et décorateurs établissent pour vous des dessins en perspective avant le début des travaux.

PIÈCES ADDITIONNELLES

Ajouter les pièces supplémentaires qu'il vous faut et économisez des milliers de dollars plutôt que de déménager dans une maison plus grande ou vous auriez à rembourser une hypothèque à taux d'intérêt élevé. Nos prix comprennent la finition intérieure et extérieure. Consultez nos experts maintenant.
De $25.00 à $100.00 le pi. car. selon la qualité choisie
Gros oeuvre (charpente)
$20.00 à $30.00 selon la qualité choisie

SALLES DE JEU

C'est maintenant le temps de vous faire une salle de jeu. Les salles de jeu construites par MHS sont très spéciales. Elles sont faites selon vos goûts. Nous offrons un choix complet de panneaux muraux, de couvre-planchers et de carreaux de plafond. Isolation complète. Les prix comprennent aussi les conduits de chaleur et les travaux d'électricité.
12' x 22'
$1,995 — $2,495 — $2,995
selon les matériaux choisis

ÉLÉGANTES SALLES DE BAINS

Rénovez votre salle de bains actuelle ou ajoutez-en une supplémentaire. Choix de styles et couleurs. Coiffeuse mur à mur, etc.
$1,495, $1,995, $2,495
dépendant du choix

DEMANDEZ UNE ESTIMATION COMPLÈTE POUR...
• Garages • Rajouts • Cuisines • Mansardes
• Toitures • Auvents • Revêtement aluminium
• Fenêtres aluminium • Imperméabilisation de sous-sol • Menuiserie
• Lucarnes • Gouttières • Salles de jeu • Allées

NETTOYAGE ET PEINTURE DE MAISON
Nous offrons un service complet de nettoyage et de peinture de maison. Nous nettoierons murs et plafonds, tapis, moquettes, meubles rembourrés, parquets ou fenêtres. NOUS FAISONS AUSSI LES TRAVAUX DE PEINTURE INTÉRIEURE DE PREMIÈRE QUALITÉ.

VENEZ VISITER NOTRE SALLE D'EXPOSITION SISE DANS L'ÉDIFICE CESCO
4058 OUEST, RUE JEAN-TALON (VASTE STATIONNEMENT GRATUIT)

SERVICE DE RÉNOVATIONS MÉTROPOLITAIN

OUVERT LE DIMANCHE
HORAIRES SALLE D'EXPOSITION:
Lundi à mercredi: 9:00 a.m. à 5:00 p.m.
Jeudi et vendredi: 9:00 a.m. à 8:00 p.m.
Samedi: 9:00 a.m. à 4:00 p.m.
Dimanche 11:00 a.m. à 5:00 p.m.



482-0600

L'ancien conseiller de Johnson engagé au COJO

par Guy PINARD

Le Comité organisateur des Jeux olympiques a annoncé hier l'engagement de M. Jean Loiselle au poste de conseiller spécial en relations publiques du président et commissaire général du COJO, M. Roger Rousseau.

Cette nomination inattendue apparait comme un vote de non confiance pour l'équipe du directeur général des Communications, M. Raymond Beauchemin, d'autant plus que M. Loiselle dépendra directement de M. Rousseau, même si les dossiers dont il aura la responsabilité auraient normalement dû échoner sur le pupitre de M. Beauchemin.

Cette crainte de la presse locale a toutefois été démentie par le vice-président-directeur général Simon Saint-Pierre et par le principal intéressé, M. Loiselle.

Il faut dire que la presse locale n'a pas encore oublié les tiraillements vécus aux Communications à l'époque de la direction bicéphale, tiraillements qui risquent fort de se représenter puisque de nouveau, deux paliers de décision seront responsables de l'image du COJO.

Qui est Jean Loiselle ?

M. Loiselle a fait sa marque en politique, tout particulièrement à l'époque où M. Daniel Johnson dirigeait la province. Il était aussi influent auprès du regretté Premier ministre que pouvait l'être M. Paul Desrochers auprès de M. Robert Bourassa.

Au moment de son engagement au COJO (qui daterait de mai offisieusement sinon officiellement), M. Loiselle était président-directeur général de Jean Loiselle Inc., ayant quitté la fonction publique depuis 1973.

Le vice-président-directeur général Simon Saint-Pierre a mis la presse en garde contre les interprétations selon lesquelles la nomination de M. Loiselle serait une nomination politique ou représente un vote de non-confiance envers M. Beauchemin.

"Cette nomination fait suite au plan global de M. Beauchemin, qui était débordé et qui reclamait de l'aide", a dit M. Saint-Pierre.

Ce dernier n'a toutefois pas repondu quand on lui a demandé à quel salaire M. Loiselle avait été engagé et si le "plan global de M. Beauchemin" souhaitait que le conseiller engagé soit placé directement sous la responsabilité du président et commissaire général des Jeux, ce dont il est permis de douter fortement.

M. Saint-Pierre a expliqué que M. Loiselle a été engagé sous la recommandation d'un comité formé de MM. Gerry Snyder, Louis Chantigny, Beauchemin et Saint-Pierre.

Quant à M. Loiselle, il n'a pas écarté, au cours d'une conversation téléphonique, l'hypothèse que son nom ait été recommandé par M. Chantigny (un ami de longue date), en précisant que les deux autres membres du comité (outre M. Beauchemin) lui étaient étrangers avant son arrivée au COJO. M. Loiselle a aussi émis le souhait que son engagement serve la cause du COJO et non pas la desserve, se disant convaincu que M. Beauchemin et lui-même sauraient bien s'entendre pour qu'il n'y ait pas de conflits.

Saint-Pierre rabroue Thomas Keller

Dans un autre ordre d'idée, M. Saint-Pierre a nettement rabroué M. Thomas Keller pour les propos qu'il a tenus à un confrère la semaine dernière, après le refus du maire Jean Drapeau de permettre à un observateur technique du CIO de visiter le parc olympique.

"On a trouvé malheureux que des commentaires soient faits par M. Keller, qui n'est même pas membre du CIO, a dit M. Saint-Pierre. On a accusé à tort la presse locale d'être génératrice des informations pessimistes en Allemagne et ailleurs. A côté de la presse locale, il y a des gens étrangers qui posent des gestes regrettables", a-t-il dit, en pesant visiblement chacun de ses mots.

M. Saint-Pierre n'a pas paru outre mesure choqué du fait que M. Keller ait voulu mener le spectacle à sa guise lors des championnats du monde à l'aviron pour juniors, au cours du dernier week-end, en précisant toutefois que l'an prochain, les épreuves d'aviron seraient dirigees conformément aux normes olympiques.

Woolco

Offres spéciales d'ouverture

DISQUES AU RABAIS

Limite de 2 par client

PAUL McCARTNEY & WINGS
Red Rose Speedway

GEORGE HARRISON
Dark Horse

RENÉ SIMARD
Les dimanches après-midi

BEAU DOMMAGE
Beau Dommage

2.99 chacun

ALICE COOPER
Greatest Hits

RENÉE MARTEL
Réflexions

MIREILLE MATHIEU

LOUISE FORESTIER

SÉGUIN

ALAIN BARRIÈRE

4.66 chacun

VAN McCOY & THE SOUL CITY SYMPHONY

JACQUES MICHEL

THE STYLISTICS

BACKMAN-TURNER OVERDRIVE

5.67 chacun

NANETTE

CHICAGO

GLORIA GAYNOR

CAROL DOUGLAS

WESTERN QUÉBÉCOIS

3.97

ISIDORE SOUCY

LA BOLDUC

MARCEL MARTEL

LE SOLDAT LEBRUN

- Gérard Lajoie
- Louis Blanchette
- Oscar Thiffault
- Tommy Duchesne

RUBANS 8 PISTES DE PREMIER CHOIX, À BAS PRIX!

5.54 chacun

ALBUM 2 DISQUES

1.99

ALBUM 4 DISQUES

2.99

RUBANS 8 PISTES

PIÈCES VOCALES OU INSTRUMENTALES MUSIQUE POP OU WESTERN

1.97

1.97

ROSEMÈRE PLACE ROSEMÈRE 401, boul. Labelle Rosemère

BROSSARD PLACE PORTOBELLO 7200, boul. Taschereau et pont Champlain

LAVAL CENTRE LAVAL Sortie 6E de l'autoroute des Laurentides et boul. Saint-Martin

SAINT-LÉONARD CENTRE LANGELIER 7445, boul. Langelier et Jean-Talon est

KIRKLAND PLAZA SAINT-CHARLES Sortie 31 de la Transcanadienne et boul. Saint-Charles

LONGUEUIL CENTRE CENTREVILLE Boul. Roland-Therrien et Curé-Poirier

ST-LAURENT CENTRE LE BAZAR 3750 Côte-Vertu (Autobus 147) Transcanadienne sortie 38

ST-JEAN LES GALERIES RICHELIEU 978 Boulevard du Séminaire

LaSALLE CENTRE LE CAVELIER 8240, boul. Champlain LaSalle

VALLEYFIELD CENTRE VALLEYFIELD 30 Dufferin Road Valleyfield

REPENTIGNY LES GALERIES RIVE-NORD 100, boul. Brien Repentigny

HEURES D'AFFAIRES: LUNDI, MARDI et MERCREDI: De 9:00 a.m. à 6:00 p.m. JEUDI et VENDREDI: De 9:00 a.m. à 9:00 p.m. — SAMEDI: De 9:00 a.m. à 5:00 p.m.

La bataille des soucoupes volantes

Des groupes privés prennent la relève

Le premier article a été consacré à faire état de la controverse des soucoupes volantes et de l'attitude des gouvernements ou organismes gouvernementaux sur la question : enquêtes et recherches jusqu'en 1968-69, désintéressement par la suite.

Dans ce deuxième article, Germain Tardif porte une attention spéciale à ce qui se fait et se passe au Québec.

— 2 —

Après que les pouvoirs publics se furent désintéressés, du moins officiellement, du problème des OVNIs, des groupes de gens, refusant comme prématurées et hâtives les conclusions des enquêtes officielles qui niaient l'existence d'engins extra-terrestres, se sont formés pour reprendre les recherches là où les gouvernements et les organismes scientifiques orthodoxes les avaient laissées.

En Amérique, il existe trois grands réseaux dont l'activité revêt un caractère international puisqu'ils ont des ramifications dans plusieurs pays du monde : "Aerial Phenomena Research Organization" (APRO), "National Investigation Committee on Aerial Phenomenas" (NICAP) et "Mutual UFO Network" (MUFON)".

Une quatrième association, plus restreinte, "The Center for UFO Studies", a été fondée par le professeur J. Allen Hynek, astronome qui participa au projet "Blue Book", avant-dernière enquête menée par les autorités américaines sur les OVNIs.

Il s'agit d'un centre d'études techniques et scientifiques qui fait appel à la collaboration des hommes de science.

L'APRO est le plus ancien de ces organismes. Fondé en 1952, en Arizona, son réseau a des représentants et des correspondants dans la plupart des continents.

MUFON est un organisme de liaison et de recherche dont la tâche est de recueillir toutes les observations d'OVNIs se produisant partout et surtout en Amérique. Son réseau est subdivisé en sections réparties dans chacun des Etats américains et des provinces canadiennes.

Le directeur de MUFON pour le Québec est M. Wido Hoville, de Dollard-des-Ormeaux. Il est également représentant provincial de NICAP et d'APRO.

Il préside de plus, une nouvelle association dont le but est de regrouper tous les effectifs en ovniologie du Québec, d'effectuer des enquêtes minutieuses sur les cas qui surviennent au Québec et de publier périodiquement une revue.

L'association et la revue portent le même nom: "UFO-Québec, recherche et information".

Le premier numéro de la revue, dont le rédacteur en chef est M. Norbert Spehner, professeur au Cégep Edouard-Montpetit, est paru le 25 février, avec un tirage, pour débuter, de 1,500 exemplaires. Il a 24 pages. La revue paraît tous les trois mois et l'on espère, éventuellement en faire un mensuel.

Electro-magnétisme

Technicien en électronique, M. Hoville, qui est âgé de 36 ans, a commencé à s'intéresser aux OVNIs à l'âge de 14 ans, alors qu'il se trouvait encore en Allemagne, son pays d'origine.

Ce n'est qu'en 1972, à trois reprises, qu'il a été témoin de ses premières observations. Il n'en a pas revu depuis.

M. Hoville, qui tente de trouver une explication aux phénomènes OVNIs, émet l'hypothèse que ces objets mystérieux utilisent une forme d'énergie électro-magnétique.

Il rejoint ainsi la théorie de l'ingénieur-aviateur français Jean Plantier. Ce dernier part du postulat de l'existence de l'énergie cosmique (les rayons cosmiques existent et en seraient le résultat) qu'une civilisation avancée serait parvenue à maîtriser et libérer pour la transformer en une énergie d'une autre nature et appliquer celle-ci à chacun des noyaux atomiques situés dans son champ d'action, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'engin.

Ce contrôle aurait comme résultante l'usage contrôlé des forces électro-magnétiques, gravitationnelles et autres.

Ceci expliquerait l'aisance de mouvement, d'accélération, de changements de directions subits des OVNIs, leur silence, leur résistance à la chaleur dans l'atmosphère terrestre et l'absence d'effets dangereux sur les occupants.

Failles et OVNIs

Utilisant une carte géologique du ministère des Richesses naturelles du Québec où sont indiquées les failles terrestres qui se trouvent dans la province, M. Hoville a constaté que la grande majorité des observations d'OVNIs se situent le long de ces failles. Or, celles-ci sont reconnues pour dégager des forces magnétiques plus prononcées qu'ailleurs, dit-il.

"Presque tous les cas d'atterrissage, au Québec ou ailleurs, ajoute-t-il, sont survenus à proximité de failles et de cours d'eau."

Détecteurs d'OVNIs

M. Hoville a mis au point, récemment, deux détecteurs qui déclenchent une alerte dès qu'un champ magnétique se manifeste dans un rayon de deux milles. Ceux-ci sont conçus pour déceler un OVNI qui circule dans ce rayon, affirme-t-il.

Ce détecteur ne peut être actionné par des moteurs en mouvement mais peut réagir à un orage électrique.

L'un de ces appareils est exposé au pavillon "Un monde insolite" à Terre des Hommes.

En France

Des groupes importants d'étude d'OVNIs existent dans plusieurs pays du monde. En France, le Groupement d'étude des phénomènes aériens (GEPA) poursuit les mêmes objectifs que les organismes mentionnés au début de cet article.

M. Philippe Blaquière, de Saint-Jean-Baptiste, est membre du GEPA et en est le représentant au Québec. Il est également correspondant québécois de la revue française "Lumières dans la nuit", qui parait six fois par année.

Vice-président de la nouvelle association UFO-Québec, M. Blaquière a commencé à s'intéresser aux OVNIs vers la fin de la dernière guerre mondiale, c'es-à-dire vers 1944, alors qu'on faisait déjà état de phénomènes mystérieux dans le ciel.

Durant la guerre, les pilotes alliés apercevaient fréquemment des objets lumineux qui suivaient leurs appareils à des distances parfois inquiétantes.

Ils leurs donnèrent le nom de "foo-fighters" ou chasseurs-fantômes et crurent pendant un certain temps, qu'il s'agissait d'une arme secrète des Allemands.

Mais les Allemands furent témoins des mêmes phénomènes et crurent, de leur côté, qu'il s'agissait d'une arme secrète alliée.

Des deux côtés, les services d'espionnage finirent par conclure qu'il n'en était rien et l'on finit, de part et d'autre, par s'habituer à cette présence insolite inexplicable.

M. Blaquière a lui-même été témoin de plusieurs observations. Sa première expérience date de 1962, alors qu'il aperçut un disque évoluant un peu à la manière d'une feuille morte, près de la montagne Rougemont, au pied de laquelle il demeure.

Aviculteur, il possède trois immenses poulaillers situés sur un vaste terrain plat et dégagé lui offrant une vue étendue de l'horizon.

"Mes occupations, explique-t-il, me permettent d'observer le ciel. Lorsque je vais d'une bâtisse à l'autre, regarder l'espace est devenu pour moi une seconde nature. Durant les beaux soirs d'été, je m'asseois volontiers à l'extérieur de la maison et j'observe.

"Les régions de Beloeil, de Rougemont et de Joliette, dit-il, sont fréquemment visitées. Je ne saurais dire exactement pourquoi mais je vous signale l'existence, dans ces régions, d'importantes failles terrestres et de nombreuses carrières à ciel ouvert. Il y a peut-être des relations..."

Une nuit agitée sur Montréal

L'étude statistique est considérée comme un point de départ valable pour toute recherche scientifique en ce qu'elle permet d'effectuer un classement des phénomènes qui se répètent, facilitant ainsi la découverte éventuelle des causes et l'accession à la vérité, totale ou partielle.

Germain Tardif fait, dans cet article, état des analyses statistiques effectuées par des hommes de science qui se sont intéressés à la question des OVNIs et relève une série de cas survenus le même jour, dans la région de Montréal, en novembre 1973.

— 3 —

La nuit du 21 au 22 novembre 1973 restera mémorable pour des centaines de personnes de Montréal ou de la région environnante qui ont été témoins d'une série d'observations.

Alertés dès les premiers rapports, MM. Philippe Blaquière et Wido Hoville se trouvent parmi elles.

Voici, en résumé, ce qui s'est passé:

17h. 35: un bolide apparait au-dessus de Saint-Jean-Baptiste, objet sphérique de luminosité verte, se déplaçant du sud-est au nord-ouest pour disparaître au-delà de Dorval. Objet également aperçu à Marieville, Saint-Hubert et Pierrefonds.

17h. 38: autres observations à Lafléche, Montréal et Rosemère. L'objet semble se déplacer à environ 2,000 pieds d'altitude.

17h. 40: de nouveau à Pierrefonds, un objet d'un diamètre "de trois à quatre pieds". Compte tenu de la distance et des lois de la perspective, les dimensions réelles sont toutefois difficiles à évaluer.

17h. 45: un OVNI se dirigeant vers l'ouest en serpentant est signalé au-dessus de Montréal.

17h. 50: autre rapport provenant, cette fois, de Dollard-des-Ormeaux. Comme dans le cas précédent, l'objet suit un tracé ondulé, mais en direction nord. Diamètre apparent de trois pieds.

18h. 00: à mi-chemin entre Berthierville et Joliette, un objet d'environ deux pieds de diamètre "laisse tomber des étincelles".

19h 00: plusieurs boules lumineuses en formation sont aperçues au-dessus de Notre-Dame-des-Prairies, près de Joliette.

Entre 19 et 20h.00: même phénomène observé à plusieurs reprises à Sainte-Mélanie, près de Joliette.

19h. 05: au-dessus de Montréal, un objet de luminosité pâle qui devient rouge par la suite, se déplace du nord au sud en laissant entendre un vague ronronnement différent d'un avion.

23h. 30: deux OVNIs évoluent au-dessus puis à l'intérieur de la carrière Crabtree, à Joliette. L'un d'eux y atterrit. Le gardien de nuit d'alors, effrayé par cette expérience et qui a connu d'autres aventures du même genre à cet endroit, s'est, depuis, trouvé du travail ailleurs.

2h. 00: près de Joliette, un humanoïde d'une stature d'environ quatre pieds a été vu à six pieds de distance du témoin. Son vêtement était phosphorescent et l'être mystérieux semblait flotter dans l'air, à un pied du sol, comme s'il était muni d'un appareil de vol à la Buck Rogers.

Quelques déductions

De cette nuit mouvementée, les ovniologues de la région ont tiré quelques constatations ou déductions pour le moins troublantes:

— Ces témoignages en provenance de divers points d'une même région, dans un laps de temps de plus de huit heures, se rapportent vraisemblablement au même événement: il s'agirait d'un arrivage.

— Ces témoignages viennent de diverses personnes seules ou en groupes distincts l'un de l'autre et ne se connaissant pas, ce qui écarte toute possibilité d'hallucination ou de blague concertée.

— Suite logique d'étapes: 1) observations éloignées (arrivée); 2) observations plus rapprochées (survols de reconnaissance); 3) choix, à partir de 18h.00, d'un secteur (rive sud); 4) concentration subséquente sur un point précis du secteur (aux environs de Joliette); 5) atterrissage dans une carrière; 6) présence d'un humanoïde.

— Si l'on prend un à un ces 16 rapports, il est peut-être aisé de conclure à l'hallucination ou à l'erreur d'interprétation. Mais que tant d'erreurs ou d'hallucinations proviennent de témoins différents, en des lieux différents de la même région, durant la même soirée, voilà qui sera exagérer le jeu des coincidences, selon M. Blaquière.

En pleine vague

Signalons que les jours précédents et les jours suivants, de mystérieux objets avaient été vus à Joliette, y compris un autre cas d'atterrissage.

Ainsi, le dimanche, 18 novembre, après avoir reçu un appel, la Sûreté du Québec envoyait un policier à Saint-Gérard-de-Magella. L'agent Jacques Fréchette, avec plusieurs autres témoins, vit bel et bien un objet inconnu, en forme de soucoupe, qui évoluait dans le ciel, tantôt stationnant, tantôt filant à grande vitesse pour ensuite revenir, passant par diverses gammes de couleurs, rouge orange, vert, blanc.

Le vendredi, 23 novembre, à Val d'Or, le directeur général de "L'Echo abitibien", Lucien Fontaine, et son épouse retournaient chez eux, en voiture, vers 19h 10, lorsqu'ils aperçurent une lueur blanche ressemblant à "une goutte de verre coulé" se déplaçant d'est en ouest, donc en sens contraire des astres.

L'année 1973 est considérée, par ceux qui s'emploient à rassembler les témoignages d'OVNIs, comme une grande année d'activité. Elle ne fut dépassée, au Canada, que par les années 1968 et 1969.

Les organismes s'intéressant au problème des OVNIs évaluent à environ 70,000 le nombre d'observations connues d'objets volants qui, pour diverses raisons, n'ont pu être identifiés comme étant des phénomènes naturels ou des engins de création humaine.

Des hommes de science, membres de ces organismes, ont jugé ce nombre suffisant pour compiler des statistiques et arriver ainsi à des constatations fort intéressantes.

Aux USA, le professeur David R. Saunders, de l'Université du Colorado, dispose, à lui seul, de près de 40,000 cas et en a fait l'analyse par ordinateur que l'université à mis à sa disposition.

— 70 p. 100 des observations proviennent d'au moins deux témoins, parfois de centaines et même de milliers.

— L'identité des témoins, bien que souvent tenue secrète, à leur demande expresse, est connue dans 75 p. 100 des cas.

— 60 p. 100 des témoins sont des adultes âgés de 20 à 60 ans. Toutes les couches de la société sont représentées.

— Le nombre des observations est proportionnel à la densité de la population de la région où se produit le phénomène.

— Le nombre des observations est aussi en fonction de la nébulosité du ciel, ce qui tend à confirmer la nature visuelle et non psychologique du phénomène.

— 60 p. 100 des observations ont été faites par ciel dégagé à plus de 5 milles de distance (observations éloignées) et 25 p. 100 à moins de 500 pieds (observations rapprochées).

— 30 p. 100 des OVNIs ont été observés le jour et 70 p. 100 la nuit.

— Dans plus de 50 p. 100 des cas, les OVNIs sont rouge orangé, brillant d'eux-mêmes, la nuit; de jour, ils sont d'un luisant mat.

— Dans plus de 50 p. 100 des cas, ils sont silencieux. Dans les autres, on fait état de bruits mystérieux plus ou moins perceptibles.

— 60 p. 100 des OVNIs sont aperçus alors qu'ils évoluent avec rapidité. 45 p. 100 des témoignages font état de mouvements complexes (courbes, arabesque, brusques changements de direction, arrêts suivis de démarrage fulgurant, etc.)

— La plupart des témoins qui ont effectué des observations rapprochées ont ressenti des effets thermiques.

— Des témoignages d'observations rapprochées font état de perturbation du champ magnétique terrestre et on signale des cas de pannes d'autos, de ratés de moteurs d'avions à piston. Aucun phénomène du genre n'a été enregistré à bord des réactés.

— 20 p. 100 des témoignages font état d'atterissages.

— Dans la moitié des cas d'atterrissage, les OVNIs laissent des traces sur le sol. Quand il n'y en a pas, c'est parce que le sol est sec et dur.

— Dans la plupart des cas de traces, on a observé celles de "pattes" des engins, trois ou quatre à l'intérieur d'un cercle. Par l'étude de la profondeur de ces traces, on est arrivé à la conclusion que la masse de la plupart des OVNIs qui atterrissent peut varier de 10 à 30 tonnes.

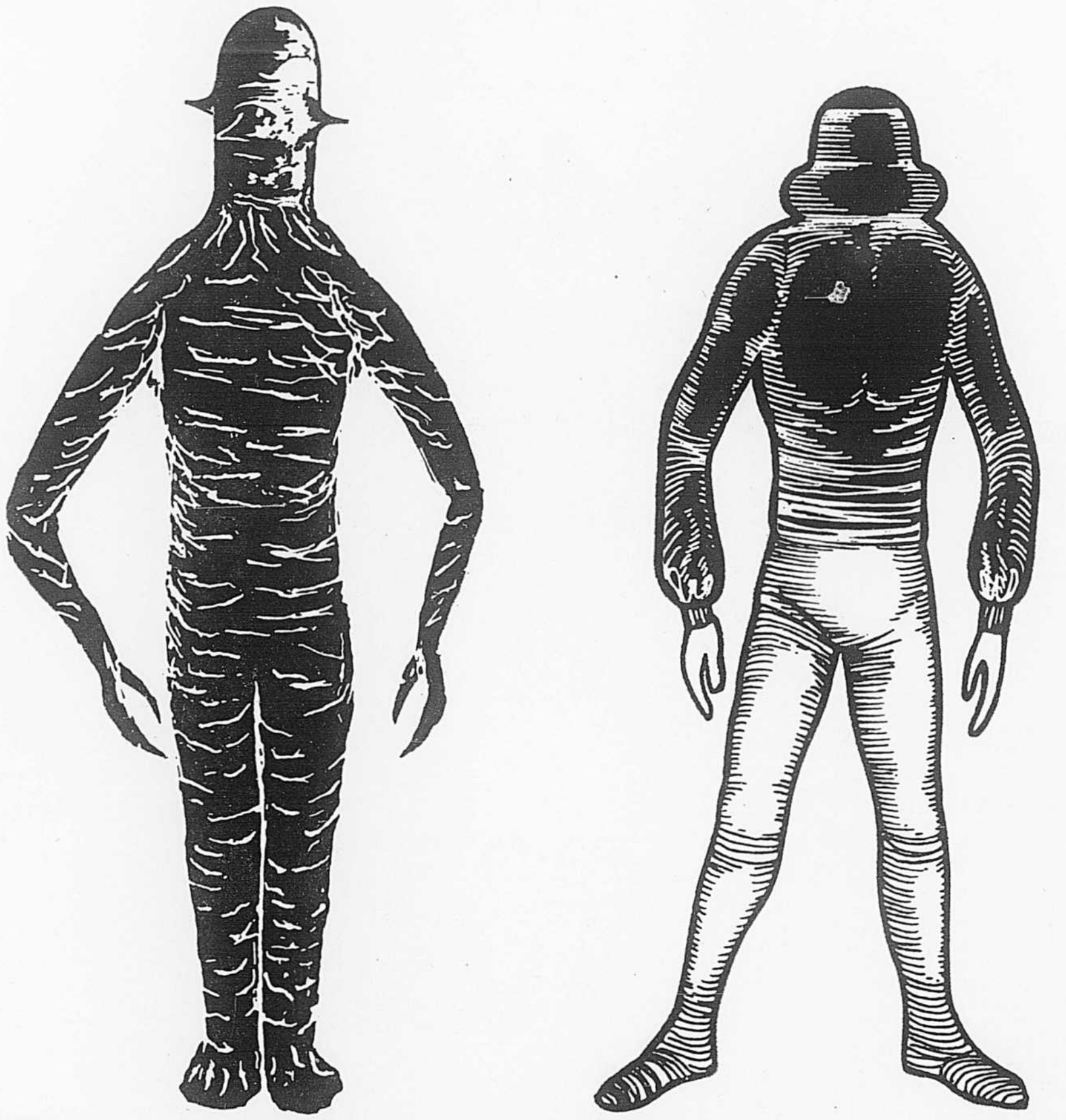
— 50 p. 100 des témoignages d'atterrissage signalent la présence d'occupants.

— Il existe dans le monde environ 3,500 photos d'OVNIs considérées, après analyse, comme non truquées. Les photos d'atterrissage sont très rares. Il en existerait au moins trois, qu Québec, selon M. Philippe Blaquière, dont nous avons déjà parlé, mais, pour diverses raisons, leurs détenteurs refusent de les publier.

— Les vagues d'OVNIs surviennent régulièrement tous les 26 mois, à quelques semaines près. Ces périodes coïncident avec celles où la planète Mars est la plus rapprochée de la terre. Non pas qu'il s'agisse de Martiens. La planète rouge servirait plutôt de base d'opération, dans notre système solaire, à des êtres venus d'ailleurs, selon les ovniologues.

— Il ressort de ces statistiques que l'on peut classifier les observations d'OVNIs en quatre catégories: éloignées, rapprochées, avec atterrissage, avec présence d'humanoïdes.

Ce qui fait de la soirée du 21 novembre 1973, racontée plus haut, c'est que les quatre catégories d'observations s'y trouvent réunies.



Personne n'est parvenu, semble-t-il, à photographier un occupant de soucoupe volante. Les quelques rares photos qui existent se sont avérées du trucage ou de la blague. Toutefois, par l'analyse de centaines de témoignages, un dessinateur ovniologue a réussi à faire les portraits-robots des types d'humanoïdes le plus souvent décrits. On peut les apercevoir, agrandis, au pavillon "un monde insolite", à Terre des Hommes.

DEMAIN :
Les types d'observations

pleins feux
SUR L'ACTUALITE

la presse
MARDI
12 AOUT 1975

Une crise économique dont l'Argentine ne pourra pas sortir sans un miracle

La crise politique de l'Argentine, qui s'est encore accentuée hier par la démission du Conseil des ministres, s'accompagne d'une crise économique dont on ne soupçonne pas la gravité. Le journaliste de LA PRESSE Pierre Saint-Germain était encore, il y a quelques jours, dans ce pays d'Amérique du Sud où il a observé les phénomènes qui marquent actuellement l'évolution de l'Argentine: la profonde division du péronisme, la crise politique générale du pays, le marasme économique, la violence et la guérilla. Dans son article d'aujourd'hui, il aborde les questions économiques.

par Pierre SAINT-GERMAIN
envoyé spécial en Argentine

"L'ETAT EST endetté jusqu'au cou. Les entreprises ne peuvent pas faire face aux récentes augmentations de salaires, qui dépassent souvent 100 p. cent. Le spectre du chômage plane sur ce pays plongé, pour comble de malheur dans un vide politique. Tout peut sauter d'un jour à l'autre."

Le commerçant de Buenos Aires qui me brossait ce sombre tableau de l'Argentine, il y a quelques jours à peine, n'a pas dû s'étonner de la démission, hier, du Conseil des ministres. Comme tout le monde, il voyait bien que le gouvernement ne gouvernait plus. "Seul un miracle pourrait nous sortir du trou", lançait-il alors.

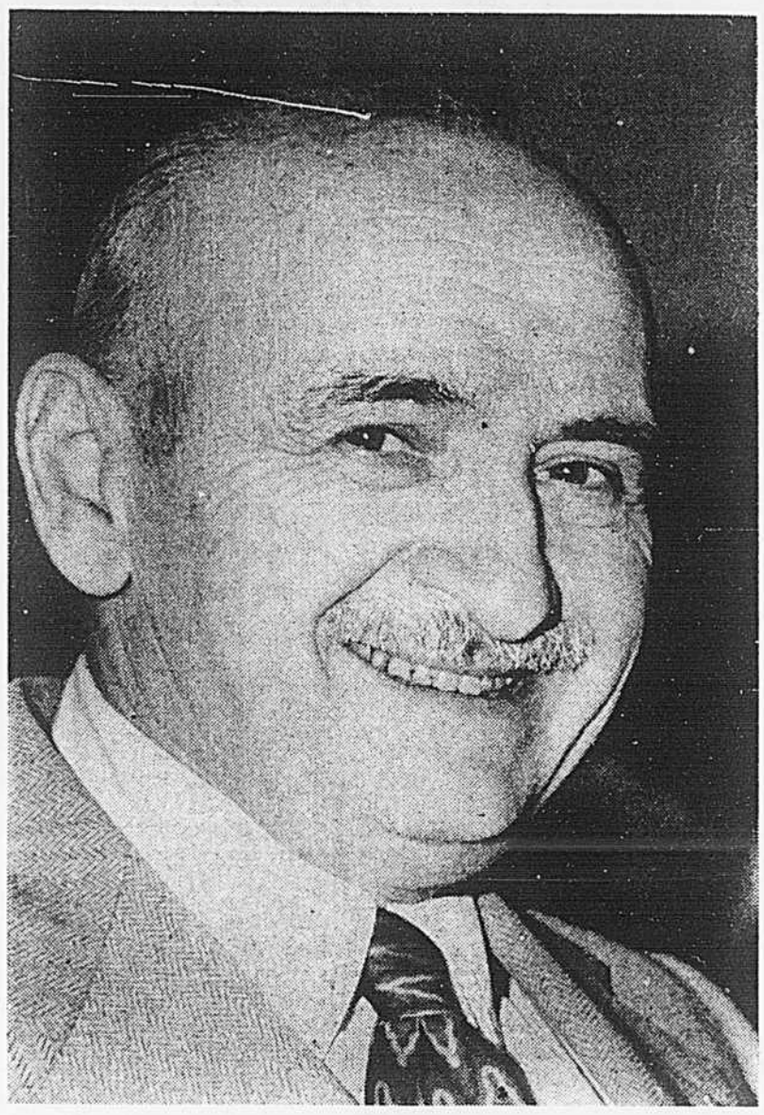
Animation trompeuse

L'étranger ne se rend pas compte, à prime abord, de l'ampleur de la crise. Au centre de Buenos Aires, cinquième ville du monde avec ses neuf millions d'habitants, les rues sont bondées jusqu'à 3h du matin. Les cinémas font salle comble. Les restaurant servent à la tonne des plats de steak (les meilleurs au monde), de chèvre et de cochon de lait. Les hôtels affichent "complet".

Mais cette animation est superficielle. Elle ne touche qu'une partie de la population ainsi que les touristes, brésiliens notamment, venus profiter de la dévaluation du peso en ses vacances d'hiver (saison qui correspond à la fin d'octobre au Québec).

Pour le commun des Argentins, la réalité quotidienne est dure, d'autant plus que ce pays est l'un des mieux nantis de l'Amérique du Sud. En 1973, son produit intérieur brut était évalué à plus de $35 milliards, soit le plus haut par tête du continent.

Aujourd'hui, on y gagne deux ou trois fois moins que chez nous, mais le coût de la vie y demeure relativement élevé. A l'ambassade du Canada, on établit le traitement des fonctionnaires selon un indice fixé à 95 p. cent de celui d'Ottawa. L'alimentation est moins chère en Argentine, ainsi que les transports, mais le prix des vêtements se compare à celui de Montréal, sauf les chaussures et les autres articles de cuir. Les voitures sont hors de prix. Une Fiat 128 se vendait en juillet plus de $5,000, au taux officiel du peso, et davantage au marché noir. Un vent de spéculation balaie l'immobilier.



Selon Julio Broner, président de la Confédération générale économique, toute la situation économique du pays est à revoir.

Pour vivre dans le confort, avec voiture et bonne, même la femme d'un médecin doit parfois travailler. On imagine dans quelle situation se trouve l'ouvrier ou l'employé. C'est pourquoi les syndicats ont demandé et obtenu, à la suite d'une grève générale, des hausses de salaires dépassant souvent 100 p. cent. Mais l'inflation, si elle se maintient à son rythme actuel, atteindra plus de 200 p. cent d'ici la fin de l'année.

Dette écrasante

Le temps des échéances est arrivé, mais les patrons assurent ne pas avoir les moyens de les respecter, à l'exception de certaines sociétés multi-nationales. Le nombre de licenciements s'accroit chaque jour. Selon un quotidien de Buenos Aires, 200,000 personnes auraient été mises en congé forcé au cours de la dernière semaine de juillet. Certains observateurs prévoient qu'un million de travailleurs seront dans la rue en septembre. Il s'agirait d'un taux de chômage inquiétant dans ce pays de 24 millions d'habitants, trois fois moins étendu que le Canada. A la mi-juillet, seulement 2.5 p. cent de la population active se trouvait sans emploi, selon les statistiques officielles.

L'Etat n'est pas plus riche que les citoyens: La dette extérieure se situerait entre $9 et $10 milliards, mais les réserves de devives et d'or ne s'élevaient, le mois dernier, qu'à environ $750 millions. Et le déficit de la balance commerciale frisera les $600 millions cette année.

L'économie à refaire

Cette trésorerie mal en point s'explique notamment du fait que le Marché commun a fermé ses portes à la viande argentine, l'une des exportations qui procurait le plus de devises. Pour relancer la vente de ses produits à l'étranger et freiner les importations pourtant sévèrement contrôlées, le pays doit se résigner à la dévaluation chronique du peso, la dernière ayant eu lieu il y a quelques jours.

Chacun se penche donc sur le malade et lui propose toute sorte de remèdes.

Selon M. Julio Broner, président de la Conférération générale économique, qui regroupe 1,300,000 entreprises, il faut un nouvel équilibre prix-salaires-circulation monétaire, sans compter une augmentation de la productivité. "La solution de la crise, m'a dit M. Broner, suppose aussi un nouvel accord patronal-gouvernemental-syndical."

L'austérité en vue

Un ancien président de l'Argentine, chassé par les militaires au début des années 60, m'a expliqué que l'une des causes du désarroi économique a été le gel des prix en 1973 par le président Hector Campara, péroniste de gauche.

"Ce gel a entraîné le marche noir, la pénurie d'investissement, la diminution de la rentabilité des entreprises et l'arrêt des investissements, aussi bien nationaux qu'étrangers", a précisé mon interlocuteur.

"Il est évident, a-t-il conclu, que l'Argentine ne pourra sortir de cette crise sans sacrifice, sans une période d'austérité pour tous. La solution consiste à mettre en oeuvre une nouvelle politique golbale dont la première étape serait un plan adapté aux réalités actuelles, et visant à réaliser la stabilité monétaire ainsi que l'expansion des forces productives."

A la Confédération générale du travail, fort de plus de trois millions d'adhérents et sous direction péroniste modérée, un porte-parole a exposé le point de vue suivant:

La crise résulte de l'action de certains fonctonnaires de l'Etat et du Parti justicialiste qui ont déformé le projet politique du général Peron en vue d'accroître leur pouvoir. Il s'agissait pour Peron de créer la "communauté organisée" avec l'aide de tous les secteurs du pays. Or, on a éloignée les secteurs repésentatifs et puissants, comme la CGT et les grande entreprises. Maintenant que certains intermédiaires (allusion notoire à M. Jose Lopez Rega) ont été éliminés de la scène politique, les relations entre la présidente de la nation et le mouvement ouvrier se normaliseront.

La CGT, qui propose une politique d'accord entre le mouvement ouvrier et les entreprises nationales, a récemment présenté un document portant sur ces points:

— Préservation du pouvoir d'achat des secteurs défavorisés de la population;

— gel des prix jusqu'à l'établissement d'un nouvel équilibre avec les salaires en vue de maitriser l'inflation:

— nationalisation de l'ensemble du commerce extérieur pour enrayer la détériation de la balance commerciale.

On se rend compte, après ce petit tour d'horizon de la situation économique, que le prochain gouvernement risque de se casser les dents.

DEMAIN : *la grande misère de la gauche*



En compagnie d'Isabel Peron, Jose Lopez, qu'on se réjouit de voir aujourd'hui éloigné du pouvoir.

Truman, héros national inattendu

par Jean POCHET
collaboration spéciale à Los Angeles

S'EST-ON assez gaussé de Harry S. Truman, le petit chemisier failli d'Independence, Missouri. Comment pouvait-il supporter lui-même l'idée de succéder au grand Franklin Delano Roosevelt? Comment les Etats-Unis pouvaient-ils confier leur destin à cet amateur de whisky et de poker qui jouait la "Missouri Waltz" à peine juste et la larme à l'oeil?

Il était l'Américain moyen de rêve de chacun, c'est-à-dire le cauchemar de tous. Un vocabulaire de charretier — encore qu'il n'ait jamais juré en présence d'une femme — , d'une susceptibilité paternelle maladive — et de prendre la plume pour provoquer le critique musical du "New York Times" qui n'appréciait pas à sa vraie valeur la voix de sa fille — , d'une amitié douteuse pour de vieux compagnons de route du Middle West — ce qui changeait de l'élite que les Roosevelt avait amenée à la Maison-Blanche. Tel était le 33e président de la République. Celui qui allait — devait ! — sombrer dans l'oubli le plus profond, et le plus vite serait le mieux.

Harry Truman, non seulement a survécu, mais il n'a jamais été si populaire.

Le rock s'en mêle...

"L'Amérique a besoin de vous
Harry Truman
Harry, voulez-vous s'il vous plait
revenir au pays
Les choses semblent aller mal
Je sais que vous seriez furieux
de voir quel genre de gens
règnant sur le pays que vous
aimez"

Ce n'est pas un cri de "country Music" bercé de la nostalgie des années 1950, mais un groupe rock appelé les "Chicago" qui pousse la complainte.

Et un "best-seller", de Merle Miller, "Plain Speaking, an oral biography of Harry Truman" (Franc-parler, une biographie orale de Harry Truman) a vendu plus de 2,500,000 exemplaires en quelques semaines. Une pièce de théâtre "Give 'em Hell, Harry" fait des salles combles depuis Washington jusqu'à Los Angeles.

Qu'est-ce qui fait que vingt-trois ans après avoir quitté la Maison-Blanche, moins de trois ans après sa mort, Harry Truman soit le président contemporain que l'on respecte le plus, que l'on admire inconditionnellement, que l'on cite le plus fréquemment ? Comment ses défauts cardinaux d'hier, sont-ils devenus des vertus majeures d'aujourd'hui ?

Nixon est un sacré menteur

La première réponse est Watergate. En 1962 encore, quand Merle Miller passa plusieurs semaines à Independence à recueillir les propos de Truman pour une série d'émissions de télévision, chacune des trois chaines nationales (ABC, CBS, NBC) refusa poliment mais fermement la seule idée de rappeler les années 1945-1952 d'un président considéré comme un "personnage hautement controversé".

Mais en 1973, en 1974 plus Watergate durait, plus le voile qui avait obscurci la présidence de Truman se déchirait. Son franc-parler, son humilité, son respect de la "chose publique", sa connaissance viscérale de l'Américain moyen, ses actions directes, ses confrontations ouvertes avec un Congrès Républicain étaient des antidotes balsamiques à l'impudence de Nixon et son état-major.

"Je n'ai jamais haï que deux politiciens, avoue avec candeur Harry Truman, et Nixon est l'un d'eux. Nixon est un personnage louche et un sacré menteur et le peuple le sait".

Parlant du limogeage du général MacArthur, à l'époque un demi-dieu, Truman déclare "Je l'ai viré parce qu'il ne voulait pas respecter l'autorité d'un président. Je ne l'ai pas viré parce qu'il était un fils de putain imbécile, malgré qu'il l'était, mais ceci n'est pas un critère pour les généraux. S'il en était ainsi, la moitié ou les trois quarts d'entre eux seraient en prison!"

Le dernier...

C'est ce langage qui fait de l'ex-chemisier en faillite un nouveau héros national. Pour la petite histoire, il faut ajouter qu'en 1922, ses avocats lui conseillèrent de se déclarer en banqueroute — un moyen légal de ne pas payer ses dettes — mais qu'il refusa et paya le dernier penny dû, douze ans plus tard, en 1934.

Son plus illustre admirateur actuel est le président Ford qui non seulement a mis un de ses bustes en évidence dans l'Oval Office mais se réfère à Truman aussi souvent qu'il le peut, le Wisconsin et le Missouri étant pétris de la même pâte d'électeurs et l'on ne sait jamais de quoi la postérité sera faite.

Assez curieusement tout de même ce sont surtout les jeunes, ceux qui n'ont pas connu l'ère Truman qui lui vouent le culte le plus religieux. Il a été dit que Truman était le dernier président "humain" à s'asseoir à la Maison-Blanche. Qu'Eisenhower préférait ses partenaires de golf, Kennedy la "haute-société", Johnson ses copains Texans, Nixon lui-même et rien que lui-même et que Ford se tâte encore . . .

Et que tout bien réfléchi, l'amour du whisky, du poker et de la "Missouri Waltz" avait quelque chose de délicieusement rafraichissant . . . et de tellement américain.

Les "capitalistes nationaux" dans la révolution vietnamienne

UN DES TRAITS les plus originaux de l'évolution prise par le régime révolutionnaire sud-vietnamien réside dans la politique qu'il a engagée vis-à-vis de la catégorie sociale que l'on appelle à Saigon les capitalistes nationaux.

La reconnaissance officielle des capitalistes nationaux, le rôle qui leur est imparti dans l'édification d'une nouvelle société ont fait, à plusieurs reprises déjà, l'objet de déclarations qui ne constituent pas, estiment la majorité des observateurs, des propos en l'air.

Sur le plan des institutions, les hommes d'affaires de Saigon ont été récemment appelés à former, avec des représentants des autorités révolutionnaires, un comité de liaison, tandis que les secteurs industriel et commercial sont représentés à l'intérieur du Comité central du Front National de Libération de la ville de Ho Chi Minh (Saigon) qui vient de se constituer.

Expressions nuancées

Qui sont ces capitalistes nationaux ? Les traductions de l'expression vietnamienne qui les désigne hésitent entre "capitalistes nationaux", "capitalistes patriotiques" et "secteur privé populaire".

En l'absence d'une définition officielle rigoureuse, les observateurs relèvent, au moins provisoirement, qu'à la différence des capitalistes tout court, irrémédiablement compromis, d'une façon ou d'une autre, avec l'impérialisme et ses valets, les capitalistes nationaux sont ceux auxquels le nouveau régime sud-vietnamien propose de coopérer avec les autres couches sociales à la constituion d'une économie indépendante.

L'invitation qui leur est faite de participer à l'effort commun témoigne aussi du souci des autorités révolutionnaires de se doter du plus grand nombre d'atouts possibles en faveur d'un rassemblement national. S'ils ne manquent aucune occasion de mettre l'accent sur les aspects internationaux du conflit qui s'est achevé le 30 avril, sur les charges qui pèsent, répètent-ils sans cesse, sur les Américains et leurs fantoches, les dirigeants sud-vietnamiens ne négligent pas, pour autant, l'aspect purement civil de ce conflit.

C'est ainsi, par exemple, qu'ils ont insisté sur le fait que les fonctionnaires civils et militaires de l'ancien régime ne devaient pas être traités en adversaires vaincus, mais en frères et soeurs égarés qu'il convient essentiellement de réconcilier avec leur propre peuple.

Deux systèmes concurrents

En ce qui concerne les capitalistes nationaux, le nouveau régime s'est engagé à respecter leurs propriétés et leurs entreprises.

Le numéro un du parti des travailleurs du Vietnam à Saigon, M. Nguyen Ho lui-même, déclarait, lors du congrès du FNL, que l'Etat révolutionnaire réaffirme sa volonté de respecter les biens détenus par les membres du secteur privé populaire, et de garantir les activités effectuées par ce secteur pour relancer la production économique.

Quant au rapporteur politique de ce congrès, M. Ta Ba Tong, il soulignait, certes, le rôle d'avant-garde de la classe ouvrière dans la construction d'une société nouvelle, mais il appelait simultanément les ouvriers, dans l'intérêt du peuple et dans leur propre intérêt, à s'unir avec le patronat pour bâtir une économie indépendante et souveraine.

Pour autant que puissent s'en rendre compte les observateurs dont le champ d'observation se limite, pour l'essentiel, à l'agglomération saigonnaise, une conception identique prévaut pour les campagnes: l'introduction progressive de sociétés collectives que signalait récemment le président du gouvernement révolutionnaire provisoire, M. Huynh Tan Phat, semble y aller de pair avec le maintien d'un système d'appropriation privée dont les agriculteurs exploitant directement la terre et les volontaires du retour à la terre doivent être en principe, les premiers bénéficiaires.

Respect des particularismes

Les déclarations officielles faites depuis le changement de régime prévoient l'avènement d'une révolution socialiste. Il est clair, a dit à ce propos, M. Nguyen Ho, dans une interview, que, pour réaliser les objectifs de la révoiution populaire démocratique, il faudra établir les conditions favorables à une libération des classes laborieuses et à l'élimination des classes exploitantes. Ce sera le but assigné à la prochaine phase stratégique de la révolution, celle de la révolution socialiste.

Il semble bien, en effet, que nombre de dirigeants sud-vietnamiens considèrent que leur pays et leur peuple ne sont pas encore mûrs pour la lutte des classes. De nombreux textes publiés depuis la victoire des forces armées populaires, tant au nord qu'au sud, reconnaissent, à cet égard, les différences existant entre la république démocratique et le Sud-Vietnam, et proclament la nécessité de les aplanir. La politique suivie, à Saigon, vis-à-vis des capitalistes nationaux en est une illustration.

Dans le cadre d'un shéma plus général, elle put constituer un élément d'appréciation pour ce que des observateurs attentifs des réalités vietnamiennes désignent parfois par un "national communisme vietnamien". S'appuyant sur les traits particuliers du marxisme vietnamien et de ses modalités d'application, ces observateurs entrevoient au Vietnam une formule qui s'apparenterait à la voie yougoslave plutôt qu'elle ne s'alignerait sur l'Union soviétique ou la Chine populaire.

□ *Agence France Presse*

MIRACLE MART

Une foule d'articles a bas prix pour bébé... durant 10 jours !

Prix de vente en vigueur du mercredi 13 août au samedi 23 août



Pyjamas 2 pièces, tissu éponge extensible
Prix d'achat spécial **3.88** chacun
Mélange de coton, polyester et nylon. Turquoise, rose, jaune. 1, 2, 3

Ensemble-cadeau 3 pièces
Prix d'achat spécial **2.55** l'ensemble
Chandail, bonnet et bottillons en acrylique. Une seule taille. Offert en boite-cadeau. Rose, blanc, jaune, bleu.



Pyjamas en tissu éponge duveteux
Prix d'achat spécial **2.88** chacun
Mono ou 2 pièces, mélange d'acétate et de nylon brossé. Bleu/blanc ou jaune/blanc. 1, 2. **Un des deux modèles représenté.**

Pyjamas en tissu éponge extensible
Mélange de polyester et nylon. Boutons-pression. Blanc, bleu, jaune. 0, 1, 2.
Prix d'achat spécial **2.88** chacun







Couches Pampers jetables

Pour le jour (15)	Nouveau-né (30)	Extra-absorbantes Pour le jour (24)
Ord. 1.49	Ord. 2.15	Ord. 2.80
Notre prix de vente	Notre prix de vente	Notre prix de vente
1.09 pqt.	**1.59** pqt.	**2.19** pqt.



Couches Curity
Ord. 8.47 Notre prix de vente **6.99** pqt.
Lavable à la machine, très absorbantes. 1 douzaine. 21 x 40 po.

Pyjamas en tissu éponge extensible
Coton, polyester et nylon. Col mandarin. Turquoise, jaune, rose. 0, 1, 2.
Prix d'achat spécial **2.88** chacun



Ensemble de biberon Playtex
Ord. 7.49 Notre prix de vente **5.97** l'ens.
Nouveau, amélioré. Avec tous les accessoires.



Pourdre Johnson
Ord. 2.25 Notre prix de vente **1.69** chacun
Douce et rafraichissante pour la peau sensible de bébé. 24 onces.



Huile Johnson
Ord. 1.67 Notre prix de vente **1.29** chacune
Bouteille de 9 onces. Idéal pour la peau fragile de bébé.



Shampooing Johnson
Ord. 1.93 Notre prix de vente **1.43** chacun
Bouteille de 12.3 onces, plus prime de 28%. Très doux, "ne fait pas pleurer bébé".



Gelée Vaseline
Ord. 1.49 Notre prix de vente **99¢** chacun
Pot de 16 onces. Idéal pour la peau irritée.



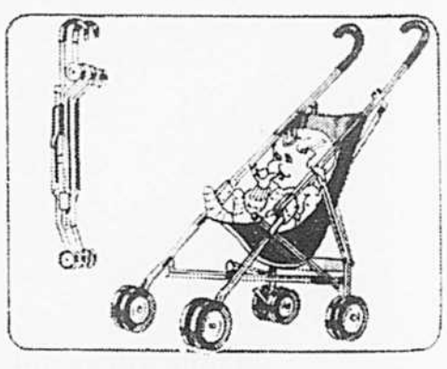
Coton-tiges "Q-Tips"
Ord. 84c Notre prix de vente **74¢** pqt
Indispensables à la toilette de bébé. Paquet de 180.



Barboteuse en acrylique
Ord. 5.97 Notre prix de vente **3.88** chacune
Glissière devant, capuchon. Jaune, turquoise, rose, blanc. Nouveau-né. P.M.



Table de toilette Dorel
Ord. 29.97 Notre prix de vente **25.99** chacune
Vinyle épais lavable. Armature en acier tubulaire chromé. Dessus coussiné de mousse. 18 x 34 po.



Poussette pliante
Ord. 22.97 Notre prix de vente **18.99** chacune
Se plie comme un parapluie courroie et ceinture de sécurité. Friens à friction. Bleu ou citrouille.



Chaise haute pliante Dorel
Ord. 21.97 Notre prix de vente **18.99** chacune
Dossier et siège coussinés de mousse. Plateau en plastique. Courroie de sécurité. Pose-pieds.



Trotteuse ronde
Ord. 11.97 Notre prix de vente **8.99** chacune
Modèle avec grand plateau pour jouer ou prendre les repas. Ne se renverse pas. Ne marque pas les murs.

Parc en filet de nylon Dorel

Ord. 24.97 Notre prix de vente **21.99** chacun
Armature en acier tubulaire plaqué chrome, côtés en filet de nylon. Se plie facilement pour rangement. Roulettes à 2 pieds pour déplacer facilement.

Culottes doublées-mousse **3** pour **1.99**
Coton, lavable à la machine. Doublure absorbante. Blanc ou imprimé. 2, 3, 4.

Coussinet 3 pièces
Prix d'achat spécial **2.88** l'ens.
Coussinage de mousse, vinyle de couleurs variées.

Draps emboitants
Ord. 2.57—2.97 Notre prix de vente **1.99** chacun
Dimension standard, élastic sur les côtés. Unis ou imprimés, en coton.

Gilet avec boutons
Ord. 97c Notre prix de vente **3** pour **1.99**
Manches courtes. Blanc ou imprimé. Coton. 3, 6, 12 mois.

Serviette à capuchon et débarbouillette
Ord. 2.97 Notre prix de vente **2.55** l'ens.
Coton lavable à la machine. Rose, bleu, jaune.

Culottes en plastique souple
Ord. 43c Notre prix de vente **6** pour **1.88**
Vinyle doux et confortable. Blanc. P.M.G.TG.

Vêtements de bébé

C'est beaucoup plus facile de faire ses emplettes avec une carte CHARGEX ou master charge

Miracle Mart, le magasin attitré de la famille

Faites vos emplettes au Miracle Mart de la Plaza Alexis Nihon, par métro (terminus Atwater)

- Place Longueuil
- Pont Viau (Centre commercial)
- Mail West Island, Transcanadienne. Sortie 35
- Jean Talon et Pie IX
- Plaza Greenfield Park
- Place LaSalle
- Châteauguay, 180 bd d'Anjou
- Les Galeries Lachine
- Mail Cavendish, Côte St-Luc
- Plaza Côte-des-Neiges
- Place Versailles
- Chomedey (Centre commercial St-Martin)

Achetez vos billets pour les matchs des Expos à Montréal au comptoir TRS dans les magasins Miracle Mart du Québec.

OUVERT • Lundi à mercredi 9h à 18h • Jeudi et vendredi 9h à 21h • Samedi 9h à 17h

MIRACLE MART

He! maman... une autre grande vente pour bébé au Miracle Mart

Prix de vente en vigueur du mercredi 13 août au samedi 23 août.



Maillots-T pour filles et garçons

Ord. 2.49 Notre prix de vente **1.88** chacun

En polyester imprimé, manches longues. 2, 3, 3x.

Pantalons pour filles ou garçons

Ord. 4.57 Notre prix de vente **3.44** chacun

En denim extensible. Marine. 2, 3, 3x.



Costume de neige, monopièce

Ord. 11.99 Notre prix de vente **8.88** chacun

Simili-fourrure au capuchon, aux épaules, aux mitaines et aux botillons. Rouge, bleu, ton or. Pour le nouveau-né.

Sac de couchage pour nouveau-né

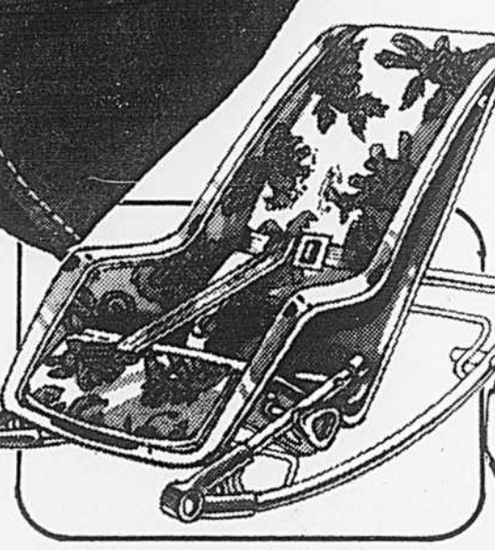
Ord. 10.99 Notre prix de vente **8.88** chacun

Simili-fourrure sur le capuchon et aux mitaines. Empiècement brodé. Glissière. Jaune, turquoise, rose Une seule taille.

Siège d'aisances

Ord. 6.97 Notre prix de vente **3.88** chacun

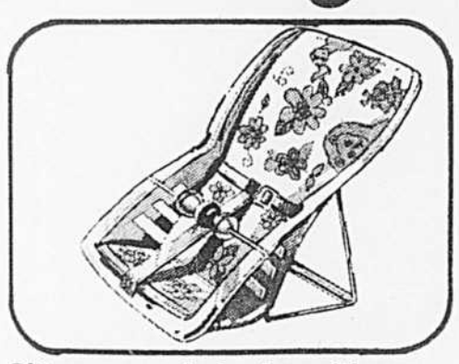
Modèle à pot amovible, courroie de sécurité, déflecteur amovible. Blanc, ton or ou vert.



Siège berçant Deluxe

Ord. 15.97 Notre prix de vente **13.88** chacun

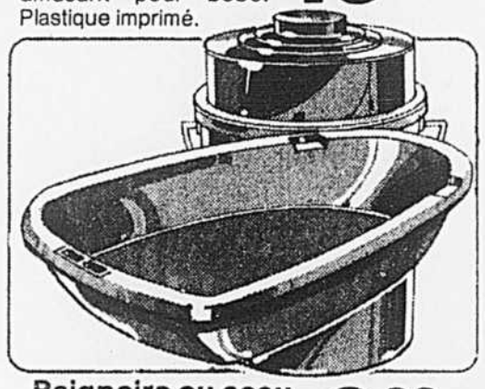
Un siège confortable et amusant pour bébé. Plastique imprimé.



Siège coussiné, 4 positions

Ord. 3.97 Notre prix de vente **2.88** chacun

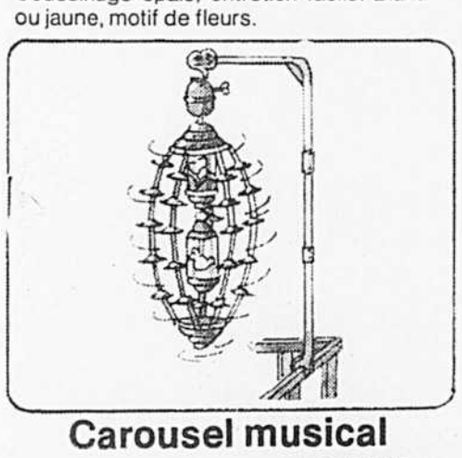
Coussinage épais, entretien facile. Blanc ou jaune, motif de fleurs.



Baignoire ou seau

Ord. 4.47—3.47 Notre prix de vente **2.88** chacun

Baignoire avec 2 porte-savons, bordure moulée. Seau 18 pintes, pouvant contenir 3 douzaines de couches. Blanc ou jaune.



Carousel musical

Ord. 7.97 Notre prix de vente **5.99** chacun

Un jouet qui amusera bébé durant des heures!

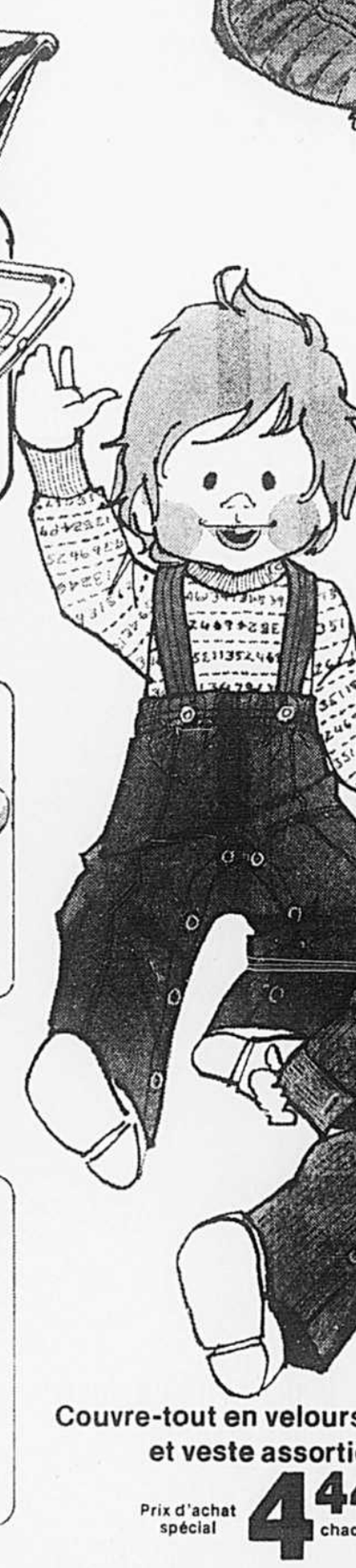


Siège d'auto pour bébé

Ord. 39.97 Notre prix de vente **33.97** chacun

Installez bébé confortablement pour le voyage. Harnais de style parachute, ceinture de sécurité, prévenant les contre-coups à bébé. Noir.

Accessoires d'automobile



Maillot-T pour bébé

Mélange de polyester et coton. Boutons-pression à l'épaule. Motifs variés de jacquard. Blanc, jaune, bleu. 1, 2, 3.

Ord. 1.59 Notre prix de vente **1.33** chacun

Barboteuse en polyester

Taille élasticisée, boutons-pression aux jambes. Motifs imprimés ou tons unis, variés. 12, 18, 24 mois.

Ord. 2.99 Notre prix de vente **2.33** chacune

Ord. 79.99 Notre prix de vente

59.99 l'ensemble

Lit, matelas et coussinet protecteur

Lit "Lullaby" de construction solide. Sommier à 4 positions et roulettes. Barre de dentition en plastique blanc. Matelas ferme et confortable, et coussinet protecteur compris. Blanc seulement. 30 x 54 po.

Meubles pour bébé

Couvre-tout en velours côtelé et veste assortie

Prix d'achat spécial **4.44** chacun

Mélange de coton et polyester. Bleu, rose, rouge. 12, 18, 24 mois, 2, 3, 3x.

Pantalons en velours côtelé Couleurs variées. 2, 3, 3x . . . . . **3.22 chacun**

Petite couverture

Coton doux, lavable à la machine. Rose, bleu, jaune, blanc.

Ord. 1.67 Notre prix de vente **2 pour 2.88**

Piqués en plastique imprimé

Plastique sur un côté, coton de l'autre. 17 x 18 po.

Ord. 1.29 Notre prix de vente **2 pour 1.88**

Bavoirs en coton éponge

Cordonnet attachant au cou. Couleurs et imprimés variés. 9½ x 10½ po.

Prix d'achat spécial **4 pour 2.22**

Couverture thermique

Mélange de polyester, viscose et coton. Bordure de satin. Jaune, rose, bleu, blanc. 36 x 50 po.

Ord. 3.97 Notre prix de vente **2.88** chacune

Bavoir couvre-tout

Coton éponge. élastique aux manches. Doublure de plastique à l'intérieur. Motifs variés.

Prix d'achat spécial **2 pour 2.22**

Vêtements pour bébé

C'est beaucoup plus facile de faire ses emplettes avec une carte

CHARGEX ou master charge

Miracle Mart, le magasin attitré de la famille

Faites vos emplettes au Miracle Mart de la Plaza Alexis Nihon, par métro (terminus Atwater)

- Place Longueuil
- Pont Viau (Centre commercial)
- Mail West Island, Transcanadienne, Sortie 35
- Jean Talon et Pie IX
- Plaza Greenfield Park
- Place LaSalle
- Châteauguay, 180 bd d'Anjou
- Les Galeries Lachine
- Mail Cavendish, Côte St-Luc
- Plaza Côte-des-Neiges
- Place Versailles
- Chomedey (Centre commercial St-Martin)

Achetez vos billets pour les matchs des Expos à Montréal au comptoir TRS dans les magasins Miracle Mart du Québec.

OUVERT • Lundi à mercredi 9h à 18h • Jeudi et vendredi 9h à 21h • Samedi 9h à 17h

Le public veut du cuir "naturel"

Avec la tendance actuelle du "retour à la nature", et le désir du consommateur de s'intégrer aux choses "réelles" de la vie, la demande du public pour le cuir à grain entier est maintenant à la hausse.

Le cuir à grain entier qui est par sa véritable nature à l'état original, c'est-à-dire que rien de sa couche primitive n'a été enlevé soit par effleurage ou fendage, est aussi individuel qu'une empreinte digitale. A cause du genre de vie de l'animal, il acquiert de nombreuses marques naturelles au cours de sa vie, c'est ce qui encourage les tanneurs et les dessinateurs qui se servent de cuir, à incorporer ces "grains de beauté" ou marques naturelles au style et à la mode du cuir.

Il est intéressant de remarquer que les matériaux synthétiques sont quelquefois traités de façon à imiter ces grains de beauté irréguliers, mais sans succès, car le grain naturel conserve toujours son cachet particulier.

Pas des imperfections mais des marques distinctives

Des marques telles que des égratignures de ronces qui guérissent comme cela se produit sur notre propre peau, ne nuisent aucunement à la performance du cuir, au contraire, elles sont devenues très en demande à cause du caractère distinctif qu'elles donnent au cuir.

Les veines se trouvant tout près du grain original de certainees paux lui confèrent une touche irrégulière et individuelle; aussi bien que les marques de croissance offrent des dessins intéressants qui s'accentuent au cours des procédés du tannage. Plus encore, les morsures d'insectes ajoutent un caractère particulier au grain du cuir.

taines peaux lui confèrent une sont pas incorporées à date par les dessinateurs au produit fini, sont les sortes qui apparaissent sur presque toutes les peaux, mais ce n'est qu'une question de temps d'ici à ce qu'un dessinateur ingénieux reconnaisse la valeur de leur emploi dans la mode. et que le manufacturier les tourne en atout pour la mise en marché et la vente.

Couleurs à la mode

POUR HOMMES — Châtaigne Antique (teinte rouille foncé); Brun doré (brun chocolat foncé); Champignon (gris foncé de la famille des taupes); Sunkist (jaune bronzé); la nouvelle nuance pâle nommée "Penny" (riche rouille clair) apparaitra de plus en plus fréquemment.

Chino (beige crème pâle); Pétrole (bleu-gris) et Céladon (Saule ou vert pâle) seront très en demande pour la coordination avec les vêtements de loisirs.

POUR DAMES: Tourbillon de bruns — Café crème (chameau pâle); Penny; Cèdre rouge; Brun pionnier (riche brun foncé), plus Paille (teinte raphia crème). Céladon et Chino pour l'allure douce et moelleuse.

Les CLASSIQUES sont Majorque (blanc cassé), Rouge ritz, Marine et Noir.



Deux-pièces de cuir noir, du prêt-à-porter Jean Patou.

LA LOI ET VOUS



ADRIAN POPOVICI
MICHELINE PARIZEAU-POPOVICI
avocats
(collaboration spéciale)

Question: Marie est divorcée de Paul et elle continue à payer elle-même les montants de la prime d'une police d'assurance sur la vie de son ex-mari. Sur ladite police d'assurance, il est inscrit à l'item "bénéficiaire": "Marie Tremblay, épouse". Marie demeure-t-elle toujours bénéficiaire de cette police puisqu'elle n'est plus l'épouse de Paul ?

Paul s'est remarié. La nouvelle épouse pourra-t-elle prétendre être la bénéficiaire à la mort de Paul ?

Réponse: Dans le cas présent, il est évident que Marie bénéficiera de l'assurance au cas de décès de son ex-conjoint étant donné qu'elle est clairement nommée dans la police d'assurance et qu'elle n'a jamais renoncé comme bénéficiaire. La seconde épouse ne pourrait absolument pas prétendre être la bénéficiaire de cette police d'assurance.

Question: Hélène désire changer son prénom pour JELENA. Celà est-il possible.

Réponse: En principe, il faut des motifs sérieux pour effectuer un changement de nom. Par exemple, lorsqu'un nom est très difficile à prononcer.

Il faut présenter une requête à cet effet en Ministère de la Justice, Québec, et faire publier dans un journal de votre domicile la requête une fois par semaine, pendant deux semaines consécutives. Trente jours après la dernière publication, la requête en changement de nom peut être accordée si les motifs sont jugés suffisants et ceci par un Décret du Lieutenant-Gouverneur-en-Conseil.

Dans le cas d'Hélène, il est peu probable qu'elle puisse obtenir un changement de prénom par Décret du Lieutenant-Gouverneur-en-Conseil, compte tenu du fait qu'il n'y a aucun motif sérieux pour ce changement de prénom.

Les signataires de cette chronique se feront un plaisir de recevoir vos questions relatives à —LA LOI ET VOUS— que vous pouvez adresser à:
—LA LOI ET VOUS—.
Micheline Parizeau-Popovici
et Adrian Popovici,
a/s LA PRESSE,
7, rue St-Jacques,
Montréal, Qué.

mon œil sur montréal

PAR DOLLARD PERREAULT

Protection insuffisante

L'hebdomadaire "Le Courrier du Sud", se fondant sur des données publiées par le service de prévention des incendies du Québec, souligne que la Rive-Sud n'a en général pas suffisamment de protection contre les incendies.

Le journal signale qu'à Montréal, on a deux pompiers par 1,000 habitants, alors qu'à Longueuil, on n'a que 44 pompiers pour 123,000 habitants.

A Brossard, Lemoyne, Varennes, Saint-Lambert et Sainte-Julie, il n'y a que des services de pompiers volontaires, selon "Le Courrier du Sud", et à Boucherville, ce sont les policiers qui jouent le rôle de pompiers.

Manque de consultation

Les secrétaires des municipalités du Québec estiment qu'ils ne sont pas suffisamment consultés dans l'élaboration des lois touchant la comptabilité des municipalités.

La Corporation des secrétaires municipaux doit tenir une réunion spéciale à la fin de la semaine à grès annuel qui aura lieu à la din de la semaine à Dorval, afin de demander au gouvernement d'être plus consultée à l'avenir dans l'élaboration des lois qui touchent les secrétariats des municipalités.

Les secrétaires soutiennent que la nouvelle loi touchant les normes de la comptabilité des municipalités qui doit entrer en vigueur au début de l'an prochain dans les petites municipalités soulève bien des difficultés qui auraient pu être évitées s'il y avait eu plus de consultations.

Entente entre le Musée des beaux arts et McGill

L'université McGill et le Musée des beaux-arts annoncent la signature d'une entente, confiant la garde et la conservation des collections du musée McCord au Musée des beaux-arts de Montréal.

L'accord devrait permettre au musée McCord d'améliorer ses services à la population et d'organiser le développement d'un ensemble qui forme un splendide tableau d'histoire sociale au Canada.

McGill loue l'immeuble McCord au Musée des beaux-arts et fournit les services d'entretien et autres; les frais d'exploitation sont partagés; un comité de direction est établi par les deux parties; un conservateur des collections McCord sera nommé par le directeur du Musée des beaux-arts.

L'université demeure seule propriétaire de la collection McCord constituée notamment d'objets d'artisanat indien et de photographies datant du 19e siècle, reflétant l'évolution du Canada. Il s'agit principalement de documents ethnologiques concernant l'Arctique, les forêts de l'Est, les Prairies et la côte du Nord-ouest du Canada.

Les assurances à St-Bonaventure

Plusieurs propriétaires de Saint-Bonaventure, agglomération récemment partiellement détruite par une tornade, subiront de lourdes pertes financières parce qu'ils avaient négligé de tenir compte de l'inflation en déterminant l'indemnité exigible dans leur polices d'assurance.

C'est du moins ce que prétend l'hebdomadaire "La Parole", de Drummondville. Ce sont surtout les propriétaires de bâtiments assez anciens qui seraient dans cette situation.

Par ailleurs on signale que les compagnies d'assurance ont en général fait diligence pour verser à leurs clients au moins une partie des indemnités exigibles et évaluer les dégâts en vue d'un règlement final.

Collectes de sang

Des collectes de sang pour la Croix-Rouge auront lieu demain à la Canadian Vickers, cantine de l'usine numéro 6, à l'angle des rues Viau et Notre-Dame, de 9h30 à 11h30 et 13h à 15h30; à Pierreville, école Maurault, rue Maurault, de 14h30 à 17h et 18h30 à 21h30.

Pour la conservation des fruits... L'acide ascorbique



L'acide ascorbique (ou vitamine C inventée par la nature) prévient la décoloration et l'affadissement des fruits lors de la congélation ou de la mise en conserve. Essayez-la elle n'a pas de substitut. L'acide ascorbique A&H, avec mode d'emploi et cuillère de dosage *gratuite*, se vend dans les pharmacies.

Allen & Hanburys Toronto, Montréal

vente géante de fourrure



CHAT SAUVAGE Manteau court en chat sauvage naturel ou teint roux. $449

RAT MUSQUÉ Manteaux en rat musqué garni. $499

CHAT Chat sauvage naturel. Peaux descendues. $599

RAT MUSQUÉ Manteaux en rat musqué naturel, qualité supérieure. $599

RENARD Manteaux en renard roux ou gris naturel. $899

CASTOR Manteaux de castor rasé et lustre. $899

SWAKARA Manteaux en loutre Swakara, teint noir. $999

CHAT OCELOT Manteaux en chat ocelot naturel, unis ou ornés. $999

CHAT LYNX Manteaux en chat Lynx naturel. $1199

VISON

Pattes et Renard	$1095
Dark Ranch, pleines peaux	$1295
Black Cross	$1395
Perle Canada Majestic	$1495
Shadow bleu	$1795
Buff naturel	$1395
Black Diamond femelle	$2600

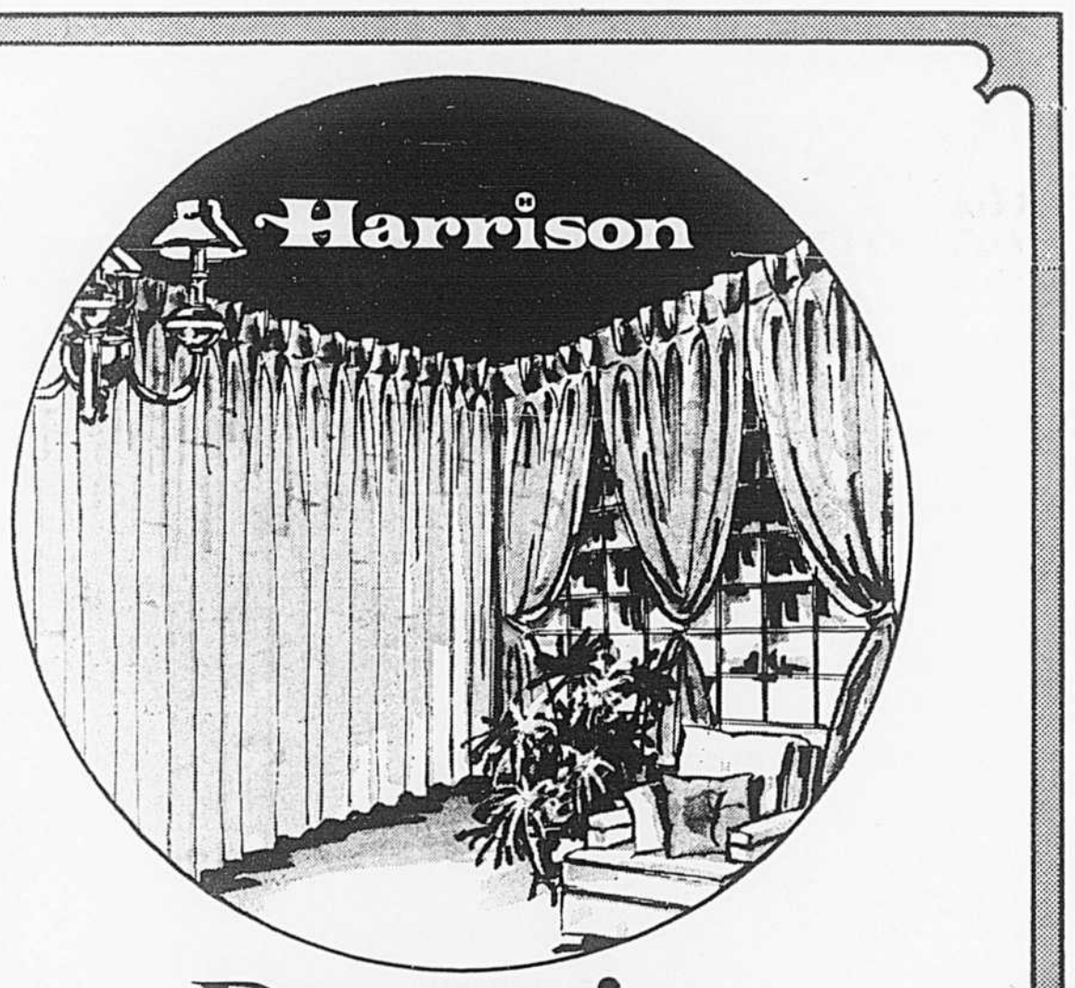
Manteaux en vison naturel pastel au choix. Peaux semi allongées $999

Giguère fourrures

787 est, MONT-ROYAL
Coin Saint-Hubert — 200 verges du métro
STATIONNEMENT GRATUIT
526-6611

- Stationnement gratuit à l'arrière de l'eglise, entree rue Saint-Hubert
- 7 etages pour vous servir.
- Plan budgetaire et mise de cote

MISE DE CÔTÉ
- Corrections d'ajustages gratuites
- Plan de mise de cote et conditions faciles



Draperies faites sur mesure gratuitement

2 façons de commander



1 mesurez vous-même vos fenêtres et apportez ces mesures au centre d'Achats le plus près de chez vous, nous ferons le reste.



2 un représentant sera heureux de venir chez vous présenter sa collection. Sans aucune obligation ni frais supplémentaires. faites appel à notre **service d'achats à domicile, 735-2611**

Harrison tissus et draperies

Parce que vous êtes des gens spéciaux... nous sommes des spécialistes

Châteauguay	691 2561	Norgate	332 1999
Côte St-Luc	489 5941	Pie IX Centre	727 1342
Dorval	631 6931	Place St Eustache	473 0911
Fairview Pte Claire	695 3156	Rockland	739 3421
Forest	322 8810	St Martin	681 1841
Galeries d'Anjou	353 6730	Pte aux Trembles	645 0081
Greenfield Park	672 3200	Montenach Mall	363 2690
Jacques Cartier	677 2002	Harrison Plus!	
Newman Plaza	365 1360	6565 St Hubert	276 3172

MEDECINE D'AUJOURD'HUI

Traitement de choc contre la dépression

Le traitement électroconvulsif, appelé communément traitement de choc, contre la dépression et certaines maladies mentales a connu un essor particulier en Amérique, surtout depuis que la dépression est devenue une maladie courante dans une société essoufflée.

Plusieurs psychiatres, après 40 ans d'expériences diverses, estiment qu'il s'agit du traitement le plus efficace pour combattre les désordres de toutes sortes qu'entraîne la dépression nerveuse.

Dans plusieurs cas, il s'agit même de la seule thérapie praticable pour des patients plus âgés, ce type de traitement étant moins risqué que le recours aux médicaments qui peuvent avoir des effets secondaires sérieux si le patient est âgé.

Des études cliniques ont démontré que cette thérapie est effective dans 60 à 90 pour cent des cas. En dépit de ces données, on assiste présentement aux Etats-Unis à une résistance à cette forme de traitement, certains Etats allant même jusqu'à l'interdire par une loi, parce qu'on l'assimile à une forme de torture médiévale.

Les partisans de cette technique soutiennent au contraire que le recours à des médicaments qui délient les muscles élimine les mouvements convulsifs du corps, alors que des anesthésiques enlèvent toute connaissance pendant l'administration du traitement.

L'important, évidemment, c'est de n'administrer ce traitement qu'apres une analyse minutieuse du dossier du patient. Il ne semble pas par ailleurs que l'utilisation de l'électricité soit un facteur majeur dans le succès de cette thérapie, puisque l'usage de produits chimiques produit le même effet.

Il faut signaler cependant qu'on ne sait pas exactement comment ce traitement parvient à soulager la maladie mentale, pas plus d'ailleurs qu'on ne sait exactement comment les médicaments psychotropiques agissent, quand ils agissent.

Cette chronique quotidienne est preparée par des spécialistes. Ils ne répondent pas aux lecteurs personnellement mais s'efforcent d'aborder le plus vaste eventail possible de questions d'interet général. Le médecin de famille est toujours, dans les cas personnels, le meilleur conseiller.

Les Chinois se lancent dans la photographie

par Jules NADEAU
collaboration spéciale

HONG-KONG — Depuis le début des années '70, les industries de Shanghai ont complété la gamme de leurs produits. C'est le mouvement des "goélands". Hai Ou en chinois. C'est le nom de l'appareil le plus populaire actuellement. La Chine a même commencé à en exporter. Futur concurrent des produits japonais? En attendant, les Chinois se lancent dans la photo.

Un jour, je me trouvais avec un ami devant la porte Tian An Men. Le devant de la place la plus célèbre de Pékin était occupé par l'Armée Populaire de Libération. Ils avaient pourtant l'air bien pacifique. Comme seule arme, ils avaient un tabouret pliant sur l'épaule. Quelques minutes plus tard, je me suis rendu compte qu'ils étaient venus faire la même chose que nous: une photo solennelle devant la porte de l'ancienne Cité Interdite.

Le hobby familial

Naturellement, dand des endroits comme Tian An Men ou le Bund (la fameuse avenue du quai de Shanghai), il y a toujours un photogtaphe public qui distribue son art en série.

A Shaoshan, devant la maison natale de Mao Tse-toung, lorsque l'artiste, enfoui sous la soutane noire de sa caméra, a croqué notre groupe, je repensais à la traditionnelle photo de la fin d'année de la petite école. Une heure plus tard, chacun avait sa photo de Shaoshan maintenant devenue un précieux souvenir.

Mais l'apparition sur le marché des Goélands a eu pour principal effet de déplacer la photographie du domaine public au hobby familial. Le dimanche après-midi, lorsque la jeune ouvrière de l'usine numéro "x" aura persuadé son mari d'amener les deux enfants au parc, il est certain qu'il y aura une petite séance de garde-à-vous. Scène courante.

"Made in China"

Dans la salle de séjour de la famille Shi à Shijiazhuang, pendant que la grand-mère répondait à nos questions, je remarquais les deux encadrements d'une vingtaine d'instantanés des petits enfants du clan. C'est là que vont s'épanouir les souvenirs d'un dimanche.

Sur la grande rue commerciale de Pékin, je suis entré dans quelques magasins spécialisés pour examiner le matériel photographique. L'irruption d'un étranger produit toujours une certaine sensation. Les clients font grappe et les vendeurs passent du "servir le peuple" au "servir les invités".

Commotion ou pas, l'amateur et le professionnel peuvent maintenant tout trouver dans le "Made in China". Et moi aussi. Pour l'équivalent de cinq dollars, j'ai acheté un sac opaque dont la qualité était d'un souci presque exagéré et qui m'a coûté la moitié prix d'un produit japonais par exemple.

Trois modèles

Dans la marque **Hai Ou** (Sea Gull en anglais), le modèle le plus récent est le reflex dont le boitier suppose encore quelques améliorations.

Un autre modèle de 35mm avec soufflet reprend un design plus ancien mais le fonctionnement est excellent. Enfin, sans doute le plus populaire en Chine, la traditionnelle boite noire rentangulaire de format 120 ou 620. On peut acheter ce dernier à Hong-Kong pour l'équivalent de $50 et la qualité des lentilles a déjà une réputation enviable.

A Shanghai, dans le magasin à rayons No 1, on peut acheter des appareils étrangers et chaque année, pour des usages plus spécialisés, le gouvernement achète pour $60.000 de matériel de la firme suédoise Hasselblad.

Appareil non jetable

A Tientsin, un ouvrier qui semblait partager ma passion des images s'approcha de moi. Comme avec d'autres produits de consommation, en Chine, on ne jette pas ses choux gras. Son appareil japonais devait avoir appartenu à un soldat du Soleil Levant de 1937.

Mais je suis certain que mon camarade-photomane traitait sa relique avec assez de révérence pour que son fils puisse hériter à son tour d'une mécanique acceptable. Une attitude peu conforme à notre société de consommation.

Photo et politique

Les vitrines des studios parlent politique. Comme chez nous, les portraitistes exposent les visages de leurs clients les plus photogéniques. Comme les procédés couleur sont encore peu courants, on fait retoucher son portrait avec des couleurs pastel.

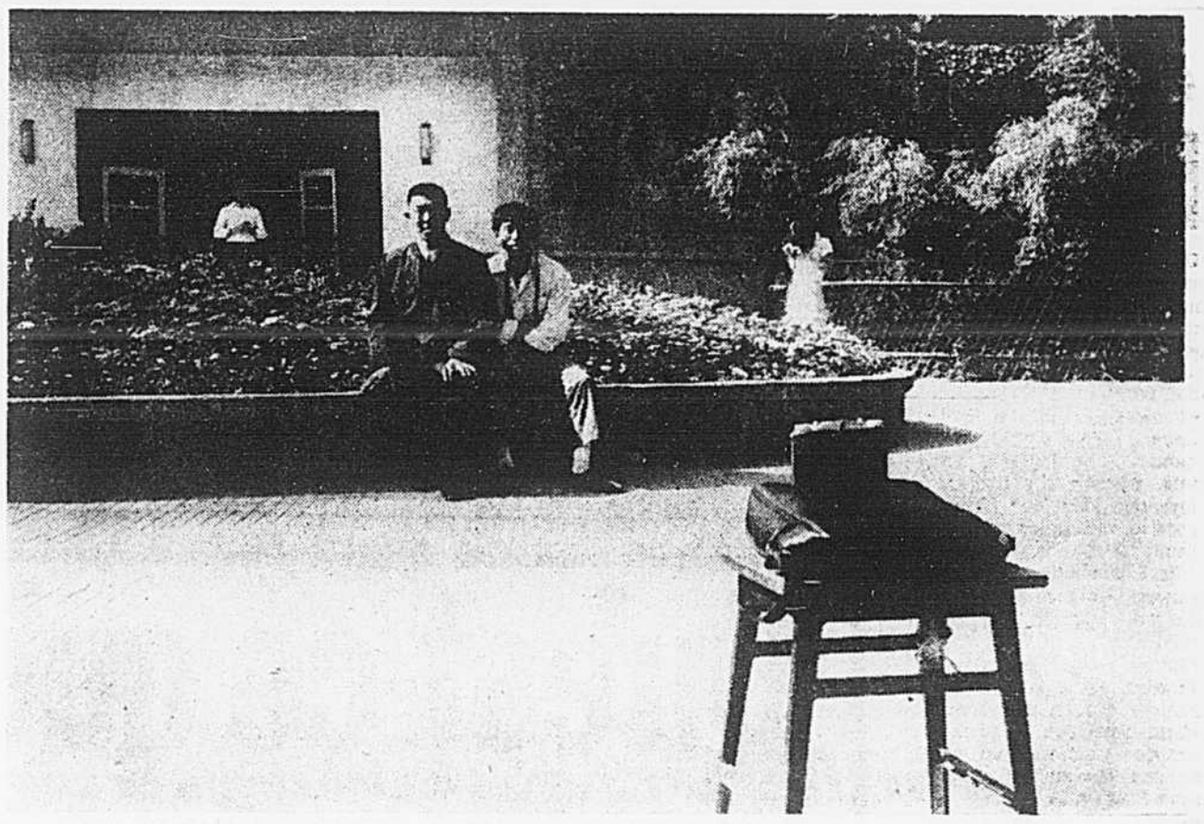
Les physionomies les plus radieuses sont celles des militaires. Joues roses et uniformes très verts.

Par contre, j'ai découvert des intellectuels qui posaient majestueusement avec les lunettes dans une main et un livre sous le bras. Des bureaucrates sans doute.



photos Jules Nadeau

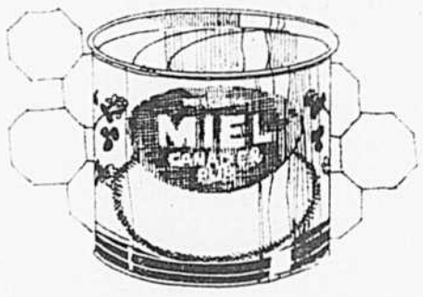
Une photo d'écoliers qui sont venus devant le cinéma de la localité, afin d'avoir la toile de fond appropriée.



Deux amis se photographient, au zoo de Pékin, devant l'endroit où sont gardés les pandas devenus célèbres depuis la visite de Nixon.

Boutique du gourmet Eaton

Venez tenter une expérience affriolante...

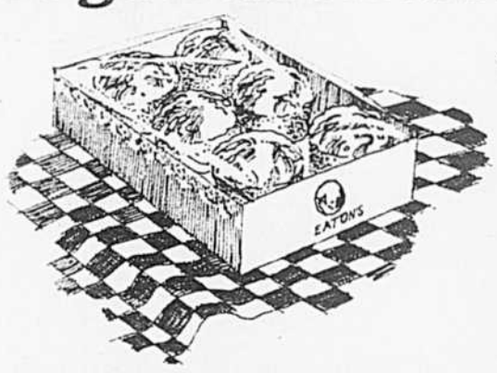


Offre spéciale de la semaine

Miel de sarrazin Haineault. Brun no 1.
En boites de 2 livres
Prix courant 2.35
1.99
Rayon 379

EATON

Comptoir bleu des gâteaux Eaton



Venez tenter une expérience affriolante...

Offre spéciale de la semaine

Muffins aux germes de blé
Prix courant 6 pour .75 6 pour .67
Rayon 481. Achats en personne seulement.

EATON

w.h. perron



C'EST ENCORE LE TEMPS DE PLANTER...

ARBRES FRUITIERS etc.
Pommier. Poirier. Prunier. Ciboulette. Menthe. Gadelier. Bleuet. Vigne à raisin.

CONIFERES
Cedre pyramide. Epinette de Koster et Colorado. Genevrier étendu et pyramide. Taxus. Pin Mugho.

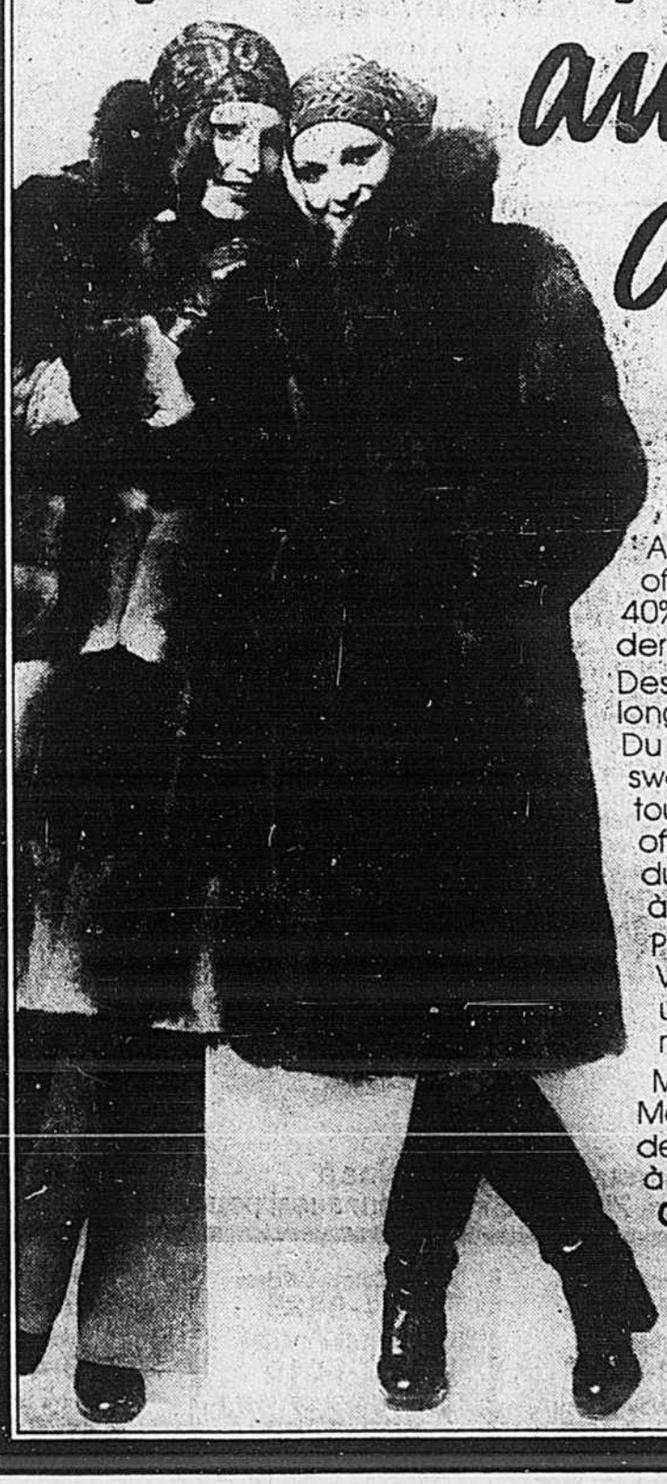
ARBRES D'ORNEMENT
Erable argente. Bouleau. Gleditzia. Pommetier.

ARBUSTES D'ORNEMENT
Rosier. Cornouiller. Hydrangee. Potentilla. Spirée. Lilas. Weigelia.

NOS ARBRES SONT EMPOTÉS! Oui, chez W. H. Perron tous les arbres et arbustes d'ornement sont maintenant offerts dans des pots qui vous permettent de les planter en tout temps, du printemps à l'automne, même durant les mois chauds. Ces arbres et arbustes embellissent votre demeure, en augmentent la valeur marchande et servent à purifier et à rafraîchir l'air. Venez dès aujourd'hui faire votre choix parmi notre vaste assortiment.

515, boul. LABELLE, Chomedey, Laval 332-3610
(1/2 mille au nord du pont de Cartierville)
Vaste terrain de stationnement
CHARGEX master charge
OUVERT: LUNDI au SAMEDI de 8h30 à 5h00 p.m.

Vente d'hiver au mois d'août.



Au cours du mois d'août, nous offrons des rabais de 10% à 40% sur des fourrures du dernier cri.
Des manteaux courts ou longs dans le prêt-à-porter. Du vison. Du renard. Du swakara. Du lynx. Presque toutes les fourrures sont offertes à prix spéciaux durant cette vente à rabais.
Passez nous voir bientôt. Vous aurez le choix parmi une vaste gamme de manteaux.
McComber. 440 de Maisonneuve ouest, au coin de City Councillors, trois rues à l'est de la rue Université.
Ouvert le jeudi jusqu'à 21h!

McComber
Fourrures / Furs Inc.
Synonyme de haute qualité depuis 1895.

votre horoscope

AGENCE SCORPIO

LES ENFANTS NÉS CE JOUR seront sociables, extravertis, expansifs. Ils seront portés à la gaieté, à la jovialité, à l'optimisme et aux allures expamsives. Ils aimeront les séjours prolongés et les voyages de longue distance. Ils excelleront dans les grosses entreprises financières.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Il est probable que les circonstances vous obligeront à modifier certains de vos plans. Cependant, ne comptez pas trop sur des concours que vous voudriez obtenir. Soyez très prudent sur la route.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Cette journée ne sera pas très favorable à votre vitalité ni à vos intérêts financiers. Par contre, la soirée sera favorable à vos sorties et à vos relations amicales.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Si vous avez lieeu de prendre une décision importante, ayez soin de réfléchir au préalable avec beaucoup de sérieux, sinon vous commettrez une fausse manoeuvre, dont il vous sera difficile de réparer les conséquences.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Sous l'influence des astres, vous mettrez judicieusement au point certains projets, et vous trouverez le moyen de realiser un désir qui vous tient à coeur. Mais prenez garde à la précipitation dans vos activités laborieuses.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Vous aurez affaire à des personnes vétilleuses, au cours de la journée, mais vous pourrez les inciter à vous accorder leur bienveillance si vous faites intervenir la diplomatie dans vos rapports avec elles.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Grâce à une lettre ou à un entretien, vous parviendrez à éliminer une de vos préoccupations. Toutefois, il se pourrait que vous vous en occasionniez une autre par suite d'une étourderie.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Il importera que vous mettiez votre énergie au service de vos intérêts professionnels, surtout si vous recherchez un accord avec un de vos supérieurs hiérarchiques.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Dans votre vie domestique, ne prenez pas de décision sans consulter votre plus intime familier. Il se peut qu'une rencomtre, une conversation ou un événement inattendu vous procure l'occasion de réaliser un de vos désirs.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

Il sera préferable de vous comporter discrètement, que d'exprimer vos opinions ou de dévoiler vos plans avec trop de loquacité. Grâce à vos bonnes dispositions d'esprit et à celles de vos compagnons, vous passerez cette journée dans d'agréables conditions.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Il est possible que vous fassiez la commaissance d'une personne dont la bienveillance vous avantagera ultérieurement. Vous aurez lieu d'intervenir en faveur d'un de vos proches ou de vos compagnons de travail dans l'embarras.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Montrez-vous obligeant, mais prenez des dispositins pour que les exigences de votre travail soient satisfaites sans retard. L'après-midi sera favorable à vos activités utilitaires.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Vous vous exposerez à des difficultés financières si vous cédez impulsivement à vos tentations. Vous feriez bien de limiter vos dépenses au strict nécessaire et de ne prendre aucun engagement important.

Betty Ford, une femme libérée

WASHINGTON (U P I) — Au cours d'une émission à la télé, dimanche soir, Mme Betty Ford, l'épouse du président des Etats-Unis, a été amenée à parler de sexualité et des moeurs des jeunes en général.

La première dame des Etats-Unis a commencé par se définir, se qualifiant de "femme libérée" c'est-à-dire regardant en face les choses de la vie moderne et n'étant plus liée par des "tabous".

Le reporter de la télé lui ayant posé directement la question de savoir quelle serait sa réaction si sa fille, Susan, âgée de 18 ans, venait lui annoncer qu'elle avait une liaison, Mme Betty Ford, sans se démonter répondit "qu'elle ne serait pas surprise ni choquée".

Elle a ajouté: "C'est une grande fille, vous savez", elle a ajouté que, néanmoins, elle aimerait avoir des renseignements sur le jeune homme pour essayer de se rendre compte si cette liaison était sérieuse ou si ce n'était qu'une amourette de jeunesse.

D'autre part, parlant de ses enfants, en général, elle a dit qu'elle pensait que comme beaucoup de jeunes Américains, ses enfants avaient "tâté" de la marijuana, mais qu'elle était persuadée qu'ils n'étaient pas des "fumeurs". Elle a ajouté que si l'engouement pour la marijuana avait existé lorsqu'elle avait, elle-même, 17 ou 18 ans, elle aurait sans doute essayé elle aussi.

Enfin en ce qui concerne les relations prémaritales, Mme Betty Ford a dit que c'était sans doute simplement une nouvelle façon de se comporter des jeunes d'aujourd'hui. Elle a ajouté qu'il n'était pas exclu, bien qu'elle ne puisse en être sûre, que cela pouvait diminuer le nombre des divorces.

Le président Gerald Ford, quant à lui, ne parait nullement ému par la liberté avec laquelle son épouse donne son point de vue sur les sujets les plus variés. Le porte-parole de la Maison-Blanche a dit notamment: "Le président a dit à maintes reprises que sa femme est libre d'exposer ses idées et ses points de vue, et elle le fait."

Ville de New York $15.50 par personne deux par chambre

Stationnement gratuit évalué à $9.00

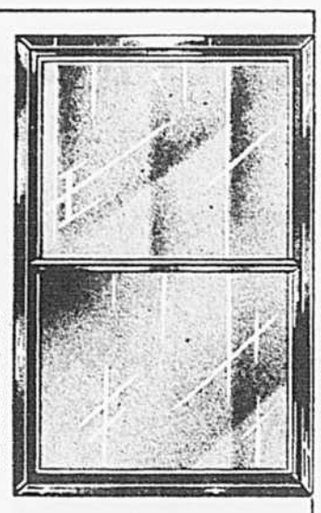
Sur les rives de l'Hudson, au coeur de la ville, avec vue sur les oceaniques. Autobus à votre porte vous conduisant au Rockefeller Center, aux Nations Unies, chez Macy's, à la Cathedrale St-Patrick ou n'importe ou ailleurs. Piscine a la terrasse. Stationnement d'autobus l'autre cote de la rue. Casse-croute et restaurant economique.

Pour reserver, téléphonez à Montréal à 514-842-5861
Aucuns frais pour les enfants partageant la chambre des parents sans adjonction de lits. Maximum: 2 enfants.
Chambre (pour 1 personne) $24 a $29
Chambre (pour 2 personnes) $31 a $36

Sheraton Motor Inn-New York City

SHERATON HOTELS & MOTOR INNS WORLDWIDE
520 12TH AVENUE, NEW YORK, N.Y. 212/695-6500

optez pour les châssis rusco ...et vous n'aurez plus à les changer



Les châssis Rusco en ACIER sont exceptionnels en ce qu'ils ne nécessitent aucun entretien. Construits pour durer, vous les oubliez totalement une fois installés. Finis les ennuis d'avoir à les changer, ou bien les peindre et jamais plus de fuites. Vous économisez sur les frais de chauffage. De fait, vous obtenez un excellent produit pour votre argent. Ces châssis sont disponibles en de belles couleurs décoratives s'harmonisant à votre décor. Optez donc une fois pour toutes pour les châssis Rusco, les châssis de tout repos.

Garantie limitée à vie
Plus de 40 000 unités satisfaites au Québec
Facilités de paiement

RUSCO

HOME SPECIALTIES (1962) INC.
9095, boul. St-Laurent, Montréal 381-2511
Au service des propriétaires québécois depuis 1952

EATON

1 bientôt

L'art de vivre après 40 ans

Si vous ne voulez pas être une "victime" de la vie moderne.

Si vous voulez retrouver votre jeunesse et la conserver.



par MARIO VERDON. Le fruit de ses lectures, de ses experiences et de ses réflexions.

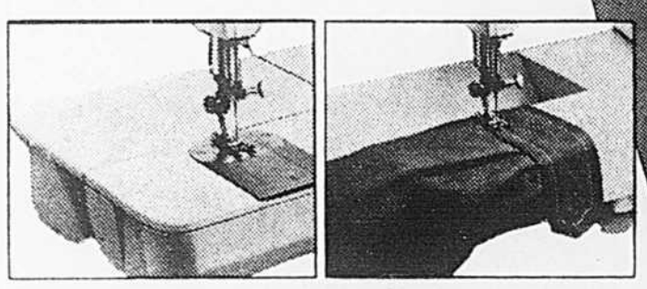
En vente partout

les éditions la presse

Qu'est-ce qu'une "Flip & Sew"*?

Vous devriez le savoir avant d'acheter votre prochaine machine à coudre!

La "Flip & Sew"* c'est du 2 dans 1. Une surface de travail plate et une surface à bras libre...d'un coup d'pouce! Et cette machine à point extensible coûte certainement moins cher que vous ne le pensez!





Cadran de tension sur le couvercle supérieur: le réglage par numéros permet de régler plus précisément selon le point, le fil et le tissu employés.

Cames-mode et Flexi Stitch* incorporées offrant un grand choix de points dont le point extensible droit et le point extensible de surjet oblique exclusif.

Commandes par cadrans

Aiguille oblique exclusive permettant de coudre à la machine du même angle qu'à la main.

Dispositif à boutonnières 2-temps vous permettant de confectionner les boutonnières rapidement et facilement.

Canette à l'avant exclusive facile à voir et à remplacer, éliminant ainsi le tâtonnement avec le support de la canette.

Voici comment ça fonctionne:

Le panneau à-même "Flip & Sew"* exclusif à Singer vous permet de transformer instantanément le plateau en bras libre. Rien à ajouter ou à enlever. Il suffit d'abaisser le panneau. Vous pourrez ainsi coudre les pièces tubulaires qui ne peuvent être cousues à plat (poignets, manches, emmanchures, bandes de taille, pantalons). Il suffit d'un coup d'pouce!

Comparez et vous verrez! Point pour point vous ne trouverez pas une machine à coudre à un si bas prix!

$354

Facilités de paiement.

Une généreuse allocation d'échange sera accordée sur votre machine à coudre, quelle qu'en soit la marque ou âge.

SINGER

CENTRES DE COUTURE SINGER ET CONCESSIONNAIRES AUTORISÉS PARTICIPANTS

Vous trouverez une machine à coudre ZIGZAG Singer pour aussi peu que **$119.95**

*Une marque déposée de la compagnie Singer du Canada Ltée.

Centre ville 878-9351	*Plaza Côte-des-Neiges 731-9429	*1 Place Longueuil 679-4870	Le Carrefour Laval 681-9185	Centre d'Achats le Boulevard 729-1809	Centre d'Achats Saint-Martin 681-6475	Lachnine 637-3765
*Ogilvy's 288-8481	*Les Galeries d'Anjou 353-6010	Verdun 769-4541	*Saint-Jean, Québec 1-348-4305			Plaza Ontario 526-1694
Plaza Alexis Nihon 935-9492	*Centre d'Achats Fairview 697-3380	Centre Laval 681-6442	Rue Saint-Hubert 270-1196	Sherbrooke ouest 488-0887	Montréal-Nord 322-3705	Tissus disponibles a ces magasins

le monde

la presse

MARDI
12 AOUT 1975

Document sur le malaise dans l'armée espagnole

MADRID, (AFP) — Un document de quelque mille mots qui émane de milieux proches de l'armée espagnole et circule à Madrid indique que les neuf officiers arrêtés le 29 juillet sont accusés d'avoir participé à trois réunions de plus de quatre officiers au cours du mois de juillet.

Le cocument reconnait qu'ils appartiennent à une union militaire démocratique aux vastes ramifications dont le but est de mener un travail de formation politique pour contrecarrer l'influence pernicieuse et réactionnaire à laquelle la haute hiéarchie militaire soumet le corps des officiers.

Les auteurs du document, qui circule aussi dans certaines unités, affirment qu'il ne faut pas établir un parallèle avec les mouvements militaires d'autres pays — c'est-à-dire le Portugal — étant donné que les problèmes intérieurs espagnols et ceux de l'armée espagnoles exigent des solutions particulières.

Les militaires inculpés sont présentés non comme des révolutionnaires, mais comme des militaires responsables et inquiets, soucieux de présenter au monde une image de leur armée différente de celle d'une force de répression.

Pendant les trente-cinq années du régime, l'armée a été consciemment affaiblie pour ne pas lui laisser d'autre force que celle de pouvoir réprimer le peuple désarmé, dit le document. Il poursuit: alors que l'Espagne est mise à l'écart et déconsidérée dans le concert des nations, que nos bateaux de pêche sont saisis par le Maroc et la Mauritanie, que l'on empêche le passage de nos exportations vers la France, où les terroristes préparent leurs coups avec une quasi impunité, alors que nos soldats sont faits prisonniers et que nos troupes sont harcelées au Sahara, qu'on nous refuse l'entrée du Marché commun, que l'OTAN nous ignore, notre haute hiérarchie ne fait rien d'autre que menacer les Espagnols et rappeler aux officiers que la mission de l'armée est de maintenir l'ordre public lorsque cela est nécessaire.

Le document établit une relation entre les dernières arrestations de juillet et celle du commandant Julio Busquets et du capitaine José Julvez Coll, opérées en février à Barcelone. Il laisse également entendre que le nombre des arrestations est supérieur à celui qui a été annoncé officiellement.

L'accusation de sédition portée contre ces officiers a été mentionnée dans une note adressée à toutes les unités, accompagnée d'un commentaire les accusant de diviser l'armée, affirment les auteurs du document. Selon eux, la lecture de cet acte d'accusation et le commentaire ont provoqué des réactions diverses dans les unités. C'est ainsi qu'ils mentionnent un incident survenu à Madrid entre un général de cavalerie qui aurait proféré des injures à l'adresse des officiers mis en cause, et un commandant d'artillerie, Ricardo Ramos, qui aurait pris leur défense en affirmant que leur culpabilité n'était pas encore établie.

Selon le document, le général a sanctionné de 14 jours d'arrêt l'attitude du commandant.

Au document photocopié, sans signature, reçu par l'Agence France-Presse après un coup de téléphone, est jointe la liste des officiers arrêtés avec quelques éléments biographiques.

en bref

Cuba rend une rançon aux USA

WASHINGTON (Reuter) — M. Fidel Castro, Premier ministre cubain, a rendu la rançon de $2 millions qui avait été payée par la Southern Airways à la suite du détournement sur Cuba, en 1972, d'un avion à réaction de cette compagnie, a révélé, hier, au cours d'une conférence de presse, le sénateur John Sparkman.

Cette restitution, a-t-il souligné, prouve que le gouvernement cubain entend améliorer ses relations avec les Etats-Unis.

"Nous ne devons pas négliger l'occasion qui s'offre", a-t-il affirmé.

Le sénateur a invité le gouvernement Ford à lever l'embargo économique contre Cuba, et à éliminer en premier lieu toutes les restrictions imposées en ce qui a trait aux échanges commerciaux et à la fourniture de médicaments.

Au cours de la conférence de presse, M. Sparkman a montré le chèque couvrant le paiement de la rançon. Etait également présent M. Frank Hulse, président de la Southern Airways, qui s'est rendu par avion à Cuba, samedi, pour prendre possession du chèque.

M. Hulse a rendu hommage aux efforts déployés par le sénateur Sparkman pour obtenir le remboursement de la rançon, déclarant que le chèque a été déjà utilisé pour rembourser des dettes que la compagnie aérienne dut contracter après le paiement de la rançon.

Prochains soulèvements communistes en Asie

WASHINGTON (AFP) — La Thaïlande et la Malaysie ont environ dix-huit mois pour se préparer à faire face à des insurrections communistes de grande ampleur, estiment les services de renseignement américains.

Les infiltrations en Thaïlande de guérilleros venant des pays communistes voisins ont récemment augmenté et pourraient prendre l'allure d'une véritable invasion d'ici le début de 1977, soulignent les rapports des services de renseignement dont le contenu a filtré à Washington. La Malaysie est moins vulnérable, précise-t-on de même source, mais l'activité des insurgés malaysiens a redoublé ces derniers mois. Des émissaires du maquis se sont rendus au Vietnam en vue de négocier avec les nouvelles autorités l'acquisition d'armes légères de fabrication américaine abandonnées lors de la déroute de l'armée de l'ancien régime de Saigon.

L'infiltration massive en Thaïlande se fera par le nord-est du pays avec pour objectif la libération de seize des soixante et onze provinces thaïs, prévoient les analystes américains. Les insurgés communistes sont déjà présents dans quarante-deux provinces. Cinq cents guérilleros thaïs seraient actuellement entraînés au combat au Nord-Vietnam, laissent entendre les services de renseignement américains.

Amine menace la princesse Bagaya

LONDRES (AFP) — Le Président Idi Amine, d'Ouganda, a menacé de mort son ancien ministre des Affaires étrangères, la princesse Bagaya, qui se trouve actuellement en Grande-Bretagne, à une adresse inconnue, a affirmé, hier, en première page, le quotidien nationaliste "Daily Express".

La princesse se prépare, ajoute le journal, à publier les dessous de la vie politique ougandaise dans un livre qui retrace sa carrière. Or, poursuit le quotidien, le Président Amine sait que le prestige qu'il a acquis en tant que président de l'Organisation de l'unité africaine et ses relations avec la Grande-Bretagne pourraient souffrir de la publication d'un tel ouvrage.

Selon le "Daily Express", le Président Amine a déjà envoyé une centaine de membres de sa police secrète au Kenya où la princesse ougandaise s'était réfugiée.

Il y a quelques semaines, le gouvernement britannique a autorisé la princesse Bagaya, un ancien mannequin international, à se rendre en visite en Grande-Bretagne et celle-ci a l'intention de demander à y résider de façon permanente.

L'examen de l'appel de Mme Gandhi reporté

NEW DELHI (AFP) — La Cour suprême de l'Inde a prouvé une fois de plus son indépendance à l'égard du gouvernement en acceptant hier, à la demande de l'Opposition, de renvoyer de deux semaines l'examen en appel du jugement de la Haute cour d'Allahabad.

Cette instance avait invalidé le 12 juin l'élection au Parlement de Mme Indira Gandhi, Premier ministre, dans l'Etat de l'Uttar Pradesh en 1971.

L'avocat du leader socialiste Raj Narain, candidat opposé à Mme Gandhi lors de cette élection, a souligné qu'il n'avait pas eu le temps d'étudier d'une manière approfondie les amendements à la loi électorale et à la constitution adoptés la semaine dernière à une forte majorité par les deux chambres du Parlement.

Démenti de Washington au sujet des "Seals"

WASHINGTON (AFP) — Ni le Pentagone ni le département d'Etat n'envisagent l'affectation de commandos d'élite de la Marine, dits "Seals", comme attachés navals auprès des ambassades des Etats-Unis dans les pays en proie à l'agitation politique, a déclaré, hier, le général Winant Sidle, porte-parole du Pentagone.

"Aucun Seal est en entraînement pour un poste d'attaché naval dans une ambassade américaine. Aucune proposition de ce genre a été faite ou envoyée au département de la Marine. Cette idée n'est pas actuellement à l'étude", a indiqué le général Sidle, démentant ainsi catégoriquement les informations publiées à ce sujet par le "New York Times" de lundi.

Le porte-parole du département d'Etat a également affirmé qu'il "n'était au courant d'aucune demande pour l'entraînement de Seals en vue de leur affectation à des ambassades".

Les "Seals" représentent une unité de commandos de la Marine qui ont été créés en 1962. Les "Seals" ont servi au Vietnam et, à une époque, leurs effectifs atteignaient environ 2,500 hommes. Ils sont actuellement 300, dans un camp près de San Diego.

Selon le "New York Times", sur ce total, entre 75 et 80 avaient été sélectionnés pour servir dans les ambassades.

Emeutes sanglantes en Chine du sud

HONG KONG (AFP) — Plusieurs personnes auraient été tuées et d'autres blessées par des soldats chinois qui auraient ouvert le feu sur elles au cours d'émeutes qui se seraient déroulées le mois dernier entre les provinces du Yunnan et de Se-tchouan, dans le sud de la Chine, selon une information de l'agence centrale de presse de Taïwan reprise hier par plusieurs journaux de Hong Kong.

L'agence affirme, citant des sources proches des services secrets de Taiwan, que ces émeutes, auxquelles mille personnes, auraient pris leur les auraient participé plus de deux départ à Suikiang, à environ 440 kilomètres au nord de Kumming, capitale de la province du Yunnan, qui jouxte la Birmanie, le Laos et le Nord-Vietnam. Parmi les émeutiers se trouvaient, selon l'agence, de jeunes intellectuels affectés à des travaux agricoles, des paysans sans logement et des ouvriers, encadrés par d'anciens soldats démobilisés. Ils auraient été soutenus par un certain parti du peuple qui mènerait ses activités le long des frontières des provinces méridionales du Yunnan, du Kouei Tcheou et du Se-tchouan.

Le MPLA proclamerait l'indépendance de l'Angola

ALGER (Reuter)—"L'Angola ne peut vivre sans gouvernement en la proclamation unilatérale de l'indépendance du pays est une éventualité que nous envisageons parmid'autres", a déclaré le commandant des forces armées du Mouvement Populaire pour l'Indépendance de l'Angola MPLA, Henrique Teles Garreira, dans une interview à l'agence Algérie-Presse-Service APS, hier soir.

"Nous sommes cependant prêts pour le dialogue sur le devenir du pays", ajoute-t-il. M. Garreira, dit commandant "Iko", qui est arrivé dimanche après-midi à Alger, est membre du bureau politique du MPLA.

Evoquant la situation militaire à Luanda et dans le reste du pays, le commandant Iko déclare que "la stratégie du Front national de libération de l'Angola FNLA de Roberto Holden reposait sur la prise du pouvoir par la force, en occupant des positions clés, particulièrement autour de la capitale. Face à cette situation, le MPLA a opposé une résistance populaire qui consistait en une mobilisation des masses, en la création de comités d'auto-défense et en un renforcement de nos unités militaires."

"Les victoires du MPLA ont été aisées du fait de l'inexistence d'une implantation politique du FNLA au sein des masses, poursuit-il. Son influence était surtout d'origine régionale et tribale, particulièrement dans les provinces du nord. Menant une politique de répression et d'intimidation contre le peuple angolais, il s'est avéré que cette armée d'envahisseurs avait de nombreux responsables totalement étrangers à l'Angola même. Ce n'était pas des Angolais."

Au sujet "la bataille de Luanda", d'où les derniers éléments du FNLA viennent d'être chassés, le commandant Iko déclare que "l'origine des combats est imputable au mouvement de Roberto Holden qui a d'abord liquidé les positions du MPLA dans les provinces du nord du pays avant de vouloir nous chasser de Luanda."

"La situation, ajoute-t-il, demeure particulièrement tendue dans la région de Caxito où les forces du FNLA ont introduit des armements lourds, dont 11 blindés de type Panhard. Ces forces seraient évaluées à 5,000 hommes." Pour le commandant Iko, il sera difficile pour ces troupes de tenir en raison des problèmes de logistique. "T leur parvient de Kinshasa."

En ce qui concerne l'Unita, le commandant déclare que "sa position a été très commode" puisqu'elle s'est contentée d'observer "la situation de l'extérieur et de voir des lions se battre dans l'arène". "Tôt ou tard, le mouvement de Jonas Savimbi devra choisir, ou bien renforcer les forces du progrès ou rejoindre la réaction", dit-il.

"Quant au Portugal, tôt ou tard, il doit également choisir: ou bien suivre la ligne du progrès et aider le peuple angolais à se défendre des ingérences étrangères, ou bien il se désiste.

"L'ancien haut-commissaire portugais dont le rôle aurait du être très important dans le processus de décolonisation, a été rappelé à Lisbonne sur notre insistance, malgré l'opposition des deux autres mouvements, le FNLA et l'Unita. Le rôle de ce haut-commissaire a été préjudiciable dans la mesure où il a adopté une attitude passive dans le conflit qui nous oppose au FNLA qui est aidé de l'extérieur. Il ne nous était plus possible de coopérer avec ce haut-commissaire."



le monde

la presse
MARDI
12 AOUT 1975

Nouvelles violences à Belfast

BELFAST (AFP, Reuter) — La violence a refait son apparition hier soir à Belfast, où des groupes de jeunes gens ont parcouru les rues en attaquant les patrouilles de l'armée britannique et les commissariats. On ignorait encore à minuit s'il y avait des victimes.

Dans Shankill Road plus de deux cents personnes ont attaqué dans la soirée des patrouilles de l'armée. Dans l'après-midi les émeutiers avaient déjà retourné des voitures et incendié un autobus.

En plusieurs autres points de la ville, des coups de feu ont été tirés sur des soldats ou des policiers.

L'atmosphère reste extrêmement tendue dans la capitale de l'Irlande après un week-end où quelque 225 incidents — faisant 3 morts et plus de 70 blessés — ont été recensés.

Par ailleurs, le cessez-le-feu vieux de six mois entre l'Armée républicaine irlandaise IRA et les autorités britanniques résistera à la flambée de violence du week-end dernier en Irlande du Nord, à en croire l'organisation activiste républicaine; mais de part et d'autre de la frontière entre les deux Irlandes, le doute s'accentue dans les milieux autorisés.

Pour tenter d'empêcher la situation, déjà fort précaire, de se dégrader davantage, les contacts se multipliaient hier entre le Sinn Fein, aile politique de l'IRA, et les autorités administratives d'Irlande du Nord. Parallèlement, le vice-ministre britannique de l'Irlande du Nord, M. Stanley Orme, s'entretenait avec les chefs de l'armée et de la police de la province.

Le commandement de l'IRA a démenti avoir ordonné à ses unités de passer à l'action dans les affrontements du week-end, à Belfast. "Le cessez-le-feu tient toujours", a dit un porte-parole du Sinn Fein, M. Seamus Loughran.

Mais il ne fait aucun doute qu'avec ou sans ordre d'en haut, des tireurs républicains se sont engagés dans la fusillade contre l'armée britannique, à laquelle, selon certaines informations, des activistes protestants auraient aussi participé.

L'armée entre au nouveau cabinet argentin

BUENOS AIRES, (AFP) — Le nouveau gouvernement argentin, constitué hier après-midi par Maria Estela Peron, apparait aux observateurs comme traduisant la pression accrue des militaires sur le pouvoir exécutif et l'entrée en force du péronisme conservateur à la direction des affaires.

Bien qu'inquiétés de la situation actuelle du pays et de la dégradation de la situation économique sociale et politique, les forces armées se sont gardées, pour l'instant, tout au long de la crise traversée par l'Argentine, de se mêler directement des affaires de l'Etat. Cela n'a pas empêché les chefs militaires de faire connaitre leur point de vue à Mme Peron, au cours de nombreux contacts directs ou par l'intermédiaire du Ministre de la Défense.

Leur première préoccupation, la lutte contre la subversion, a été satisfaite. C'est à un officier de 43 ans, le colonel Vicente Damasco, ancien secrétaire du gouvernement du général Juan Peron en 1973, qu'a été confié le portefeuille de l'Intérieur, permettant ainsi aux forces armées d'être directement associées aux décisions prises en matière de sécurité intérieure et de lutte contre les mouvements clandestins d'extrême-gauche. Les forces armées contrôleront ainsi, par personne interposée, la police et les forces de sécurité et c'est à elles qu'il incombera, par voie de conséquence, de maintenir l'ordre dans la rue si la situation sociale et économique continuait à se dégrader.

Quant au reste du gouvernement, il apparait dominé par le péronisme historique et conservateur représenté par M. Carlos Emery, ministre du Bien-être social, M. Pedro Arrighi, ministre de l'Education et de la Culture, et M. Ernesto Corvalan Nanclares, ministre de la Justice, qui assure également l'intérim de l'ancien ministre de l'Economie, M. Pedro Bonanni, en attendant que le successeur désigné prenne ses fonctions. Celui-ci, M. Ernesto Saubidet, directeur de la Banque Nationale de développement, ne s'est pas présenté hier après-midi à la cérémonie de prestation de serment des membres du gouvernement.

Le syndicalisme, autre pilier du peronisme, est également représenté au gouvernement par un jeune dirigeant de la Fédération des assurances, M. Carlos Ruckhauf, qui devient secrétaire d'Etat au Travail.

Il reste maintenant à ce nouveau cabinet à faire preuve de plus d'efficacité que le précédent. L'impuissance du précédent gouvernement à redresser l'économie d'un pays en proie au terrorisme, où l'inflation la récession et le chômage, se sont développés, et à assurer la sécurité des Argentins, s'était traduite par une nouvelle dégradation de la situation de l'Argentine, plus proche chaque jour de la banqueroute.

Les réserves monétaires sont en effet tombées à moins de $400 millions, tandis que la dette extérieure s'élève à quelque $10 milliards, dont $3.5 milliards environ devraient être remboursés pendant le second semestre de 1975.

L'augmentation récente des salaires, à la suite d'une forte pression syndicale, a placé la majorité des industries en état de cessation de paiement. Faute de prêts bancaires adéquats elles ne pourront payer les ouvriers à la fin du mois.

L'économie semble semi-paralysée et cela suscite un chômage alarmant. Le gouvernement de Buenos Aires, M. Victor Calabro, a précisé que la capitale et sa grande banlieue ont déjà été frappées par la suppression d'un million d'emplois.

Jérusalem et Le Caire très près d'un accord

WASHINGTON (AFP, Reuter) — Sauf accident toujours possible, l'accord de paix intérimaire entre Israël et l'Egypte sera signé au plus tard à la fin du mois d'août, apprend-on de source américaine bien informée.

Tout est même mis en oeuvre pour que l'accord intervienne avant le 25 août, date de réunion des pays non-alignés où les pays arabes "radicaux" et l'OLP demanderont une fois de plus qu'Israël soit exclu des Nations unies, ce qui placerait le président Sadate dans une position embarrassante. Quatre mois après l'échec de la mission Kissinger au Proche-Orient, les chances d'un règlement politico-militaire entre Israël et l'Egypte n'ont jamais été aussi grandes. De l'avis unanime des observateurs, cette perspective constitue un hommage à la ténacité de la diplomatie américaine et de son chef Henry Kissinger et à l'esprit de conciliation d'abord des Egyptiens, ensuite des Israéliens. On en est maintenant à élaborer le document final. Une mission politique israélienne dirigée par Modechai Gazit, chef de cabinet du Premier ministre Yitzak Rabin, et Meir Rossen, conseiller juridique du ministère des Affaires étrangères, est arrivée, hier soir, à Washington, pour s'entretenir avec Joseph Sisco, sous-secrétaire d'Etat chargé des affaires politiques, grand spécialiste du Proche-Orient, et avec M. Kissinger.

L'Egypte a pris connaissance, hier, des nouvelles positions israéliennes en vue d'un second accord intérimaire de désengagement dans le Sinaï.

M. Hermann Eilts, ambassadeur des Etats-Unis au Caire, qui a regagné l'Egypte dimanche soir venant de Washington, s'est tout d'abord entretenu avec M. Ismail Fahmy, ministre égyptien des Affaires étrangères. Puis tous deux se sont rendus à Mersa Matruh, en bordure de la Méditerranée, où le président Anouar Sadate réside en été.

De la réponse égyptienne à ces propositions israéliennes dépend la nouvelle tournée que M. Henry Kissinger compte entreprendre au Proche-Orient. Le secrétaire d'Etat américain devrait, s'il estime que les événements lui sont favorables, revenir dans la région la semaine prochaine pour tenter, par une nouvelle série de navettes, de rapprocher les deux principaux protagonistes de la guerre d'Octobre.

Tout semble indiquer, tant à Washington qu'en Egypte ou en Israël, que les divergences sont en passe d'être réduites sur les derniers problèmes en suspens : de combien les forces israéliennes doivent se replier dans le Sinaï et combien de temps l'accord restera valide.

Les milieux autorisés égyptiens se disent prudemment optimistes quant à l'imminence d'un accord. Ils rappellent qu'en mars, l'optimisme qui régnait déjà a été cruellement déçu par des complications de dernière heure qui ont tropillé la mission Kissinger.

Il semble toutefois faire peu de doute que les Etats-Unis soient parvenus à rapprocher les positions égyptienne et israélienne sur la nouvelle ligne de démarcation.

Les informations en provenance de Jérusalem, faisant état de vives controverses à la réunion de cabinet qui s'est tenue dimanche, donnent à penser aux observateurs qu'Israël serait maintenant pret à se replier plus profondément dans le Sinaï que l'Etat hébreu n'y était disposé en mars.

Depuis le tout début des négociations, l'Egypte insiste pour qu'Israël se retire derrière les cols de Giddi et de Mitla, qui commandent l'accès au canal de Suez. Sont actuellement en discussion les positions qu'Israël entend continuer de tenir sur le flanc oriental des cols et le système d'alerte avancée chargé de protéger l'Etat hébreu de toute nouvelle attaque-surprise.

Autre problème qui a également donné lieu à de nombreux échanges entre les deux pays par l'intermédiaire des Etats-Unis : combien de temps un nouvel accord demeurera valide. L'Egypte affirme publiquement qu'elle ne saurait s'engager à le respecter plus d'un an en retour des cols du Sinaï. Israël exige que l'accord soit respecté sur une plus longue période. Quant aux demandes israéliennes que l'Egypte s'engage par une déclaration de non-belligérance, elles ne semblent plus poser de problème.

Veto des USA à l'entrée des Vietnam

NATIONS-UNIES (Reuter) — Les Etats-Unis ont, comme prévu, opposé leur veto à l'admission séparée du Nord et du Sud-Vietnam aux Nations-Unies, hier soir, au cours du vote au Conseil de sécurité.

Il s'agit des huitième et neuvième vetos américains au Conseil. Treize des quinze membres, dont la France, la Grande-Bretagne l'Italie et le Japon, ont voté en faveur de l'adhésion des deux Vietnam.

Le Costa Rica s'est abstenu.

Le veto américain est une mesure de représailles contre le refus du Conseil de sécurité, la semaine dernière, d'inclure à son ordre du jour la question de l'admission de la Corée du Sud.

Dans une déclaration conjointe publiée à l'ONU, l'ambassadeur Dinh Bagthi, observateur permanent de la République du Sud-Vietnam et l'ambassadeur Nguyen Van Luu, observateur permanent de la République démocratique du Vietnam, expriment leur conviction qu'à la suite du veto américain opposé à l'admission de leurs pays, la prochaine assemblée gérérale des Nations-Unies "démontrera le large appui de la majorité des pays à l'admission de la RSVN et de la RDV et renverra cette question devant le Conseil de sécurité".

"Le vote d'hier au Conseil de sécurité a démontré clairement l'isolement des Etats-Unis; au fur et à mesure de la poursuite de sa politique hostile envers le Vietnam, le gouvernement américain devra faire face à des protestation d'une intensité croissante", ajoutent les deux ambassadeurs vietnamiens.

EATON



La rentrée commence par le bon achat d'une veste en cuir tanné façon daim

Prix Eaton 49.99 ch.

Vive la rentrée... lorsqu'elle est placée sous le signe du confort et des achats avantageux. Vous donnerez une bonne base à votre garde-robe avec une veste en cuir dédoublé effet daim. Cette offre à prix spécial de trois jours en fait une occasion très intéressante. Choix de trois modèles de styles actuels. Brun ou rouille dans le lot. Tailles 7 à 15.

Eaton Centre-ville (quatrième étage) et à tous les autres magasins (445) Achats en personne seulement. Utilisez votre carte-comptable Eaton.

1. Surpiqûres sur le col et les plis devant Fermeture glissière. Poches en biais glissière.
2. Style safari classique à fermeture pressionnée, ceinture-lien, 4 poches plaquées et surpiqûres.
3. Style safari à col cranté, fermeture pressionnée, 2 poches plaquées, ceinture-lien et surpiqûres.

Echauffourrée au procès des tortionnaires grecs

ATHENES (Reuter) — Accusés et témoins de l'accusation ont échangé quelques horions lors de l'audience hier, en Cour martiale, du procès de 31 militaires grecs qui sont accusés d'avoir torturé des prisonniers politiques sous le régime de la junte.

L'échauffourée s'est produite au moment où l'audience a été ajournée. M. Ippokratis Savouras, qui a témoigné qu'il avait été torturé par la police militaire, a injurié les accusés.

Certains d'entre eux ont répliqué et M. Savouras, ancien boxeur poids lourd et actuellement membre du Parlement grec, s'est frayé un passage au milieu des gardiens pour se précipiter sur les accusés. Des coups ont été échangés de part et d'autre avant que les gardiens ne parviennent à rétablir l'ordre.

Les 31 accusés, qui faisaient partie des services spéciaux de la police militaire d'Athènes, sont accusés d'avoir eu recours à la torture pour obtenir des prisonniers politiques des renseignements sur d'éventuels complots visant à renverser le régime de la junte. Tous les accusés, sauf trois d'entre eux, ont décidé de plaider non coupables.

Les accusés ont souvent interrompu les dépositions des témoins et mis en doute leurs propos. A un moment, le président a dû expulser Nicholas Hatzississis, ancien commandant dans les services spéciaux.

L'amiral Constantin Egolfopoulos, commandant en chef de la marine, a éclaté en sanglots en donnant des détails sur l'interrogatoire que lui a fait subir un des accusés, le commandant en retraite Michael Kouloumvakis.

L'amiral a indiqué qu'il avait été arrêté en mai 1973, à la suite d'un début de mutinerie dans la marine visant à renverser le régime militaire et à rendre son trône au roi Constantin.

Après avoir été maintenu dans un isolement total sans nourriture ni eau pendant longtemps, l'amiral a tenté de se suicider en s'ouvrant les veines du poignet, mais a échoué dans sa tentative.

Il a poursuivi: "Excusez mes larmes, elles sont dues aux blessures morales que j'ai subies de leurs mains. L'isolement est la torture la pire qui soit. Ils ont menacé de me placer entre les mains de militaires pour qu'ils me torturent si je refusais de leur révéler les détails d'un complot dont j'ignorais tout".

Le secrétaire d'Etat à la marine marchande, M. Alexandros Papadogonas, et sous-secrétaire d'Etat aux transports et communications, M. Panougias Panourgias, ont eux aussi apporté leur témoignage sur les brutalités policières. Le procès continue.

Pékin appuie l'expulsion d'Israël de l'ONU

BEYROUTH, (AFP) — La Chine a informé l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) qu'elle la soutenait inconditionnellement dans ses efforts visant à obtenir l'expulsion d'Israël des Nations unies, a rapporté hier l'hebdomadaire Libanais Monday Morning.

Citant des sources proches de la délégation palestinienne de haut rang qui s'est rendue en juillet à Pekin, le journal indique que les dirigeants chinois ont déclaré aux Palestiniens: nous appuyons vos efforts pour expulser Israël des Nations Unies. Notre attitude sera identique a la vôtre. Nous vous suivrons inconditionnellement sur cette question.

Une personnalité officielle chinoise a remarqué que la Chine ne reconnaitra jamais Israël, pas même dans cent ans, car les Chinois refusent de reconnaître un Etat qui fait des revendications historiques erronées sur un territoire, en s'appuyant sur une situation qui prévalait il y a deux mille ans.

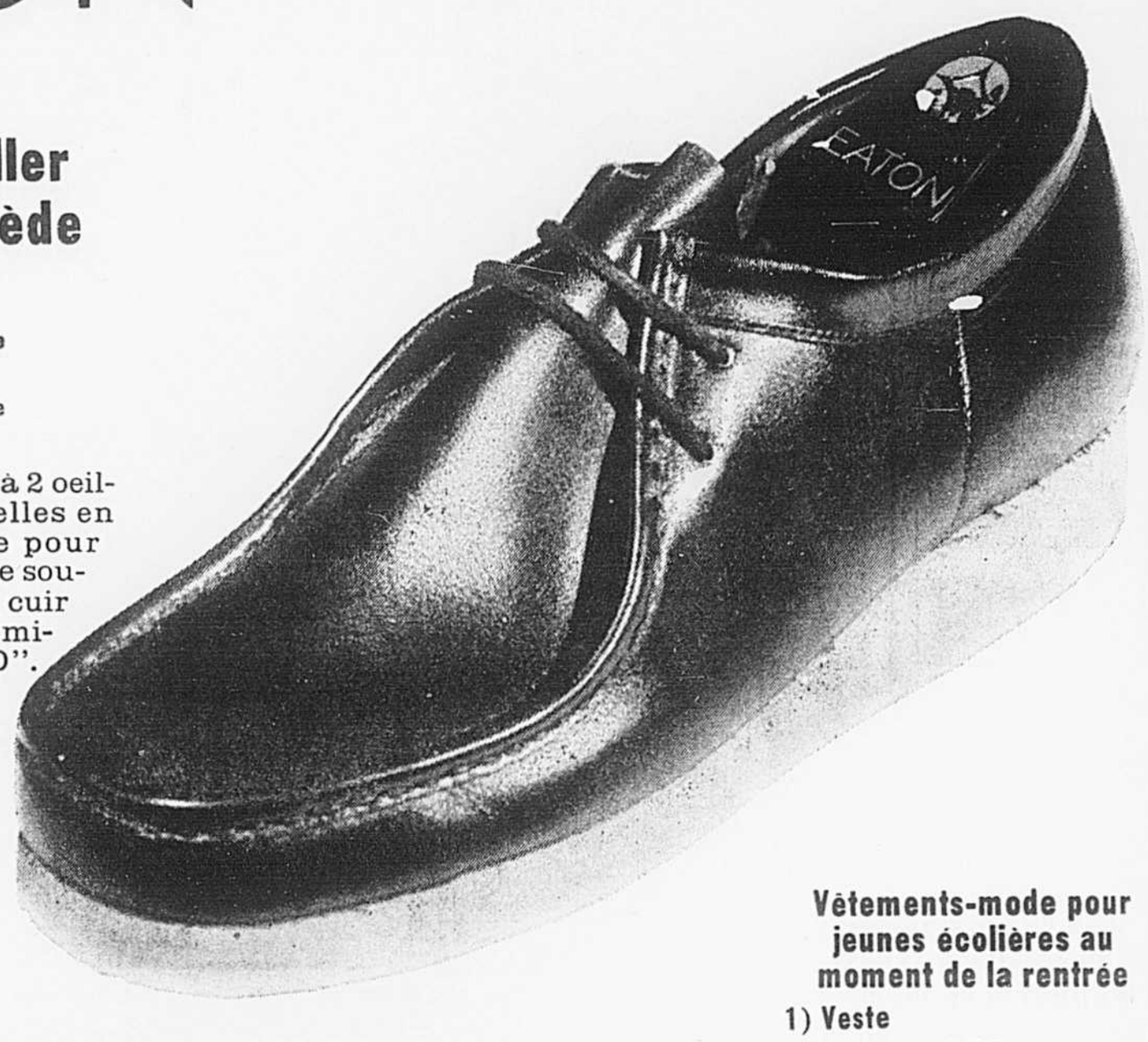
EATON

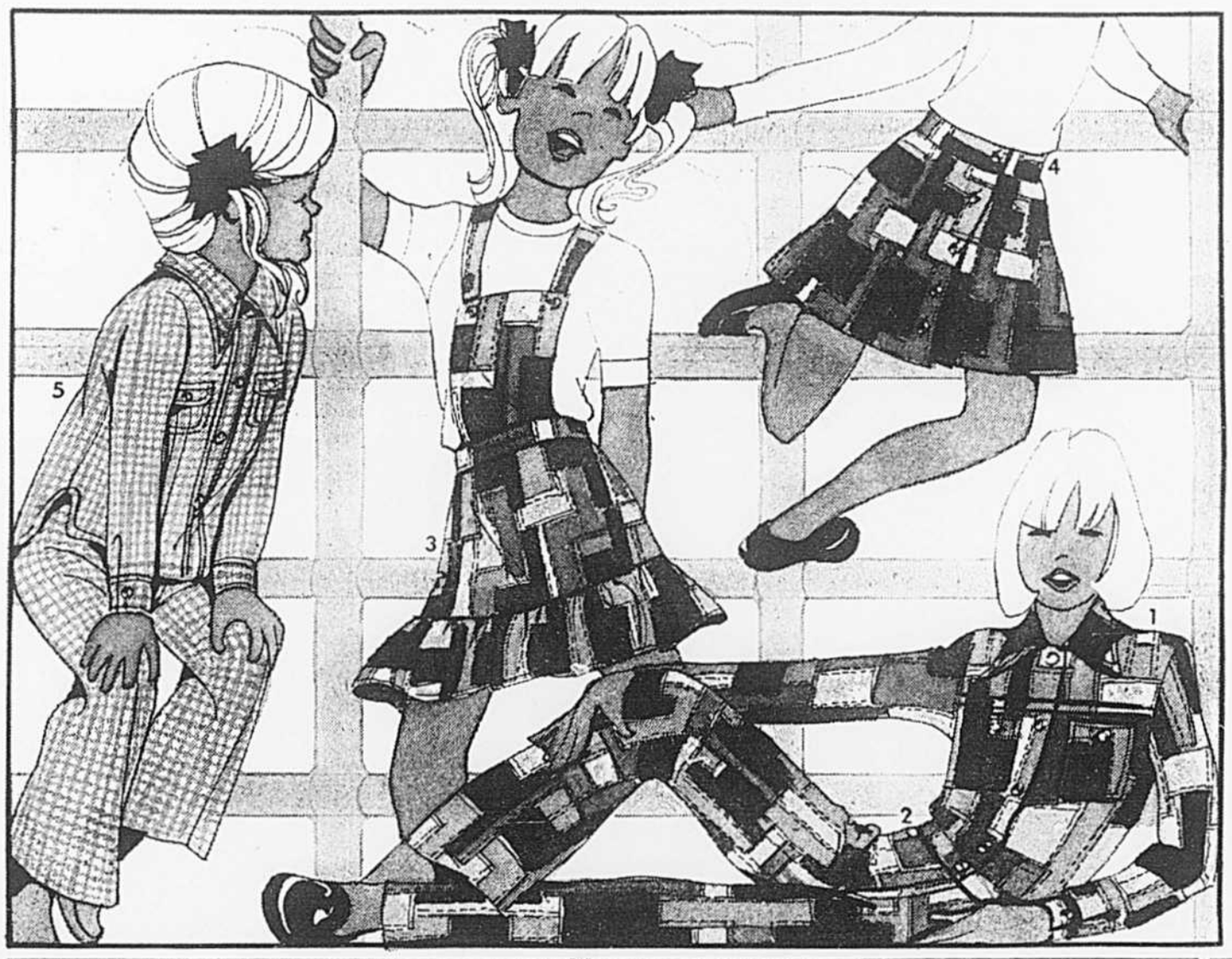
Souliers tout-aller en cuir ou en suède

Suède **14.99** la paire

Cuir **16.99** la paire

Empeigne genre mocassin à 2 oeillets de laçage, avec semelles en crêpe et arche coussinée pour ajouter au confort. Choix de souliers en suède brun ou en cuir noir. Pointures 7 à 10½ et mi-pointures en largeurs "D". (937)





Vêtements-mode pour jeunes écolières au moment de la rentrée

1) Veste

Prix Eaton **9.99** ch.

Veste à motif courtepointe avec devant boutonnant, col à pointes, 2 poches devant, manches à poignets boutonnants. Tricot de polyester présenté en bleu, vert ou brun, en tailles 8 à 14. (910)

2) Pantalon

Prix Eaton **9.99** ch.

Assorti a la veste. Passants de ceinture. braguette a glissière, jambes évasées. Tricot de polyester vert, bleu ou brun a motif courtepointe. Tailles 8 à 14. (910)

3) Chasuble

Prix Eaton **6.99** ch.

Chasuble dans un nouvel et elegant motif courtepointe. Bretelles boutonnantes et volant au bas de la jupe. Polyester d'entretien facile, en tailles 8 a 14, présenté dans un choix de teintes: bleu, vert, brun. (910)

4) Jupe

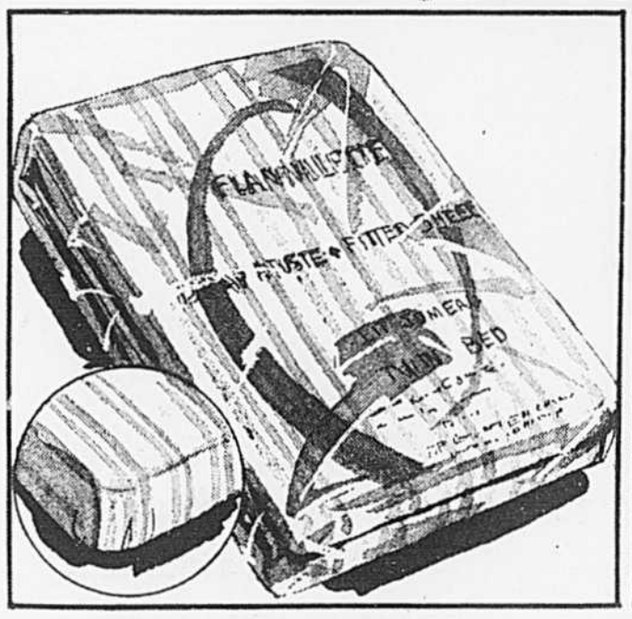
Prix Eaton **5.99** ch.

Jupe en tricot de polyester presentee dans un nouveau et chic motif courtepointe. Devant boutonnant. Offerte en bleu, vert ou brun et en tailles 8 a 14. Elle est pratique car elle est facile a entretenie. (910)

5) Coordonné

Prix Eaton **6.99** l'ensemble

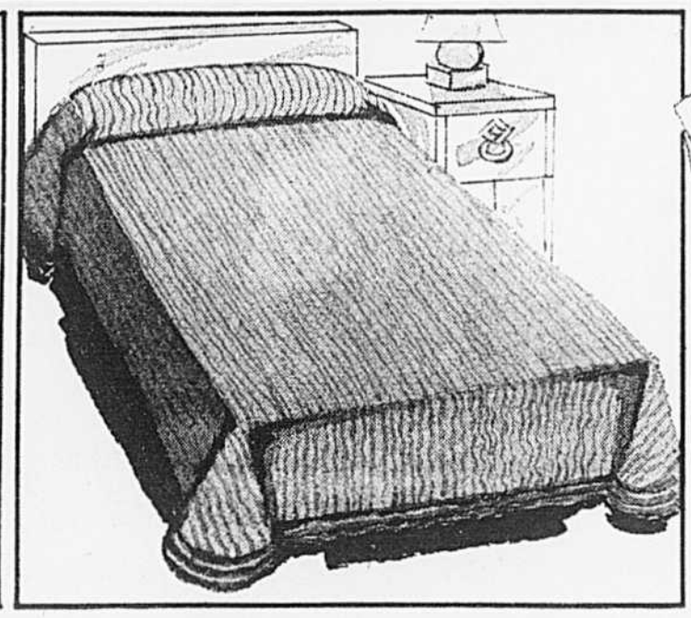
Ensemble 2-pieces en polyester lavable en machine. Veste genre chemisier, col a pointes, 2 poches plaquées, manches longues. Devant boutonnant. Motif quadrille bleu ou havane, tailles 4 a 6X. (910)



Draps emboitants

Format	Prix Eaton
Jumeau (39" x 76")	5.99
Double (54" x 76")	6.99

Draps en finette de coton blanc avec rayures de teintes arc-en-ciel, coins élastifiés. Profitez des bas prix pour en faire une provision suffisante. (Toutes les dimensions sont approximatives). (936)



Couvre-lit de chenille

Prix Eaton **12.99** ch.

Couvre-lit chenille de polyester sur fond en coton, lavable en machine. Frange longue décorative sur le pourtour. Choix de vert, bleu ou jaune. Chic et pratique dans votre chambre à coucher. (936)



Oreiller de polyester

Prix Eaton **3.77** ch.

Oreiller rembourré de polyester et recouvert de coutil orné de jolis imprimés bleus sur fond blanc. Environ 17" x 25". Moelleux et confortable. (936).

niveau du **MÉTRO** centre-ville

Ainsi qu'à Anjou, Pointe-Claire, Cavendish et Laval. Également à ou par Sherbrooke Carrefour de l'Estrie et Ottawa Bayshore.

Magasins et catalogues 842-9211
Utilisez votre carte-comptable Eaton

PARLEZ L'ANGLAIS* DÈS LE **15 NOV.**

Vous voulez parler l'anglais* le mieux possible et le plus vite possible?
Chez Berlitz vous commencerez à parler l'anglais avec un professeur expérimenté dès la première minute.

BERLITZ®
ÉCOLES DE LANGUES

50 PLACE CRÉMAZIE 387-2566
2055, RUE PEEL 288-3111

Services de traduction et d'interprétation.
*espagnol, allemand, italien, etc . . .
Permis de culture personnelle no. 749585 Ministère de l'Education du Québec.

Au Canada c'est Tilden.

A Montréal c'est 842-9445

Réservez tôt. Tilden a des bureaux de location partout au Canada et des affiliés dans le monde entier. Aux États-Unis, c'est National Car Rental.



Où les Chevrolet sont en vedette

TILDEN

Le service officiel de location de voitures des Olympiques

Siège social: 1485, rue Stanley, Montréal

Matti est victime d'une autre erreur technique

En dépit de deux apparitions de son avocat devant la Cour d'appel, vendredi et hier, le potineur Jacques Matti, co-propriétaire de l'hebdomadaire "Le Gala des Artistes", reste en prison. Du moins jusqu'à aujourd'hui.

Condamné, mercredi dernier, à deux amendes de $500 en rapport avec autant d'accusations de libelle diffamatoire vis-à-vis de Réal Giguère, et à deux autres amendes de $2,000 chacune pour "libelle faux", plus 15 jours de prison, Matti avait tenté d'obtenir sa libération sous cautionnement dès vendredi.

Son avocat—il avait fait appel à Me Raymond Daoust—s'était alors fait représenter par Me Marcel Danis qui avouait devant le juge Laurent Bélanger ne pas être au courant du dossier, du moins suffisamment pas pour lui donner les détails nécessaires pour qu'il puisse prendre une décision autrement que "les yeux fermés" (pour employer une expression qui a paru chère au juge).

Son passeport

De plus, la Couronne, représentée pour la circonstance par Me Frank D. Shoowey, n'avait pas reçu l'avis réglementaire de 24 heures exigé en pareil cas de la part de l'appelant.

Hier matin, le juge Bélanger n'a pu davantage se prononcer puisque Me Danis a présenté une requête pour obtenir la permission d'appel contre le jugement d'abord, une seconde requête contre la sentence, en plus d'une troisième pour obtenir la libération de Matti.

Ce à quoi s'est opposé Me Shoofey, à moins que l'on exige un cautionnement de $10,000 payable par une tierce personne et que Matti, qui est au Canada depuis 20 ans mais qui n'en a pas la citoyenneté, laisse son passeport à la Cour.

"Mais, vous ne pouvez de toute façon libérer le condamné à ce stade-ci, a dit Me Shoofey au juge, puisque son avocat demande d'aller en appel dans le cas de deux offenses pour lesquelles il n'y y a pas eu de peine d'emprisonnement d'imposée."

Erreur technique

Le juge Bélanger, faisant remarquer aux journalistes, pour la troisième fois qu'il n'avait pu se prononcer vendredi parce que tout le monde n'était pas en mesure de lui fournir les renseignements nécessaires, a déclaré, après ajournement, qu'il n'était pas plus en mesure de le faire maintenant, puisque l'avocat de Matti n'avait présenté ses requêtes que dans deux offenses, alors qu'il aurait dû le faire en rapport avec les quatre offenses pour lesquelles son client avait été condamné. A tout le moins, aurait-on dû demander l'appel pour les accusations qui ont entrainé l'emprisonnement.

Donc ce n'est qu'aujourd'hui que le juge Bélanger sera en mesure de se prononcer quant à la libération du bonimenteur condamné à 15 jours de prison et qui doit être libéré dans six jours, soit le 19.

APPRENEZ À PRÉPARER LES DÉCLARATIONS D'IMPÔT H&R BLOCK

Des milliers de personnes se font un bon revenu en préparant des déclarations d'impôt. Cours offert aux hommes et aux femmes de tous âges. Possibilités d'emploi pour les meilleurs diplômés. Renseignements complets gratuits sur demande. Les classes débutent les 10 et 11 septembre. Ce cours est offert dans 21 endroits pratiques.

3042, avenue DU PARC près Laurier 274-9488
462, boul. des LAURENTIDES Pont-Viau (Laval) 663-9450
919, boul. DECARIE, Ville Saint-Laurent, 747-9926
2177, chemin CHAMBLY Longueuil, 679-4370
6151 ouest, rue SHERBROOKE (Verdun - LaSalle - Lachine) 483-1310

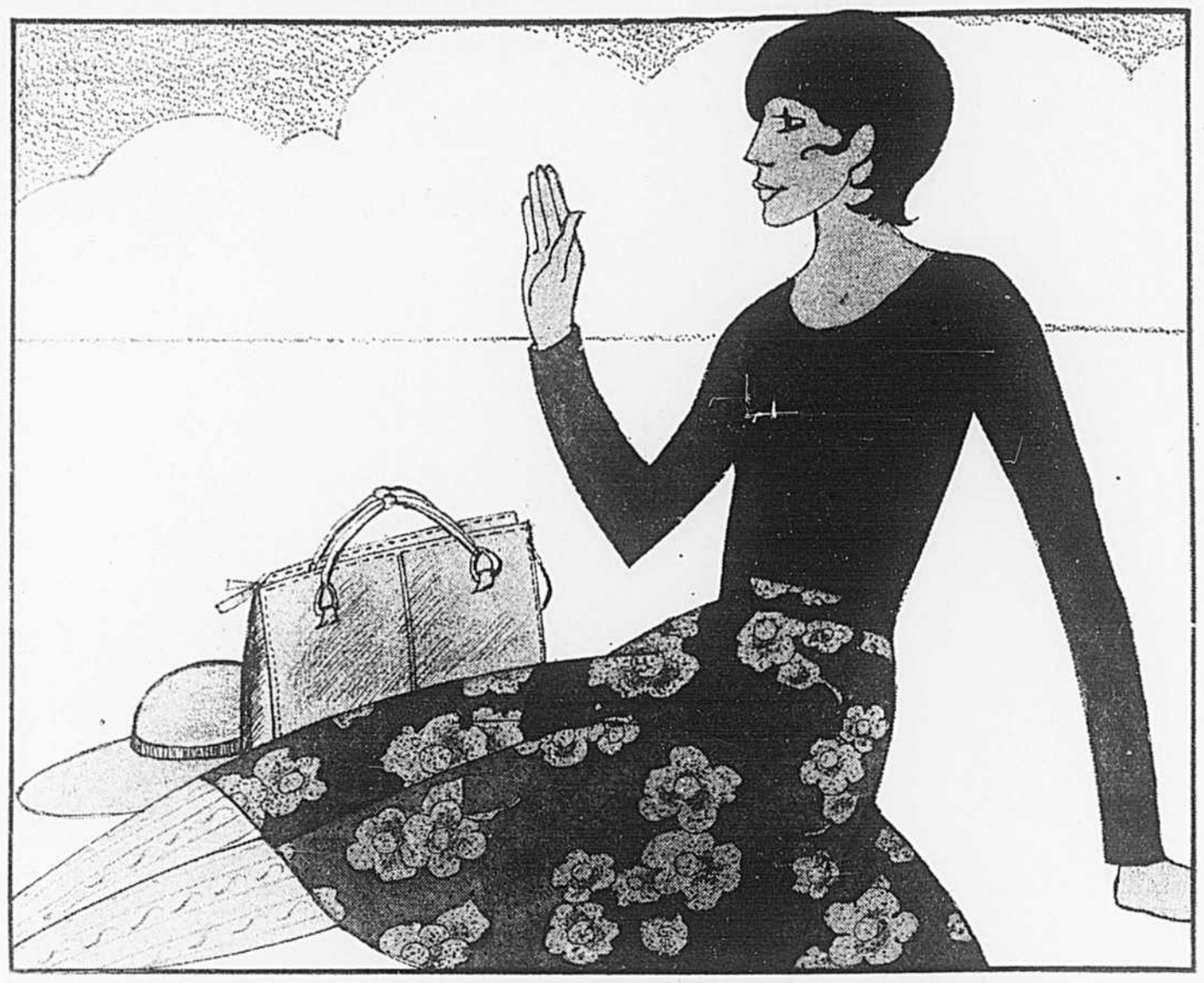
DÉCOUPEZ ET POSTEZ AUJOURD'HUI MÊME

H&R BLOCK (Canada) Ltée
Communiquez avec le bureau le plus près de chez vous. Veuillez m'envoyer des renseignements gratuits.
Nom .....
Adresse .....
Ville .....
Prov. .....
Tel .....
Découpez et postez aujourd'hui même

EATON

De tout à bons prix pour regarnir votre garde-robe





Vive la rentrée en veste pour filles

Prix Eaton **35.97**

En tailles jeunes filles, une veste ceinturée faite de polyuréthane façon cuir et doublure en acétate et laine. Fermeture pressionnée et quatre poches pratiques devant. Havane ou bourgogne. Tailles 7 à 15. Une veste très en vogue sur le campus. N'hésitez pas, profitez de l'occasion! Rayon 944

Chez Eaton, vous serez élégante sans trop débourser

Tee-shirt pour dames

Prix Eaton **2 /4.75** 2.47 ch.

Un tricot sans prétention mais combien actuel. Nylon facile à entretenir, encolure arrondie, manches longues. Coloris d'automne: rouille, vin, brun, beige, vert chasseur ou blanc. Tailles petite, moyenne, grande. Rayon 946.

Jupe évasée pour dames

Prix Eaton **8.77**

En vedette cet automne, la jupe imprimée. Celle-ci est coupée dans un polyester "laver et laisser égoutter". Glissière derrière. Motifs variés aux prédominances de brun, vert ou bleu. Tailles 10 à 18. Rayon 946.

Cette marchandise n'est pas vendue à Cavendish. Livraison sans frais des commandes de 3.00 et plus dans les limites du circuit de livraison d'Eaton



Les nuits ont aussi leurs exigences. Confort du polyester et coton à prix-budget!

Longue chemise de nuit

Prix Eaton **4.99**

3. Un "sans-manches" de tout repos. Encolure arrondie et dégagée. Volant au bas. Motif en bleu, aqua, rouge ou noir. Tailles petite, moyenne, grande. Rayon 909

Frais deux-pièces

Prix Eaton **4.99**

2. Haut à encolure carrée et manches aileron. Boutonnage devant. La petite culotte est dotée d'élastique à la taille et aux entrées. Motif en bleu, aqua, rouge ou noir. Tailles, petite, moyenne, grande. Rayon 909

Longue et séduisante

Prix Eaton **5.99**

1. Décolleté magnifiquement découpé, taille empire et jupe droite. Motif en bleu, aqua, rouge ou noir. Tailles, petite, moyenne, grande. A ne pas rater! Rayon 909

Toute en longueur

Prix Eaton
5.99 (petite, moyenne, grande)
6.99 (forte)

4. Encolure carrée, manches aileron et jupe longue droite. En brun, vert ou marine. Tailles, petite, moyenne, grande, forte. Si féminin, ce modèle vous charmera! Rayon 909

Cette marchandise est également vendue à ou par Sherbrooke au Carrefour de l'Estrie et Ottawa Bayshore.

niveau du **MÉTRO** centre-ville

Aussi à Anjou, Pointe-Calire
Cavendish, Laval (sauf indication contraire).

Magasins et catalogues 842-9211
Servez-vous de votre carte-comptable Eaton.

Nous parlons affaires chez Eaton

Avant d'acheter une calculatrice, calculez le rabais que nous vous offrons



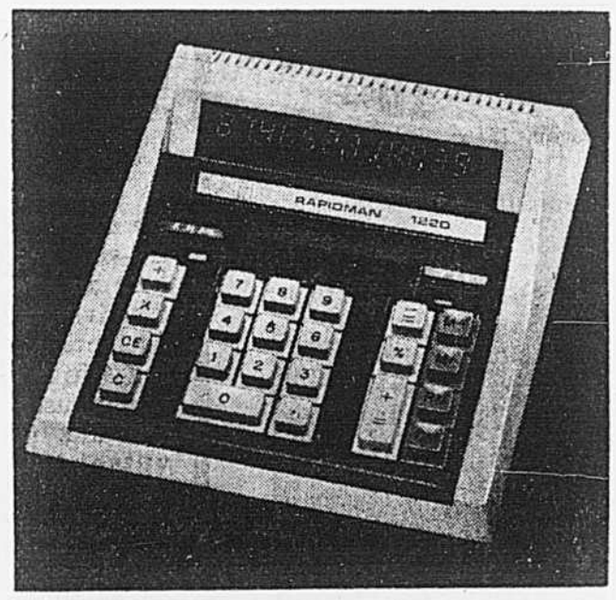
$20 de rabais
Rapidman 1212

Modèle de bureau

Cet élégant modèle de bureau est doté d'une mémoire permettant d'emmagasiner les calculs intermédidiaires. C'est une mémoire avec rappel et effacement.

- Voyant à 12 chiffres Panaplex
- Clavier "Touch Operation" avec code de couleurs
- Calculs mixtes et à la chaine
- Point décimal réglable jusqu'à 5 chiffres
- Touche d'effacement
- Solde créditeur véritale avec indicateur

Prix courant Eaton 69.95 **49.95** CHACUNE



$10 de rabais
Rapidman 1220

Modèle de bureau

Modèle avec mémoire à accès direct ou indirect et toute une gamme de fonctions automatiques pour résoudre les problèmes les plus complexes.

- Mémoire avec indicateur
- Mise au carré et élévation de puissance automatiques (2 étapes)
- Pourcentage et remise automatiques
- Constante automatique sur toutes les fonctions
- Calculs à la chaine et combinés
- Addition et soustraction répétées
- Voyant Panaplex à 12 chiffres
- Décimale flottante ou fixe
- Vrai solde créditeur
- Clavier avec touches à code de couleurs

Prix courant Eaton 79.95 **69.95** CHACUNE

Utilisez votre carte-comptable Eaton pour tous vos besoins d'ameublement de bureau. Visitez le Centre des affaires Eaton ou le comptoir de vente par catalague.

$60 de rabais



Rapid Printer 2001

Un modèle imprimant perfectionné

Ce modèle imprime 3 lignes à la seconde sur papier-ruban standard. Il est doté d'une pleine mémoire permettant d'emmagasiner et de récupérer les calculs intermédiaires. Il possède un clavier "lock out" (si deux touches sont frappées en même temps, aucune entrée n'est enregistrée) et les fonctions sont entièrement amorties jusqu'à 7 étapes.

Plus...

- Voyant à 12 chiffres, impressions à 24 chiffres
- Pourcentage de marge bénificiaire et remise
- Vrai solde créditeur avec résultats négatifs imprimés en rouge
- Constante pour multiplications et divisions
- Calculs combinés et à la chaine
- Mise au carré et élévation à une puissance (2 étapes)
- Addition et soustraction répétées
- Point décimal flottant ou fixe (0-2-4-6-$-F)
- Arrondissement ou tronquage préréglable
- Extraction de racine carrée
- Touches de changement de signe et de non-addition
- Clavier à touches avec code de couleurs

Prix courant Eaton 259.95 **199.95** CHACUNE

Veuillez accorder un délai de 10 jours pour la livraison.

Eaton Centre-ville (rez-de-chaussée), Anjou, Pointe-Claire, Cavendish et Laval.
Également à ou par Sherbrooke, Carrefour de l'Estrie
et Ottawa Bayshore - Rayon 306

Magasins et catalogues **842-9211**



$20 de rabais
Metric Master

Modèle de poche à conversions métriques

Modèle multifonctionnel permettant de convertir les unites de poids, de longueur, de température et de volume, anglo-saxonnes en mesures métriques. Il permet aussi de convertir en mesures carrées les unités linéaires. Il facilite la conversion de mesures liquides telles que la pinte et le gallon impérial.

- La mémoire permet d'emmagasiner et de recupérer les calculs intermédiaires • Ce modèle peut élever un nombre à une puissance; calculer les réciproques, les fractions: faire les divisions complexes et les calculs à la chaine ou mixtes • Touche de pourcentage • Point décimal entièrement flottant • Voyant à 8 chiffres lumineux.

Vrai solde créditeur avec indicateur • Fonctionne sur piles rechargeables au nickel-cadmium ou sur CA.

CONVERTIT...

- Les verges et les pieds en mètres • Les pouces en centimètres • Pintes et gallons impériaux en litres • Onces liquides en centimètres cubes • Livres en kilogrammes • Onces en grammes • Degrés Farenheit en degrés Celsius • Toutes les conversations sont réversibles.

Raccord-chargeur et mallette compris

Prix courant Eaton 89.95 **69.95** CHACUNE



$20 de rabais
Rapid Printer 2000

Modèle de bureau qui imprime 3 lignes/seconde

Ce modèle imprime les opérations sur papier-ruban standard avec impression en rouge pour les résultats négatifs. Il est doté d'une pleine mémoire pour emmagasiner les résultats intermédiaires.

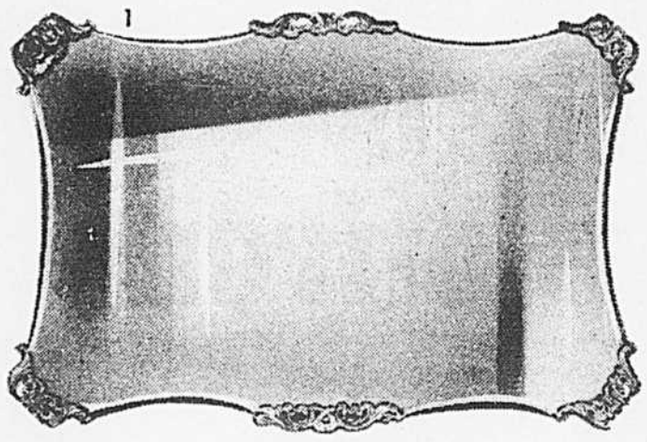
- Voyant de 12 chiffres
- Calculs mixtes et à la chaine
- Vrai solde créditeur
- Point décimal flottant ou fixe; prereglable a 11 chiffres
- Constante pour les multiplications et les divisions
- Mise au carré et élévation à une puissance automatiques (2 etapes)
- Touche de tronquage ou d'arrondissement; touche double zéro
- Clavier "Touch Operation" avec touches à code de couleurs

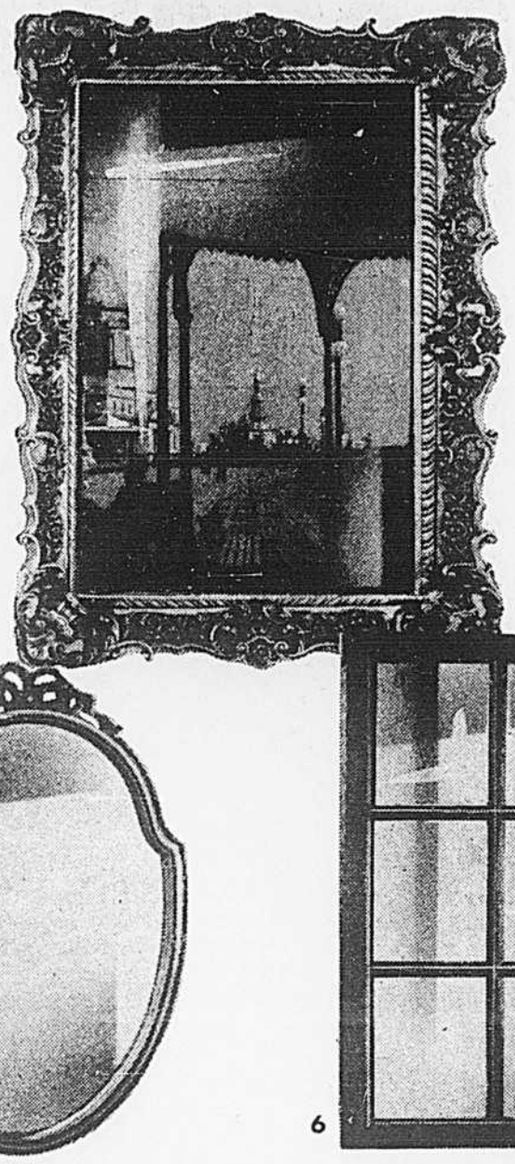
Prix courant Eaton 199.95 **179.95** CHACUNE

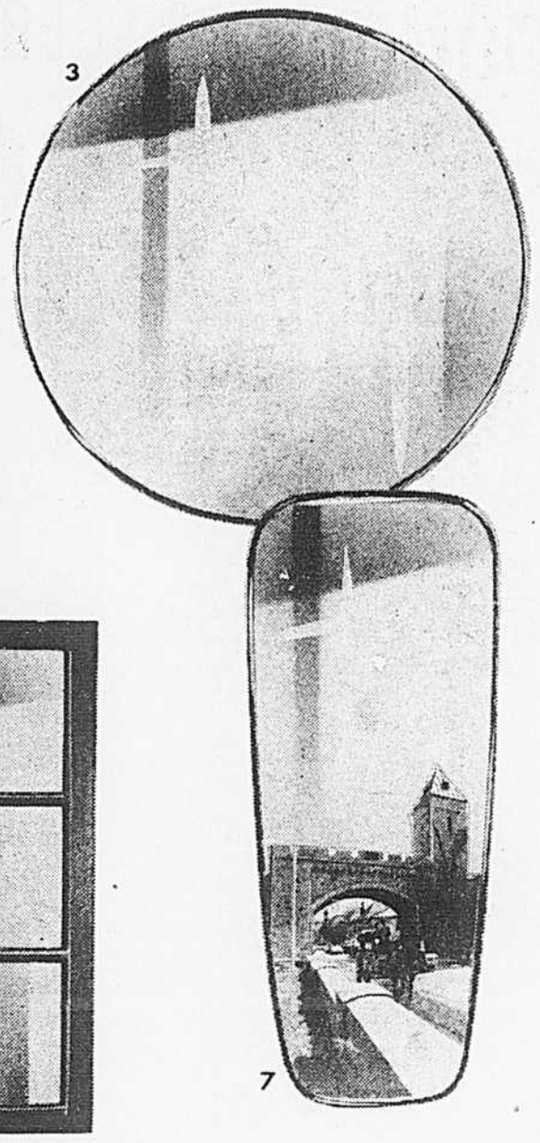
CENTRE DES AFFAIRES EATON

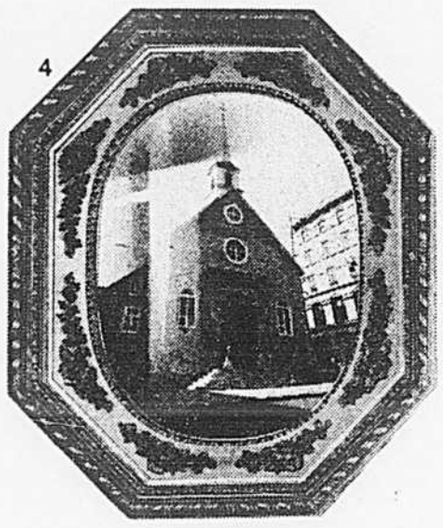
EATON

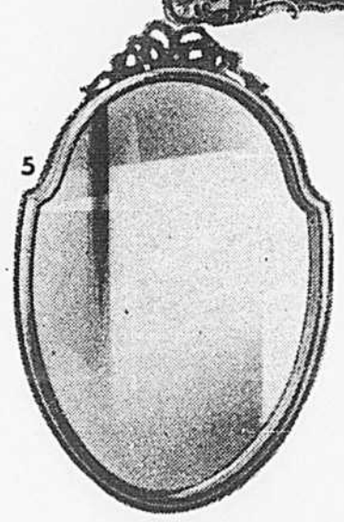
activement tourné vers l'avenir

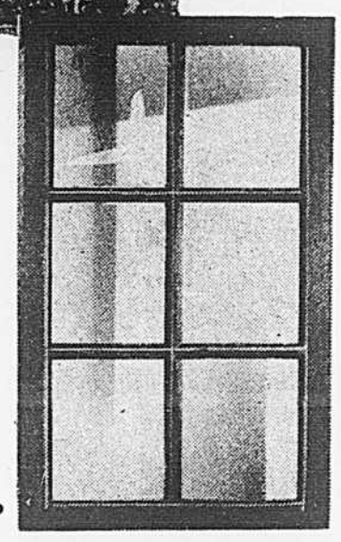

1


2


3


4


5


6

7

Miroirs fabriqués au Québec à l'image de la qualité et des bons prix qu'Eaton s'efforce d'offrir à sa clientèle

D'une entreprise québécoise renommée, établie à Ville d'Anjou, ces miroirs de haute qualité sont faits de verre flotté. Un procédé par lequel le verre fondu est coulé sur du métal en fusion afin d'obtenir une surface plane qui réfléchit presque sans distorsion. Les superbes cadres de styles différents vous permettront d'harmoniser à votre décor celui qui s'y marie le mieux. Eaton Centre-ville (sixième étage) et à tous les autres magasins. Également à ou par Sherbrooke au Carrefour de l'Estrie et Ottawa Bayshore. (276).

Touche discrète de style baroque
1) Verre flotté 6 mm d'épaisseur sur dos de bois. Décor fantaisie en fonte polie ton or antique. Hors tout: 33" x 51" environ. (verre non teinté) **85.00** (verre fumé) **110.00**

Inspiration Louis XV... superbe!
2) Verre flotté 6 mm d'épaisseur avec cadre richement travaillé, fini ton or antique et poncé minutieusement à la main. Hors tout: 32" x 44" environ. **80.00**

Simplicité du contemporain
3) Miroir circulaire en verre flotte 4 mm d'épaisseur avec cadre étroit en métal de ton or satiné. 29" de diamètre environ. **25.00**

Chaleur du style italien
4) Verre flotté 6 mm avec cadre au fini ton or antique, poncé à la main. Hors tout: 27" x 33" environ. **55.00**

Un atout décor de bon goût
5) Miroir ovale en verre flotté 6 mm d'épaisseur avec cadre fini ton or antique. Hors tout: 17" x 27" environ. **40.00**

Le colonial et ses astuces
6) Rappel de la fenêtre française pour un miroir à carreaux en verre flotté 6 mm d'épaisseur. Cadre au fini chêne blond. Hors tout: 24¾" x 41¼" environ. **65.00**

Moderne et fonctionnel
7) Miroir ovale en verre flotté 4 mm avec cadre étroit en métal de ton or satiné. 14" x 35" environ. **19.95**

Non représenté: mêmes caractéristiques que ci-haut en dimensions 19" x 38" environ. **25.00**



De nos artisans québécois, des éléments décoratifs et fonctionnels qui enjoliveront votre intérieur

Que ce soit comme éléments décoratifs ou comme pièces de service sur une table, les articles représentés ici ont été magnifiquement créés par des artisans québécois pour ajouter à votre intérieur une note chaleureuse et gaie. Faites votre choix chez Eaton Centre-ville (quatrième étage) et à tous les autres magasins Eaton. (252).
Utilisez votre carte-comptable Eaton.

Magasins et catalogues
842-9211

Jardinières façonnées au tour; cordons de cuir.
Modèle 7" de diamètre environ. **15.95**
Modèle 5" de diamètre environ. **10.50**
Céramique de fritte peinte à la main **11.95**
Pot à crème **8.50**
Théière **11.95**
Sucrier **8.50**
Ramequin **3.95**

EATON

Eaton, comme le Québec, activement tourne vers l'avenir

Depuis son ouverture en 1925, jusqu'à aujourd'hui, le magasin Eaton est resté le magasin préféré de nombreux Québécois.

C'est à partir du 16 avril 1925 que, du jour au lendemain, Goodwin's se transforme en magasin Eaton. Dès le 13 août 1925, trois nouveaux étages sont ajoutés «après quatre mois de travail seulement.»

Les Montréalais disposent maintenant de 6 étages où faire toutes leurs emplettes. C'est également en 1950 qu'a lieu le premier défilé du Père Noël.

Ce ne fut que vers les années 30 que le magasin du centre-ville atteignit les neuf étages.

Parmi les nombreux services qu'offre Eaton a sa clientèle, il y a les commandes téléphoniques, un service de livraison rapide et la possibilité de faire ses achats par catalogue.

Le magasin du centre-ville s'établit vite comme un centre d'activité commercial à Montréal. C'est un magasin qui a subi de nombreuses tranformations sans pour autant perdre sa jeunesse et son dynamisme. Cette image se retrouve dans sa publicité, le vaste choix de boutiques et de petits rayons de nouveautés. Il est l'âme des magasins Eaton du Québec.

Magasiner chez Eaton, c'est découvrir combien il est agréable de faire les emplettes. Par sa décoration, le vaste choix de marchandises, les nombreuses expositions et les invités de marque, Eaton est une ruche bourdonnante d'activité: un miroir de l'énergie du Québec.

C'est notre 50e anniversaire au Québec!